

ÉTUDE

**Le Volontariat international d'échange
et de solidarité comme contribution
aux enjeux environnementaux**

Juin 2025

Soutenue
par


**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étude

Le Volontariat international d'échange et de solidarité comme contribution aux enjeux environnementaux

Juin 2025

Directeur de la publication

Yann Delaunay, Directeur général de France Volontaires

Comité technique de l'étude

France Volontaires : Nelly Allard, Clarisse Bourjon, Lucie Morillon

Équipe chargée de la réalisation de l'étude

Olivier Consolo et Vaia Tuuhia, consultants indépendants
Abibatou Fall, ARADES (Sénégal)

Comité de pilotage de l'étude

Clong Volontariat : Rachel Chambolle

Commissariat général au développement durable : Philippe Senna

Consortium Jeunesse Sénégal : Abdou Touré

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative : Janaïna Paisley

Fidesco : Diana Huchon Colunga

France Volontaires : Mamadou Ndour Camara

Gret : Guillaume Quelin

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : Chloë Daniel

Planète Urgence : Pauline Réthoré

Accompagnée d'Anne Le Naëlou, personnalité qualifiée du GIP France Volontaires

Autres participants au groupe de travail

Agence du Service Civique, Association internationale de mobilisation pour l'égalité (AIME), Bretagne solidaire, Gescod, Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP), Defap, Délégation Catholique pour la Coopération (DCC), Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) île-de-France, Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), International Impact, La Guilde, Life Project 4 Youth (LP4Y), Renatura Congo, Scouts et Guides de France (SGDF)

Conception et réalisation graphique

Anthony Delattre

Table des matières

Étude	2	1. Contexte de l'étude	12
Éditos	6	1.1 Les hypothèses et la situation de départ	13
Sigles et acronymes	8	1.2 Deux référentiels d'analyse : l'Agenda 2030 et les limites planétaires	16
Glossaire	9	1.3 Analyse des acteurs et éléments de cartographie	20
Calendrier et organisation de l'étude	10	1.4 Situer la contribution du volontariat : la méthode de l'étude	23
Objectifs de l'étude	11	1.5 Le V.I.E.S face aux limites planétaires	25
		1.6 Des volontaires mobilisés pour les enjeux environnementaux	29
		2. Panorama des activités au sein des missions et des programmes de volontariat contribuant aux enjeux environnementaux	32
		2.1 Les pratiques dans le cadre des missions des volontaires	33
		2.2 Une intégration diverse des enjeux environnementaux dans les structures et missions des volontaires	35
		2.3 Les indicateurs utilisés dans le cadre du volontariat	37
		2.4 Les attentes des volontaires en matière d'environnement incitent le secteur du volontariat à s'emparer des enjeux environnementaux	38
		2.5 Interculturalité et réciprocité : des leviers pour une coopération environnementale renouvelée	40
		2.6 Focus Sénégal : Panorama	42

3. Quels effets le volontariat a-t-il sur les enjeux environnementaux ? 46

3.1 Le V.I.E.S : un levier concret au service des ODD environnementaux 47

3.2 Le V.I.E.S impacte l'ensemble des ODD 49

3.3 Optimiser les impacts des missions du V.I.E.S : intégrer le temps long, former, mesurer et développer des programmes thématiques 54

3.4 La formation des volontaires accroît les résultats positifs de leurs missions 58

3.5 Des volontaires engagés après leur retour 60

3.6 Changements de comportements 63

3.7 Focus Sénégal : formation 65

3.8 Focus Océan 66

4. Analyse et recommandations co-construites 68

Identification de 45 pratiques de volontariat agissant directement sur les enjeux environnementaux 70

La collecte de données et la valorisation des actions de terrains sont essentielles pour mesurer la contribution du volontariat 71

Des formations pour les volontaires particulièrement utiles mais encore insuffisantes 72

L'expérience de volontariat renforce l'engagement des volontaires envers les enjeux environnementaux et peut influencer leur parcours professionnel et citoyen 73

La question de l'empreinte environnementale des missions de volontariat, en lien avec leur contribution aux enjeux environnementaux, suscite débats et réflexions au sein du secteur du V.I.E.S 74

Le réseau de France Volontaires est un atout pour mobiliser différents acteurs et parties prenantes 75

L'agenda international représente des opportunités pour concevoir des projets et des programmes spécifiques dont l'échelle et l'impact potentiel sont importants 76

Le climat et l'environnement constituent des priorités de la politique française des partenariats internationaux, offrant des opportunités pour des initiatives et des partenariats innovants 77

5. Annexes 80

1 Liste des pratiques selon les volontaires 82

2 Listes des pratiques selon les structures d'accueil 84

3 Bibliographie 86

4 Questionnaire auprès des structures d'accueil 88

5 Questionnaire auprès des volontaires 97

Éditos

Face à l'urgence mondiale liée au changement climatique, le Volontariat international d'échange et de solidarité (V.I.E.S) s'affirme comme un levier essentiel de transformation. À travers leur engagement concret sur le terrain, les volontaires sont à la fois des acteurs et des témoins des bouleversements environnementaux en cours. Ils contribuent, par leurs actions quotidiennes, à la sensibilisation, à l'adaptation et à la résilience des territoires, en lien étroit avec les populations et les structures locales.

Grâce à son programme d'études collaboratif, France Volontaires a pour objectif d'évaluer l'impact et l'utilité sociale du volontariat. Initiée en février 2024 en partenariat avec le Commissariat général au développement durable (CGDD) du ministère de la Transition écologique, la présente étude vient spécifiquement éclairer les multiples façons dont le V.I.E.S agit en faveur des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux liés à l'environnement. Cette dynamique a rassemblé plus d'une vingtaine de membres et partenaires, en France et à l'international, démontrant toute la diversité des parties prenantes et le fort engagement du secteur du V.I.E.S pour les enjeux environnementaux.

J'adresse ainsi mes sincères remerciements à l'ensemble des volontaires, des structures d'envoi et d'accueil, et aux différents partenaires institutionnels et de la société civile, qui ont contribué à cette étude par leurs témoignages, leurs expériences et leurs analyses. Je salue notamment la contribution active du Consortium Jeunesse Sénégal qui a permis d'intégrer une vision et des perspectives locales à la démarche, ainsi que celle d'Anne Le Naëlou, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Paris I et personnalité qualifiée du GIP France Volontaires, qui a apporté sa précieuse expertise méthodologique.

Cette étude viendra sans aucun doute appuyer nos actions en faveur d'une pleine reconnaissance de la contribution du volontariat à l'Agenda 2030, notamment à travers notre implication au sein de la Volunteer Groups Alliance (VGA) et notre participation annuelle au Forum politique de haut niveau au siège des Nations unies. Dans un monde confronté à des crises systémiques, le volontariat doit être reconnu non seulement comme une expérience individuelle d'engagement, mais aussi comme un outil stratégique des politiques de développement durable.

Dans ce sens, l'annonce d'une initiative présidentielle visant à mobiliser plus de 2 600 missions de Volontariat de solidarité internationale d'ici 2027, lors du Conseil présidentiel du développement de mai 2023, ou encore le lancement du Service Civique écologique début 2024, incluant une dimension internationale, sont autant d'occasions de renforcer la mobilisation des citoyens, et notamment des jeunes, autour des défis majeurs de la transition écologique.

Cette étude en est la démonstration : en objectivant l'impact du V.I.E.S, elle démontre que les volontaires ont un rôle de premier plan à jouer, tout en poussant le secteur à poursuivre ses réflexions pour améliorer ses pratiques. Qu'elle puisse favoriser l'émergence de nouveaux partenariats et la création de futurs programmes répondant aux enjeux environnementaux pour un avenir commun durable et solidaire.

Yann Delaunay

Directeur général de France Volontaires

Depuis le Sommet de la Terre de 1992 et avec l'adoption de l'Agenda 21, la France s'engage en faveur d'un développement durable, plus solidaire entre les peuples et les générations et plus respectueux des ressources naturelles et du climat.

Adopté en 2015, l'Agenda 2030 propose d'atteindre 17 Objectifs de développement durable (ODD) structurés autour de 169 cibles. Adopté à l'unanimité des pays membres de l'ONU, chaque partie prenante est invitée à utiliser cette boussole universelle co-construite par les Etats et différents collèges d'acteurs pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer politiques, stratégies, projets et actions.

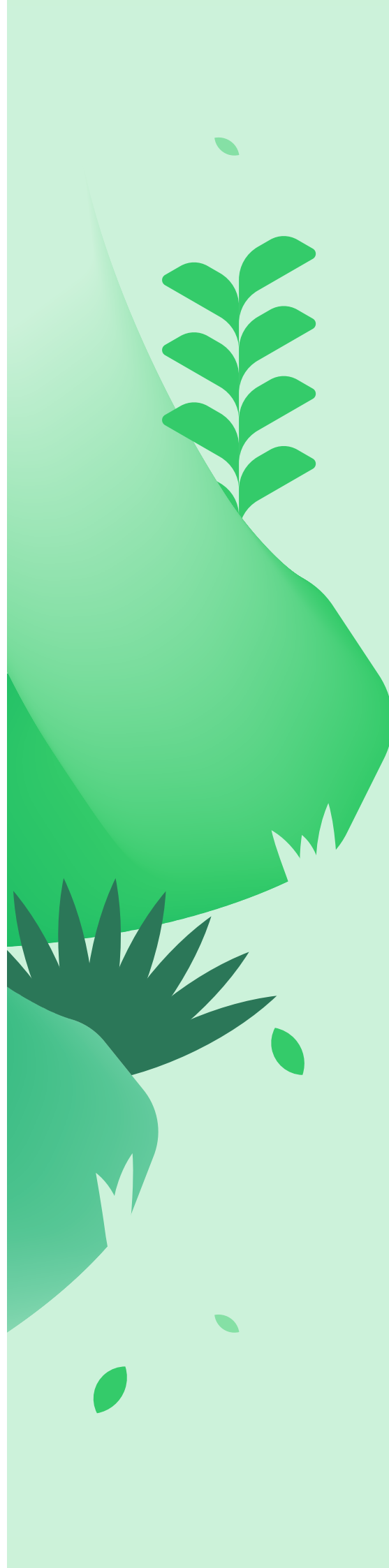
La France s'est dotée en 2019 d'une « Feuille de route pour l'Agenda 2030 » qui propose à tous de s'engager à son échelle en synergie avec d'autres acteurs de la société civile, complétant ainsi l'action menée par l'Etat. Engagé de longue date, France Volontaires contribue ainsi à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers le Volontariat international d'échange et de solidarité (V.I.E.S).

La présente étude examine l'impact du volontariat international pour relever les défis environnementaux au regard d'un double prisme : celui des neuf limites planétaires et celui des ODD « planète ». Elle met en lumière l'engagement des volontaires, tant sur le terrain qu'à leur retour, en faveur de la transition écologique en matière de préservation de la biodiversité, des ressources, ou encore du climat.

Le partenariat noué autour de cette étude entre France Volontaires et le Commissariat général au développement durable illustre l'importance de l'action collective pour relever les défis à venir et construire un avenir durable.

Brice Huet

Délégué interministériel & Commissaire général
au développement durable



Sigles et acronymes

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AFD

Agence française de développement

APD

Aide publique au développement

ASC

Agence du service civique

CES

Corps européen de solidarité

CGLU

United Cities and Local Governments

CICID

Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

CPD

Conseil présidentiel au développement

DAECT

Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales

DCC

Délégation catholique pour la coopération

DGM/DCTCIV

Direction générale de la mondialisation
Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile

DRAJES

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

EACEA

Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture

ECSI

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

EEE

Espace économique européen

EUAV

Volontaires de l'Aide de l'Union européenne

EV

Espace Volontariats

Fidesco

ONG catholique de solidarité internationale

Fonjep

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

GIP

Groupement d'intérêt public

INSEE

Institut national de la statistique et des études économiques

IVCO

International Volunteer Cooperation Organisations

JSI-VVV/SI

Jeunesse et solidarité internationale-Ville, vie, vacances/ solidarité internationale

JVF

Journées du volontariat français

LP-DSLIM

Loi de programmation du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

MEAE

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

MSJVA

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

MTE

Ministère de la Transition écologique

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

ODD

Objectif de développement durable

OFII

Office français de l'immigration et de l'intégration

ONU

Organisation des Nations unies

OSC

Organisation de la société civile

PNVU

Programme des Volontaires des Nations unies

RNV

Revue nationale volontaire

RRMA

Réseau régional multi-acteurs

RSE

Responsabilité sociétale des entreprises

SCI

Service Civique international

UE

Union européenne

V.I.E.S

Volontariat international d'échange et de solidarité

VGA

Volunteer Groups Alliance

VNU

Volontaires des Nations unies

VSI

Volontariat de solidarité internationale

VSO

Voluntary Service Overseas

Glossaire

Agenda 2030

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ». Ce plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité porte une vision de transformation de notre monde et vise en premier lieu la paix, l'éradication de la pauvreté et un développement durable.

Dialogue interculturel

Le volontariat dans sa dimension internationale correspond à une démarche d'ouverture et de curiosité pour l'autre (autres pays, autres cultures, autres parcours de vie, autres réalités et sociétés, etc.). À ce titre et au-delà des bonnes intentions, cette démarche personnelle et professionnelle implique d'accompagner les volontaires dans ce processus. Le dialogue interculturel est au cœur des approches et des outils proposés par les structures d'envoi et d'accueil de volontaires internationaux.

Objectifs de développement durable

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Ils sont mesurables, pragmatiques et interreliés.

Réciprocité

Le principe de réciprocité permet l'accueil en France de ressortissants des pays partenaires, dans lesquels sont déployés des volontaires français, et est possible à travers l'ensemble des dispositifs de V.I.E.S.

Revues nationales volontaires (RNV)

Ces rapports, présentés par chaque pays membre lors du Forum politique de haut niveau pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, assurent un suivi de l'état d'avancement de l'atteinte des ODD dans les pays et mettent en lumière les bonnes pratiques et les leçons à tirer.

Systémique

Se dit d'une approche scientifique des systèmes politiques, économiques, sociaux, etc., qui aborde tout problème comme un ensemble d'éléments en relations mutuelles. L'approche systémique, à l'inverse d'une approche analytique, se concentre sur la connaissance du système (le lieu et son contexte, les relations entre acteurs...) et développe une sorte de sur-mesure adaptée aux besoins de changement.

V.I.E.S

Le Volontariat international d'échange et de solidarité (V.I.E.S) fait référence dans le cadre de la présente étude aux trois dispositifs français de volontariat international suivants : le Volontariat de solidarité internationale (VSI), le Service Civique international (SCI) et le Volontariat d'échanges et de compétences (VEC).

Volunteer Groups Alliance

Coalition de plus de 80 organisations et réseaux travaillant dans plus de 150 pays qui contribuent au développement durable par le biais du volontariat sous toutes ses formes. Constituée en 2013 à la suite d'une réunion des parties prenantes du programme des Volontaires des Nations unies (PVNU) et de la conférence annuelle des International Volunteer Cooperation Organisations (IVCO) de Forum, elle plaide en faveur du soutien et de la reconnaissance du volontariat dans les ODD.

Calendrier et organisation de l'étude

Gouvernance de l'étude



Comité de pilotage (COPIL)

- Regroupe **dix membres et partenaires** de France Volontaires.
- Mis à contribution pour la co-construction des TDR et la validation des livrables.



Groupe de travail (GT)

- Regroupe **23 membres et partenaires** de France Volontaires.
- Sollicité pour des contributions spécifiques à différentes étapes clés de l'étude.

PHASE 1

Septembre & octobre 2024



Note de cadrage

- Travail de cadrage par les consultants (consultation revue de littérature, cinq entretiens bilatéraux).
- Note récapitulative soumise au **Comité de pilotage** pour validation.



Task Force

- Définition de la nomenclature des activités et ODD.

PHASE 2

Novembre 2024 à mars 2025



Collecte de données

- Deux questionnaires diffusés auprès des volontaires et des structures d'accueil.
- Organisation de quatre **groupes focaux** (dont deux au Sénégal).



Livraison intermédiaire

- Analyse des données et informations collectées.
- Projection des membres du **groupe de travail** dans la phase de **co-construction des recommandations**.

PHASE 3

Mars & avril 2025



Rapport final

- Utilisation de l'outil Radar des ODD.
- Intégration des résultats de l'étude.
- Recommandations co-construites avec les membres.



Synthèse

- Un document de synthèse avec les principaux résultats et recommandations.
- Communication adaptée aux publics moins familiarisés avec l'étude.



Essaimage et approfondissement

- **Un événement de restitution.**
- **Un atelier complémentaire d'appropriation du Radar des ODD.**

Objectifs de l'étude



Objectifs généraux

- 1** Explorer les multiples façons dont le volontariat peut répondre et contribuer aux enjeux environnementaux à travers les programmes et missions de volontariat.
- 2** Étendre la production de connaissances et affiner la mesure de cette contribution, en développant des outils spécifiques et répliquables.
- 3** Valoriser l'impact des volontaires sur les Objectifs de développement durable (ODD), tant en France que dans les pays partenaires, et dans les cadres internationaux.



Objectifs spécifiques

- 1** Établir un cadre d'analyse partagé au sein du groupe de travail.
- 2** Produire des données communes au niveau de la plateforme France Volontaires.
- 3** Analyser les informations et données recueillies.
- 4** Partager les conclusions avec l'ensemble des contributeurs et cibles de l'étude.

The background is a solid teal color. It features several stylized, flat-design plants and leaves. There are two large, light-teal, rounded shapes that look like rocks or large leaves. Scattered around these are various smaller plants: some with multiple pointed leaves (like daisies or sunflowers), some with long, thin, pointed leaves (like ferns), and some with small, round leaves. The overall aesthetic is clean and modern.

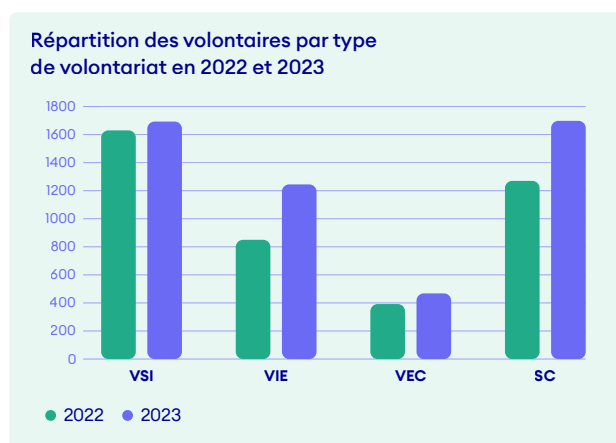
1. Contexte de l'étude

1.1 Les hypothèses et la situation de départ

1.1.1 Le V.I.E.S en quelques chiffres

Le Volontariat international d'échange et de solidarité (V.I.E.S) regroupe différents dispositifs spécifiques, principalement le Volontariat de solidarité internationale (VSI), le Service Civique international (SCI) et le Volontariat d'échanges et de compétences (VEC). Au total, ce sont 5 104 missions de V.I.E.S qui ont été réalisées durant l'année 2023.

Si les missions et projets de volontariat se déploient dans 138 pays en 2023, les dix premiers pays éligibles à l'aide publique au développement (APD) d'accueil de volontaires représentent environ 50 % du total des volontaires partis en mission en V.I.E.S (par ordre décroissant : Sénégal, Madagascar, Maroc, Togo, Cambodge, Cameroun, Bénin, Tunisie, Côte d'Ivoire, Inde).



GRAPHIQUE N° 1 – Répartition des volontaires par type de volontariat en 2022 et 2023

Le Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le Volontariat de solidarité internationale (VSI) est un dispositif soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et encadré par la loi du 23 février 2005. Il a pour objet « l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire ». Au 31 décembre 2023, ont été comptabilisés 1 693 volontaires en VSI, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2022, et 18 % de plus qu'en 2021, après une période marquée par la pandémie de Covid-19.

Le profil des volontaires est semblable sur plusieurs années :

- Le volontaire reste principalement *une* volontaire.
- Plus de la moitié (60 %) sont âgés de 18 à 30 ans ; la plupart ont entre 26 et 30 ans (41 %).
- Plus de 8 sur 10 possèdent un niveau bac + 5 ou plus (84 %).
- Lors de leur mission, ils occupent pour 39 % des fonctions de techniciens spécialistes ou de conseillers techniques ; 36 % participent à un programme en lien avec l'éducation ou la formation, 13 % à des missions en lien avec le social et 13 % en lien avec les questions de gouvernance.

Les pays d'accueil de volontaires restent sensiblement équivalents :

- Ils se situent principalement en Afrique subsaharienne avec 49,4 % des volontaires puis en Asie et Océanie (27,2 %), Afrique du Nord (12,4 %) et Amériques (10 %).
- Trois pays, Madagascar, le Cambodge et les Philippines, accueillent chacun plus de 100 VSI (respectivement 176, 142 et 103) ; viennent ensuite le Sénégal (96), le Cameroun (70) et le Liban (67).

Le Service Civique international (SCI)

Le service civique est un volontariat d'initiation, à destination des jeunes. Il est géré par l'Agence du service civique dont France Volontaires est l'un des membres fondateurs. France Volontaires contribue à l'évaluation des projets à l'international. En 2023, 1 698 missions de service civique ont été pourvues à l'international dans 114 pays. En augmentant de 21 % en un an, l'activité retrouve un seuil comparable à celui d'avant la pandémie de Covid-19. Dans le même temps, le pourcentage de SCI hors Europe continue également à progresser : il représentait 63 % du total en 2023 contre 59 % en 2022.

Parmi les pays partenaires de France Volontaires, les cinq ayant accueilli le plus de volontaires sont : le Sénégal (73), Madagascar (73), l'Inde (63), la Tunisie (63) et le Cambodge (54).

Le Volontariat d'échanges et de compétences (VEC)

Ce dispositif s'adresse aux personnes en activité ou à la retraite qui mettent leurs compétences au service de projets de développement sur des périodes relativement courtes. L'appel à projets lancé en 2021 a permis d'impliquer de nouveaux acteurs et de soutenir ceux déjà engagés, notamment dans le champ de l'engagement des seniors. Ainsi, 468 missions ont pu être déployées sur le terrain, soit une progression de 11 % en un an. Les cinq principaux pays d'accueil sont : le Bénin (77), le Cameroun (48), le Maroc (46), Madagascar (37) et le Sénégal (35).

Le principe de réciprocité comme moyen d'action

Le principe de réciprocité permet à la France d'accueillir des ressortissants des pays partenaires, où des volontaires français sont également déployés. Cette coopération est réalisée par le biais des principaux dispositifs de V.I.E.S. Les projets en réciprocité se construisent en partenariat avec les autorités et les acteurs des pays d'envoi et en lien avec les politiques publiques, afin de nourrir des liens de coopération et de solidarité plus solides et harmonieux entre les pays. France Volontaires accompagne la mise en œuvre de ces mobilités croisées, notamment pour les démarches administratives nécessaires à l'accueil d'un volontaire international en France.

À travers le dispositif du service civique, 222 jeunes de 38 nationalités ont pu effectuer une mission en France en 2023. En termes d'effectifs, les six premiers pays d'envoi sont : Madagascar (36), le Bénin (28), la Côte d'Ivoire (28), le Sénégal (19), le Maroc (14) et le Togo (12). L'ouverture à la réciprocité du dispositif VSI a permis en 2023 de développer les 59 premières missions en France. Les deux principaux pays d'envoi sont l'Équateur (9) et le Togo (6).

1.1.2 Une reconnaissance nécessaire des liens entre V.I.E.S et enjeux environnementaux

Une part des missions liées à l'environnement sous-évaluée

Les statistiques disponibles¹ indiquent que seules 6 % des missions en VSI et 10 % des missions en SCI sont directement liées aux enjeux environnementaux. En effet, les données ne permettent pas de montrer la part réelle des missions liées à l'environnement. Par exemple, les missions en lien avec la sensibilisation aux enjeux environnementaux sont recensées sous la thématique « éducation », alors que celles qui sont liées avec la bonne santé des sols sont recensées sous la thématique « agriculture ».

Afin d'y remédier, le MEAE, en collaboration avec France Volontaires et le Fonjep, a fait évoluer la base de données de ce dernier afin que les associations mobilisant des VSI et des VEC renseignent les ODD visés par les missions. Ainsi, des prochaines données statistiques permettront d'avoir une analyse plus fine sur les missions qui traitent des enjeux environnementaux, et ainsi de mieux refléter les réalités.

Une appétence pour l'engagement sur des sujets liés à l'environnement

Par ailleurs, on note un fort désir d'engagement des Français pour les enjeux environnementaux, comme le montre une enquête d'opinion réalisée en novembre 2023 (France Volontaires et OpinionWay²). Près d'un Français sur deux est intéressé par le volontariat international ; parmi eux, 82 % le seraient notamment pour une mission sur le climat et l'environnement. L'envie d'engagement est encore plus élevée chez les moins de 35 ans, atteignant 58 %.

En conséquence, cette étude est ainsi conçue pour apporter une description plus précise et une meilleure compréhension des relations entre les acteurs de l'écosystème et cette problématique de plus en plus prégnante.

1 <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/societe-civile-et-volontariat/volontariats/>

2 <https://france-volontaires.org/wp-content/uploads/2023/12/france-volontaires.org-opinionway-pour-france-volontaires-les-francais-et-le-volontariat-a-l'international-novembre-2023-1.pdf>

1.1.3 Plusieurs hypothèses initiales

Les termes de références et le démarrage de l'étude ont posé plusieurs hypothèses initiales :

- L'émergence de nouveaux acteurs et la montée en puissance d'acteurs traditionnels de l'environnement dans le secteur du volontariat international sont des réalités à prendre en compte de façon stratégique.
- Les enjeux environnementaux liés au V.I.E.S ne sont pas suffisamment analysés par les statistiques françaises, lesquelles montrent que moins de 6 % des missions des VSI sont fléchées environnement et développement durable.
- Sur les terrains d'action des volontaires, les enjeux environnementaux sont principalement liés à leurs pratiques (et non au cadre de leurs missions ou à des politiques internes écologiques ou environnementales explicites).
- L'étude commanditée par France Volontaires en 2021 sur l'Agenda 2030³ et plus particulièrement l'ODD 4 mettait en lumière le fait que les volontaires étaient peu sensibilisés aux ODD. Il est probable que la situation a évolué depuis grâce à la mise en place de modules spécifiques dans les formations. Par ailleurs, pour parler de leurs actions, les volontaires faisaient plus souvent le lien avec les plans nationaux de développement qu'avec les ODD.
- Il existe encore peu d'initiatives collectives et spécifiques développées sous forme de programmes par les structures d'envoi de volontaires à destination des structures d'accueil en matière environnementale et d'ODD.
- Actuellement, l'identification des enjeux environnementaux, dans la documentation accessible, semble principalement liée à des exercices de redevabilité envers la communauté Internationale et les bailleurs.
- Les enjeux environnementaux se posent de manière aiguë dans certaines régions à la géographie spécifique : Sahel, zones forestières, régions affectées par les crises climatiques, points chauds de biodiversité, zones côtières, etc. Mais ces dernières années montrent aussi qu'aucun pays ni aucune région (au Nord comme au Sud) n'est épargné par les conséquences des enjeux environnementaux.

- Dans ce contexte, la question de la réciprocité et des transferts de savoirs Sud/Nord et Nord/Sud se pose de façon particulière autour des questions environnementales (notamment pour les initiatives d'adaptation, de recyclage, de réparabilité, d'agroécologie, de gestion de la ressource en eau, ou du développement de *low tech*). Cela est illustré par exemple par des lycées agricoles français qui mobilisent des volontaires du Sahel pour la gestion des sols arides.
- Dans le prolongement des deux hypothèses précédentes, la question de la « décolonialité climatique » se pose aussi en termes historiques, géopolitiques et culturels. Ces nouvelles approches portées par certains acteurs, au Nord comme au Sud, invitent l'ensemble du secteur à aller au-delà de la notion de « justice climatique » qui est maintenant mieux ancrée dans le référentiel des différents acteurs de la solidarité internationale.

Ces hypothèses de départ ont été dans leur grande majorité confortées par l'étude, laquelle a permis de décrire plus précisément ces situations, d'en mesurer parfois les effets, et d'ébaucher des pistes et des recommandations pour le futur.

3 <https://france-volontaires.org/france-volontaires-et-lagenda-2030/>

1.2 Deux référentiels d'analyse : l'Agenda 2030 et les limites planétaires

1.2.1 Clarifier les enjeux environnementaux pour le V.I.E.S

L'étude précise, derrière le terme générique d'enjeux environnementaux, largement employé au sein du secteur du V.I.E.S, ce qui relève **des raisons d'agir pour l'environnement 1** et **les moyens appliqués 2**.

- 1 D'une part, il y a **les enjeux environnementaux en tant que défis globaux**, en d'autres termes les écosystèmes ou milieux et phénomènes environnementaux, que côtoient ou perçoivent les acteurs. Ils sont éclairés grâce aux **limites planétaires** et constituent *les raisons* de l'action.
- 2 D'autre part, **les activités du volontariat**, les pratiques et mises en œuvre qui contribuent à répondre à ces défis globaux. Ce sont *les moyens* d'action. Ils sont identifiés, et mesurés quand cela est possible, au travers des **ODD de l'Agenda 2030**.

Ces deux référentiels sont ainsi proposés pour analyser la contribution du volontariat international aux enjeux environnementaux.

1.2.2 Les neuf limites planétaires

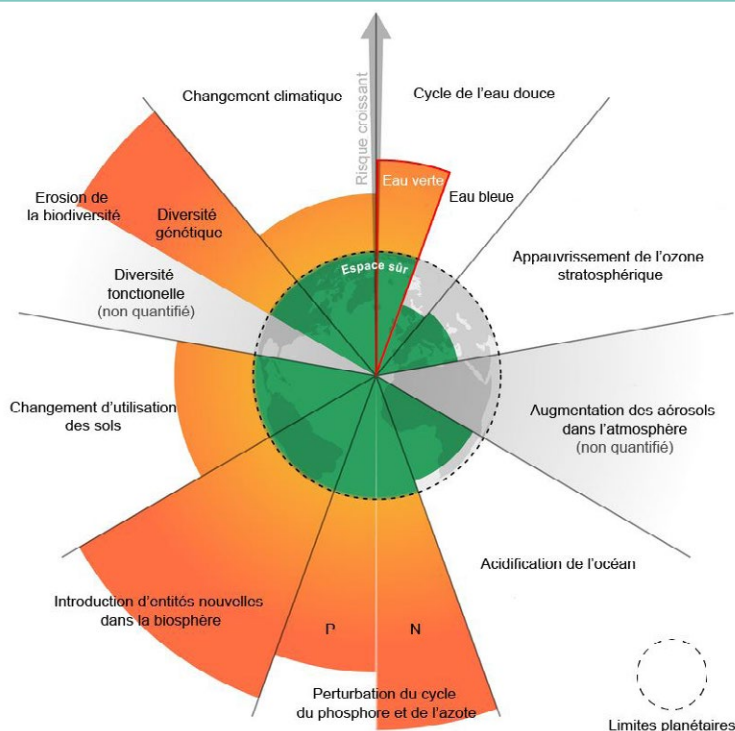


ILLUSTRATION N° 1 – Schéma issu du site La France face aux neuf limites planétaires, du Centre de ressources du développement durable (CERDD) - L'Agenda 2030 en France - Créateur : LAFARGUE Mélanie

Les *limites planétaires* définissent les paramètres selon lesquels la Terre peut fonctionner de manière stable et durable. Les équilibres écologiques en jeu sont modélisés depuis 2009 **sous la forme de neuf limites planétaires interdépendantes**. Le franchissement de l'une d'elles accélère celui d'une autre et la rapidité du dépassement est exponentielle. Aujourd'hui, six des neuf limites connues sont dépassées et une septième, l'acidification des océans, se rapproche depuis septembre 2024 de sa

limite. Les conséquences sont écologiques, sanitaires, sociales, économiques, politiques et géopolitiques. Les défis sont bioclimatiques : en plus d'adapter et atténuer, il s'agit aussi de régénérer les milieux. L'étude s'est concentrée sur **six des limites** les plus compréhensibles pour les acteurs du V.I.E.S, car elles sont proches de leurs pratiques. Elle les aborde sans en prioriser une par rapport à une autre.



Dérèglement climatique¹

Le climat est l'ensemble des conditions météorologiques d'un territoire (température, ensoleillement, vent, précipitations...) étudiées à partir de statistiques de long terme sur une période donnée (trente ans en principe). Le système climatique est composé de plusieurs sous-ensembles : l'atmosphère, l'océan et la cryosphère, la lithosphère continentale et la biosphère de la Terre. C'est un élément fondamental de la régulation terrestre : il se réchauffe durablement et dangereusement depuis quelques décennies.

CAUSES :

La perturbation du cycle du carbone, l'extraction et la combustion d'énergies fossiles, l'agriculture intensive (rejet de méthane) ou encore la déforestation qui réduit les capacités d'absorption de CO₂ par les forêts, véritables puits de carbone.

CONSÉQUENCES :

Fonte des glaciers, élévation du niveau de la mer, perturbation du cycle de l'eau, migrations de populations, destruction de la biodiversité, sécheresses, crises alimentaires et acidification des océans.

SEUIL À NE PAS DÉPASSER :

Il s'agit de ne pas dépasser une certaine concentration de CO₂ dans l'atmosphère (mesurée en ppm : partie par million). La limite est de 350 ppm. En 2021, nous étions à 421 ppm, en 2023 à 425.

¹ Les descriptifs des limites planétaires sont tirés de la publication du CERDD : « Les limites planétaires, un socle pour repenser nos modèles de société », 2021



Érosion de la biodiversité

La biodiversité est l'ensemble du vivant et la diversité des espèces vivantes dans les écosystèmes (micro-organismes, végétaux, animaux). La « sixième extinction massive » actuelle du vivant est caractérisée par un rythme et une intensité jamais observés dans l'Histoire.

CAUSES :

Les pratiques agricoles, l'urbanisation et l'artificialisation des terres qui détruisent les habitats, les nombreuses pollutions (chimiques, industrielles, agricoles, de l'air), la surexploitation d'espèces, le développement d'espèces invasives, et plus généralement le dérèglement climatique.

CONSÉQUENCES :

Perte massive de la diversité et détérioration du fonctionnement de tous les écosystèmes.

SEUIL À NE PAS DÉPASSER :

Le seuil est mesuré par le taux d'extinction des espèces, la dégradation des habitats naturels et le taux de perte de diversité biologique. Le seuil est de 10 extinctions d'espèces par an par million d'espèces. Aujourd'hui, nous sommes à 100 extinctions par an sur un million d'espèces.



Changement d'utilisation des sols

Les sols se sont formés sur plusieurs milliers d'années et leurs usages ont évolué au fil du temps et des aménagements ; on retrouve aujourd'hui majoritairement les forêts, les zones humides, les espaces agricoles et urbanisés. Ils jouent un rôle majeur pour la biodiversité, l'alimentation et la régulation des cycles de l'eau, en particulier les sols forestiers, aujourd'hui menacés.

CAUSES :

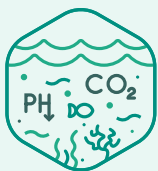
L'extension des surfaces agricoles au détriment des espaces forestiers (déforestation), la pression de l'urbanisation et l'artificialisation des terres.

CONSÉQUENCES :

Diminution de la capacité de stockage en CO₂ des puits de carbone, recul de la biodiversité, perturbation des cycles de l'azote, du phosphore et du carbone, baisse de l'infiltration de l'eau dans les sols et pollution de ces derniers.

SEUIL À NE PAS DÉPASSER :

Il est établi à partir du pourcentage de surface forestière conservée par rapport à la couverture forestière originelle (avant 1700). Le seuil est de 75 % de terres forestières conservées, nous sommes aujourd'hui à 62 %.



Acidification des océans

Un quart du CO_2 rejeté dans l'atmosphère est naturellement absorbé par les océans, principaux puits de carbone. Le CO_2 présent dans l'atmosphère se dissout dans l'eau sous forme d'acide carbonique ; le taux de CO_2 dans l'atmosphère est donc corrélé avec le taux d'acidité de l'océan.

CAUSES :

L'augmentation du CO_2 dans l'atmosphère entraîne l'acidification croissante des océans et déséquilibre ce phénomène naturel.

CONSÉQUENCES :

L'acidification altère et diminue la croissance des squelettes (la calcification) des organismes marins comme le phytoplancton, les mollusques ou les coraux. Ce processus affecte la distribution et la reproduction des espèces. C'est toute la chaîne alimentaire et les écosystèmes marins qui sont impactés.

SEUIL À NE PAS DÉPASSER :

Le seuil est mesuré en fonction du niveau de saturation en aragonite (minéral composé de carbonate de calcium) dans les océans à l'ère pré-industrielle. Il ne doit pas descendre en dessous de 80 % de ce niveau préindustriel. Il était en 2021 de 84 %. Et fin 2024 les scientifiques alertent sur le fait que cette limite est en passe d'être franchie.



Perturbation du cycle de l'eau douce

Essentielle pour tous les êtres vivants, l'eau douce est pourtant rare puisqu'elle ne représente que 3 % des eaux mondiales. Son cycle a été grandement affecté par les activités humaines, ainsi que sa qualité.

CAUSES :

La remobilisation de sédiments pollués (barrages, transport fluvial...), les apports anthropiques (eaux usées traitées ou non, lessivage des sols urbanisés ou agricoles, rejets divers...), la gestion quantitative de la ressource selon les usages, les dérèglements climatiques.

CONSÉQUENCES :

Raréfaction saisonnière et localisée de la ressource en eau et répartition inégale, disparition des espèces dépendant de ces réserves et des écosystèmes aux alentours (aquatiques et terrestres), diminution du débit des rivières et baisse de la qualité de l'eau.

SEUIL À NE PAS DÉPASSER :

La variable de contrôle est la quantité d'eau douce prélevée dans les eaux de surfaces et les d'eaux souterraines renouvelables en km^3 d'eau/an. Il faut un prélèvement maximum de $4\,000\text{ km}^3$ d'eau/an ; nous sommes actuellement à $2\,600\text{ km}^3$ d'eau/an (ce seuil dépend localement des capacités des milieux à répondre à ces pressions).



Introduction de nouvelles entités

Ajoutée en 2015 à la liste des limites planétaires, la notion de « nouvelles entités » rassemble les nouvelles substances chimiques de synthèse produites par l'Homme et dont les conséquences sur la santé et l'environnement sont manifestes puisqu'elles conduisent à les perturber : herbicides (glyphosate), organismes génétiquement modifiés (OGM), nanoparticules, microplastiques... Issues de l'agriculture, de la production

de matières premières, ces substances peuvent se retrouver partout : dans nos assiettes, dans les sols, dans l'eau, dans l'air... On citera plus particulièrement les POP (polluants organiques persistants), qui présentent un risque majeur à l'échelle planétaire, puisqu'ils sont « persistants, bio-accumulables, bio-amplificateurs, toxiques » et surtout « mobiles sur de très longues distances ».

1.2.3 Une contextualisation des ODD au regard des pratiques du V.I.E.S

Les ODD, adoptés en 2015 par les États membres de l'ONU, sont mesurables, interreliés et universels. Ils dessinent une feuille de route pour tous les acteurs face aux défis sociaux, environnementaux, économiques, démocratiques et partenariaux. Pour permettre aux volontaires et aux structures de terrain d'utiliser ce référentiel, l'étude « contextualise » l'Agenda 2030 relativement à la réalité de terrain des volontaires⁴, en partant **des pratiques du volontariat, qui ont été ensuite reliées à l'Agenda 2030.**

Ainsi l'étude prend en compte les ODD communément regroupés dans le pilier Planète, à savoir : ODD 6 « Eau

propre et assainissement », ODD 7 « Énergie propre et à un coût abordable », ODD 11 « Villes et communautés durables », ODD 13 « Lutte contre les changements climatiques », ODD 14 « Vie aquatique » et ODD 15 « Vie terrestre ».

Néanmoins, des activités sous l'intitulé économique ou social impactent aussi les ressources, les sols ou renforcent les capacités des acteurs pour agir sur l'environnement. Les ODD suivants sont alors également pris en compte : ODD 2 « Faim "zéro" et agriculture durable », ODD 4 « Éducation de qualité », ODD 12 « Consommation et production responsables » et ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ». À noter qu'ils ont ainsi été analysés dans le cadre de l'étude uniquement pour leurs effets relatifs à l'environnement.

Le cadre d'analyse commun avec les parties prenantes, les répondants et les destinataires

Les pratiques que le volontariat peut favoriser en lien avec les enjeux environnementaux



Objectiver
le volontariat contribue concrètement à la transition écologique



Élargir
Le volontariat pourrait servir plus de projets

ILLUSTRATION N° 2 – Les ODD étant systémiques*, l'étude s'efforce d'embrasser cette complexité en apportant un regard opérationnel et de dépasser le débat sur la hiérarchisation des enjeux, pour rester dans **une approche d'élargissement**. Une nomenclature des pratiques des volontaires a ensuite été organisée au regard des ODD (Liste complète en annexe).

⁴ Enseignement tiré de l'étude « V.I.E.S : Quelle contribution à l'Agenda 2030 ? », France Volontaires, 2021

1.3 Analyse des acteurs et éléments de cartographie

L'écosystème français du Volontariat international d'échange et de solidarité (V.I.E.S) est constitué de différents acteurs jouant des rôles et fonctions spécifiques. Pour donner **une vision « fonctionnelle » de l'écosystème** et étant entendu que certains acteurs remplissent souvent plusieurs rôles, l'étude propose une description des grandes fonctions qui définissent l'écosystème et identifie aussi **les acteurs qui peuvent influencer les cadres de références de telle ou telle fonction**, notamment en matière de création de normes, expérimentations ou encore évaluations apprenantes.

1.3.1 Analyse en termes de réseau et d'écosystème

Approche écosystémique : Il est utile de percevoir l'ensemble des acteurs comme un réseau interconnecté où chaque action comme chaque inaction a des répercussions sur l'ensemble de l'écosystème, et de le visualiser avec des **nœuds** représentant les différents acteurs et des **liens** symbolisant les interactions, que ce soit sur le plan financier, opérationnel ou législatif.

Rôles clés et périphériques : Chaque acteur est amené à jouer plusieurs rôles spécifiques et différenciés. Il est important de dépasser une vision simpliste de l'écosystème qui serait divisé entre « centre » et « périphérie », mais il est vrai que certains acteurs opérationnels sont plus éloignés que d'autres des centres de décisions, notamment en ce qui concerne les cadres d'intervention.

L'analyse fonctionnelle de l'écosystème du volontariat international permet d'identifier les rôles critiques et les responsabilités des différents acteurs impliqués. Elle offre un cadre pour mieux comprendre les interactions entre les différents niveaux d'intervention, et permet d'ouvrir des pistes pour une coordination et des synergies plus efficaces. Ces éléments serviront de base pour élaborer des recommandations spécifiques à chaque groupe d'acteurs dans la phase suivante de l'étude.

Rôles et fonctions principales de l'écosystème

L'écosystème du volontariat, pour fonctionner de façon fluide et efficace, requiert des rôles et des fonctions que plusieurs acteurs se chargent de développer spécifiquement ou collectivement :

- **Des opinions publiques sensibilisées** aux questions de solidarité internationale et des individus intéressés pour s'engager hors de leur lieu de vie habituel et vivre une expérience de volontariat : **fonction « Éducation citoyenne et à la solidarité internationale » (ECSI).**

- **Des objectifs politiques, des politiques publiques et des cadres institutionnels et légaux** encourageant et soutenant le départ, l'accueil, et l'échange de volontaires d'un pays à l'autre dans les meilleures conditions juridiques, financières et de soutien possibles : **fonction « Cadres Institutionnels ».**
- **Des financements** et des dispositifs qui permettent la prise en charge des volontaires et le fonctionnement des acteurs de l'écosystème du niveau local au niveau international : **fonction « Financement ».**
- **Des programmes et des cadres opérationnels** (qualité, indicateurs, outils, etc.) traduisant ces objectifs et les conditions favorables au volontariat en dispositifs sectoriels et ou géographiques : **fonction « Programmes ».**
- **Des projets locaux et des missions sur le terrain** dans lesquels les volontaires seront amenés à opérer concrètement : **fonction « Projet local ».**
- **Des volontaires déployés** au sein des projets locaux et actifs à travers leurs missions spécifiques : **fonction « Missions des volontaires ».**

1.3.2 Contribution à l'envoi et à l'accueil des volontaires

L'analyse peut aussi aborder les fonctions de l'écosystème selon leur contribution à **l'envoi** ou à **l'accueil** des volontaires.

Envoi des volontaires

Fonctions d'envoi : Incluent une « demande » soutenue de la part de la population, une image positive et la reconnaissance du volontariat dans la société, le financement stable des programmes, les cadres légaux et institutionnels, la formation et le suivi des volontaires avant et après leur retour.

- La société reconnaît le volontariat et en a une image positive.
- Financement donateurs prévisibles et stables.
- Cadre légal du volontariat (statut, ouvertures à des droits à la retraite, couverture santé, rémunération, droits au chômage au retour, etc.).
- Programmes d'envois de volontaires.
- Formation au départ des volontaires.
- Suivi des volontaires pendant la mission et au retour (suivi / accompagnement individuel et analyse de données).
- Cadres de partenariat flexibles et inclusifs.

Accueil des volontaires

Fonctions d'accueil : Celles-ci concernent les perceptions institutionnelles dans les pays d'accueil (par rapport au volontariat international), l'adaptation des projets locaux aux missions des volontaires, les capacités d'accueil des structures, et les compétences interculturelles nécessaires au bon déroulement des missions.

- Cadres institutionnels et perceptions du volontariat dans les pays d'accueil.
- Projets et missions sur le terrain, adaptés à l'accueil et à la contribution des volontaires.
- Capacités d'accueil des associations et des structures d'accueil (locales ou antennes ONGI).

- Outils de suivi et d'accompagnement tout au long de la mission du volontaire.
- Compétences interculturelles des volontaires et des membres des structures d'accueil.
- Cadres de partenariat flexibles et inclusifs.

Les principaux acteurs de l'écosystème

Au niveau international : les principaux acteurs à ce niveau sont les institutions internationales et nationales ainsi que la société civile, impliquées dans des réseaux et initiatives internationaux.

- Société civile et réseaux d'acteurs : Forum / *Volunteer Groups Alliance* (VGA) / France Volontaires et les ONG de solidarité internationale / autres agences et plateformes de volontariat international.
- Institutions internationales : Nations unies à travers l'Agenda ODD notamment / Programme des Volontaires des Nations unies / Union africaine à travers l'Agenda 2063.
- Collectivités territoriales : United Cities and Local Governments (CGLU), diplomatie des villes.
- Institutions et cadres nationaux : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) / ministère de la Transition écologique (MTE) / ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (MSJVA) / Groupe AFD / Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDI) / Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) / Conseil présidentiel du développement (CPD) / Loi de programmation sur le Développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales (4 août 2021).

Au niveau national : les acteurs au niveau intermédiaire incluent les agences et les institutions nationales, les plateformes d'envoi et d'accueil de volontaires, et les réseaux de coopération décentralisée.

En France

- France Volontaires / Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) / Groupe Agence française de développement (AFD) / Agence du Service Civique.
- Coordination SUD / CLONG Volontariat / plateforme F3E / Réseaux ECSI.

- Plateformes agréées d'envoi de volontaires de la société civile.
- Organisations de la société civile (OSC) non agréées d'envoi de volontaires.
- Collectivités territoriales impliquées dans la coopération décentralisée (Cités unies France / Réseaux régionaux multi-acteurs-RRMA).
- Réseaux formels et informels d'anciens volontaires.

Dans les pays partenaires

- Institutions nationales dans les pays partenaires encadrant l'accueil et/ou l'envoi de volontaires.
- Plateformes nationales et régionales d'associations de la société civile et notamment d'organisations de jeunesse.
- Ministères des Affaires étrangères, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.
- Réseaux de collectivités territoriales aux niveaux national et régional (par exemple régions littorales), réseaux nationaux des maires, etc.
- Réseaux formels et informels d'anciens volontaires.
- Ambassades de France et missions diplomatiques locales.

Au niveau local : les acteurs locaux sont ceux qui mettent en œuvre concrètement les projets et les missions accueillant les volontaires (dans les pays partenaires et en France).

- Responsables de programmes dans les structures d'envoi de volontaires.
- Responsables de projets dans les ONG de solidarité internationale et dans les associations locales accueillant les volontaires.
- Structures d'accueil de volontaires auprès d'institutions publiques locales (hôpitaux, instituts d'éducation, collectivités territoriales, etc.).
- Volontaires et leurs réseaux pendant leur période d'activité.

1.3.3 Questions et dimensions structurantes

Questions et dimensions à reprendre ou à intégrer dans le cadre de l'étude chaque fois que cela est pertinent.

Identifier les flux d'influence : Qui influence qui ? Analyser les relations d'influence entre les acteurs de chaque niveau (international, national et local). Par exemple :

- **Les acteurs internationaux** comme les institutions internationales (Organisation des Nations unies-ONU, Union européenne-UE) ou nationales (MEAE, AFD, France Volontaires, CNDSI) influencent ou mettent en œuvre directement les **cadres politiques et légaux** qui structurent le volontariat. Comment ces cadres se répercutent-ils sur les programmes au niveau national ?
- **Les acteurs nationaux** (France Volontaires, AFD, Agence du Service Civique (ASC), agences et programmes en charge de la jeunesse, Cités unies France, etc.) traduisent ces cadres dans des programmes concrets, tout en exerçant une influence sur les acteurs internationaux (à travers leur mandat de représentation dans les instances et réseaux internationaux ou à travers des initiatives de plaidoyer, etc.), mais aussi sur les acteurs locaux par la conception des missions, l'orientation stratégique, etc.
- **Les acteurs locaux** (ONG, associations et institutions locales, volontaires) envoient de l'information vers les niveaux nationaux et internationaux via des évaluations de terrain, des retours d'expérience, des ajustements opérationnels, la participation à des événements nationaux ou internationaux valorisant le volontariat, influençant ainsi les cadres et les politiques futures. Quelle est leur capacité d'influence ? Comment la renforcer ?

Les synergies entre les niveaux

- **Synergies institutionnelles :** Montrer comment les décisions prises ou mises en œuvre au niveau national (ex. : adoption de cadres légaux ou de stratégies internationales) créent des opportunités pour les acteurs aux niveaux nationaux et locaux. Par exemple, la mise en place d'un cadre juridique favorable par un pays d'accueil peut faciliter l'envoi de volontaires. Illustrer comment des programmes (niveau national) profitent de ces décisions, en optimisant l'envoi et l'accueil de volontaires dans les ONG locales (niveau local).
- **Synergies opérationnelles :** Expliquer comment les structures locales d'accueil bénéficient de l'appui

méthodologique et financier des niveaux nationaux et internationaux. Une meilleure coordination et la mise en place de partenariats pérennes entre ces niveaux peut améliorer l'impact des missions sur le terrain.

Les contraintes et les leviers d'action

Contraintes structurelles : Identifier les principaux freins à une meilleure coordination ou efficacité des acteurs. Par exemple :

- Financements instables ou insuffisants.
- Cadres juridiques mal adaptés aux contextes locaux.
- Compétences interculturelles limitées des volontaires et des structures d'accueil.

Leviers d'action : Proposer des pistes pour améliorer ces interactions. Par exemple :

- Renforcer la **formation interculturelle** des volontaires et des membres des structures locales en lien avec les questions environnementales et écologiques.
- **Développer les partenariats** entre le secteur du volontariat et les acteurs du secteur environnement (notamment ONG et fondations).
- Développer des **partenariats public-privé** pour diversifier les sources de financement.
- **Harmoniser les cadres légaux** entre pays d'envoi et d'accueil pour simplifier la gestion des missions (notamment celles développées dans le cadre du volontariat de réciprocité).

1.4 Situer la contribution du volontariat : la méthode de l'étude

Évaluer la contribution du volontariat aux enjeux environnementaux revient dans cette étude à apprécier dans quelle mesure les activités du V.I.E.S transcrivent en actions concrètes les engagements internationaux pour les ODD environnementaux (que ces actions aient été ou non construites en tenant compte de l'Agenda 2030). Il s'agit aussi d'appréhender le degré d'appropriation du secteur quant aux limites planétaires : leur compréhension appelle à des réponses à la fois stratégiques et systémiques.

1.4.1 Une méthodologie répondant aux contributions plurielles : du volontariat, des volontaires, selon les géographies

On distingue **la contribution du volontariat en tant que système** (un cadre organisationnel et opérationnel, animé par l'ensemble des parties prenantes du secteur) de **la contribution du volontaire en tant qu'individu** (son expérience, son parcours, son engagement pendant et après sa mission). Conjointement, une **distinction géographique** permet aussi de comprendre la perception des structures ou des volontaires selon leur contexte.

Ainsi, les contributeurs à l'étude ont été :

- des membres du secteur, identifiés avec le comité de pilotage et confortés par la cartographie d'acteurs.
- des volontaires en SCI, VSI et VEC en mission depuis au moins trois mois (sauf pour ceux en VEC dans la mesure où la durée de leur engagement peut être plus courte).

- des volontaires ayant terminé leur mission en SCI, VSI et VEC depuis au moins trois mois jusqu'à deux ans au maximum.

La validation du périmètre du questionnaire, qui structure l'étude et les résultats souhaités, a permis de définir les informations à récolter dans le cadre du **questionnaire en ligne, des entretiens individuels et collectifs**. Les membres du COPIL ont facilité l'identification, la mise en relation et la diffusion du questionnaire auprès des volontaires ainsi que des structures d'accueil, qui a été l'outil au cœur de la collecte, pour lequel :

- **521 réponses de volontaires on été enregistrées**, sur les zones couvertes par France Volontaires (72 % de réponses complètes sur les 755 réponses). Concernant les dispositifs, 64,1 % sont en VSI, 34 % en SCI et 1,8 % en VEC. Parmi eux, on dénombre 139 volontaires « en réciprocité ». Par ailleurs, 54,8 % sont en mission depuis plus de six mois et moins d'un an. Deux fois plus de femmes ont répondu, et 80 % des répondants sont diplômés du 2^e et 3^e cycle. Enfin, 36,3 % ont entre 20 et 25 ans et 46,1 % ont entre 26 et 35 ans.

Le taux de retour est particulièrement bon pour les VSI, moins représentatif de la proportion de SCI et faible pour les VEC. Les résultats en pourcentage sont calculés par rapport à l'échantillon actif. Quand celui-ci est circonscrit à un périmètre géographique, un intérêt spécifique, la taille de l'échantillon est indiquée. Cette analyse au cas par cas a été préférée à une pondération systématique des réponses, d'autant qu'il n'a pas été souhaité une pondération par genre, ni par dispositif.

- **166 réponses de structures d'accueil ont été reçues**, à la suite de l'envoi via France Volontaires et le Fonjep, avec le concours des membres du COPIL. Parmi celles-ci, 42 sont situées en France, 124 se répartissent entre les continents Afrique, Asie, Amérique centrale et Amérique du Sud et une île du Pacifique.

Les deux questionnaires contenaient des questions similaires de façon à consolider l'analyse globale, à l'exception des questions propres à l'engagement des volontaires et la suite de leur parcours.

Une nomenclature commune des pratiques des volontaires

Une nomenclature commune des pratiques des volontaires est proposée. Celles-ci ont été identifiées à partir d'une revue de littérature et de premiers entretiens, puis consolidées au cours de l'étude ; elles sont au cœur du questionnement adressé aux volontaires et aux structures d'accueil. Cette étape a été réalisée avant d'aborder la question des critères car, pour fournir une mesure, il est nécessaire d'en identifier précisément l'objet.

Les pratiques du V.I.E.S ont été classées au sein des ODD et comparées aux cibles des ODD (ou sous-objectifs). Si des activités peuvent contribuer à plusieurs ODD, pour éviter des doubles comptes, les résultats d'une activité sont alors attribués à un ODD en fonction du domaine de la mission tel qu'il est enregistré dans les statistiques du MEAE. La sensibilisation au tri des déchets dans une mission répertoriée « environnement » est ainsi attribuée à l'ODD 12 ; si elle est réalisée dans le cadre d'une mission « infrastructure », à l'ODD 11 ; à une mission « jeunesse », à l'ODD 4.

1.4.2 Les niveaux de contribution aux ODD

La mesure de la contribution peut se lire à travers un indicateur de résultats ou de mesure des effets, quantitatif ou qualitatif. La spécificité de l'indicateur de contribution est qu'il vise la mesure des effets d'une action sur les ODD qui ne sont pas directement les objectifs

spécifiques de l'action. **L'objectif de la démarche est bien d'apprécier dans quelle mesure les actions retenues contribuent aux ODD**, qu'elles aient été ou non construites au regard des ODD.

Une étape importante de co-construction avec France Volontaires et ses membres fut d'identifier les activités et d'en apprécier les effets, en d'autres termes la pertinence et la cohérence des engagements au regard des défis environnementaux.

L'information par des indicateurs, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs, n'était pas systématiquement disponible. En effet, les indicateurs, quand ils existent dans les missions des volontaires, sont **essentiellement des indicateurs de réalisation** qui informent sur les activités réalisées (par exemple : nombre d'outils, parcours, supports / nombre de formations, d'ateliers). L'étude a pu aussi identifier des indicateurs de résultats qui informent sur les effets immédiats de l'intervention pour ses destinataires directs (nombre de personnes formées, typologie des publics sensibilisés). Quelques indicateurs d'impact environnemental sont accessibles dans les retours de missions (données liées à l'amélioration d'écosystèmes et données liées à des espèces / semences) mais au cas par cas.

Pour témoigner d'une contribution à la hauteur du panorama des activités, une séance de l'atelier final a présenté **l'outil « Radar des ODD »** ainsi que des critères d'appréciation, fondés sur les fonctions des volontaires dans leurs pratiques (cf. ci-après), une façon de qualifier le type d'effets possibles pour le secteur. Le Radar et l'application des critères pour la contribution du secteur aux ODD s'appliquent dans le cadre de cette étude à un périmètre macro : le secteur du V.I.E.S ou un programme.

1.4.3 Un critère lié aux fonctions du volontariat

Cinq fonctions sont reconnues dans les fiches missions du volontariat :

- **La sensibilisation.** Les activités de sensibilisation visent à toucher des publics, transmettre une information, parfois provoquer un changement de regard sans toutefois garantir le passage à l'action de ces publics.
- **Le renforcement de capacités** est défini comme un « processus de développement et de renforcement des compétences, des intuitions, des capacités, processus et ressources dont les organisations et communautés ont besoin pour survivre, s'adapter et prospérer dans

un monde en évolution permanente⁵ ». Les formations tout comme les moyens déployés inscrivent une action dans le long terme. Pour les publics, il s'agit d'expériences ou de ressources qui engagent un changement ou une adaptation.

- **L'assistance technique** renvoie à des compétences ou à l'utilisation d'outils spécifiques en appui d'une démarche, d'un processus.
- **Le plaidoyer, servi par toute activité stratégique**, est élaboré pour défendre une cause jusqu'aux campagnes ou une participation représentative auprès d'instances.
- **La gestion de projets** relève d'activités transversales : planification, coordination, gestion, suivi-évaluation, etc.

Elles ne mobilisent pas les mêmes compétences individuelles et organisationnelles, ni le même investissement. Elles inscrivent dès lors dans la durée, dans la relation avec les publics ou les partenaires, des effets différents (récurrence, accompagnement, coopération, alliances, innovations...).

1.4.4 Étude de cas sur le terrain au Sénégal

L'étude inclut l'analyse d'un terrain spécifique pour croiser les informations en s'appuyant sur les dynamiques en cours au **Sénégal**. Pour la mise en œuvre de ce volet spécifique de l'étude, un partenariat direct avec l'organisation sénégalaise **ARADES**⁶ a été privilégié. Ce volet « pays » comprend :

- une revue de littérature spécifique au contexte Sénégal ;
- un regard plus spécifique sur les réponses au questionnaire venant de volontaires mobilisés ou ayant été mobilisés au Sénégal, ainsi qu'auprès des structures d'accueil ;
- l'organisation de deux groupes focaux, l'un avec des volontaires présents au Sénégal, l'autre avec des structures d'accueil de volontaires et de représentants d'institutions sénégalaises ;
- la rédaction d'une note d'analyse sur la base de ces différentes contributions.

1.5 Le V.I.E.S face aux limites planétaires

Cette partie offre une vue d'ensemble de l'approche des limites planétaires perçues par le secteur, qu'elles soient la raison d'un programme de V.I.E.S (ex : V-Forêts) ou d'un projet spécifique, d'une mission ou au cœur de l'engagement des volontaires. Les principaux enseignements sont décrits ici pour les institutions, structures d'envoi et d'accueil ainsi que pour les volontaires, avec parfois un regard spécifique selon les contextes géographiques, organisationnels ou institutionnels.

1.5.1 Le climat, longtemps figure de proue des enjeux environnementaux

Lors des premiers entretiens ou lectures constitutives de la revue de littérature dans les publications de France Volontaires et des rapports de politiques nationales françaises, **l'axe climat est fréquemment privilégié**.

« La préservation de notre environnement est l'une des priorités de France Volontaires, de ses membres et partenaires. Face aux crises climatiques, l'urgence impose d'agir pour une transition

écologique complète et inclusive. Les volontaires jouent un rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour construire un avenir durable et résilient, pour toutes et tous, et collectivement⁷. »

Cette vision fait écho aux annonces du président de la République, qui, lors du Conseil présidentiel du développement de mai 2023, annonçait la création de 2 625 missions de Volontariat de solidarité internationale d'ici à 2027 auprès d'organisations internationales, d'administrations étrangères et d'organisations de la société civile.

5 Définition des Nations unies

6 https://www.linkedin.com/posts/arades-association-pour-la-recherche-action-d%C3%A9veloppement-et-environnement-au-sahel_arades-agrikulturellekumiji-s%C3%A9n%C3%A9gal-activity-7196312831275814912-g09C/?originalSubdomain=fr

7 Sur le site de France Volontaires, rubrique environnement

« Cet investissement dans la solidarité internationale passe par l'atteinte de dix objectifs prioritaires ; deux recouvrent directement des problématiques en lien avec les enjeux environnementaux : accélérer la sortie du charbon et financer les énergies renouvelables dans les pays en développement et émergents pour limiter le réchauffement climatique global à 1,5 °C ; protéger les réserves les plus vitales de carbone et de biodiversité, dans les forêts et l'océan, pour préserver la planète. »

En décembre 2015, trois mois après l'adoption de l'Agenda 2030, la France a accueilli la COP21 ; pour la première fois dans le processus multilatéral sur le changement climatique, un accord rassemble toutes les nations pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets. L'atténuation des impacts sur le climat est devenue une figure de proue des politiques environnementales des pays industriels. Depuis 2024, au vu du faible ralentissement des émissions de gaz à effets de serre, l'adaptation apparaît incontournable dans les pays du Sud comme au Nord. La France a d'ailleurs

adopté une trajectoire tendant vers + 4 °C d'ici à 2100, l'Europe se réchauffant plus rapidement que d'autres parties du globe. L'adaptation recourt à des solutions fondées sur la nature, des aménagements des littoraux, des infrastructures, la résilience des populations...

Des missions et programmes témoignent d'ailleurs de l'importance grandissante des forêts, de la réduction des pollutions, de l'accès à l'eau au regard de scénarios avec un stress hydrique croissant... À ce titre, la présente étude porte une attention particulière à ne pas hiérarchiser un objectif ou un défi par rapport à un autre, mais à renforcer une compréhension des besoins face aux limites planétaires vécues localement.

Une analyse du rapport spécial du GIEC⁸ de 2018 a été présentée au comité de pilotage de l'étude. Elle établit des synergies entre les ODD et les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en tenant compte des sols pour rester sur une trajectoire de + 1,5 °C. Ces trajectoires assoient l'approche systémique de l'étude.

There is a rapidly narrowing window of opportunity to enable climate resilient development

Multiple interacting choices and actions can shift development pathways towards sustainability

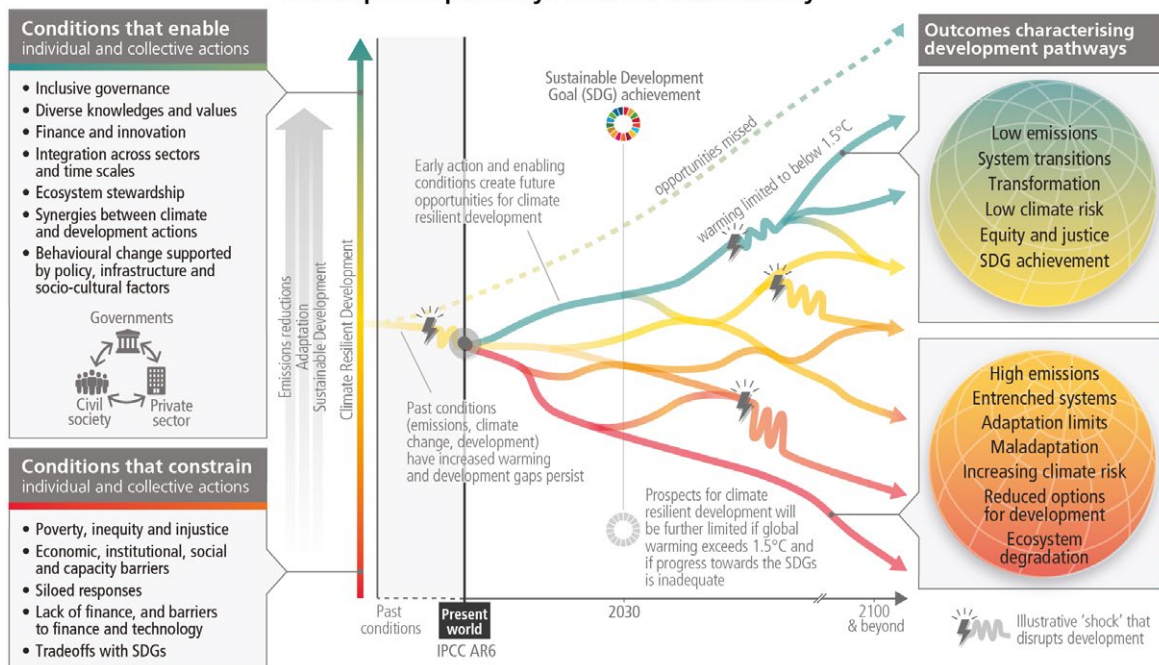
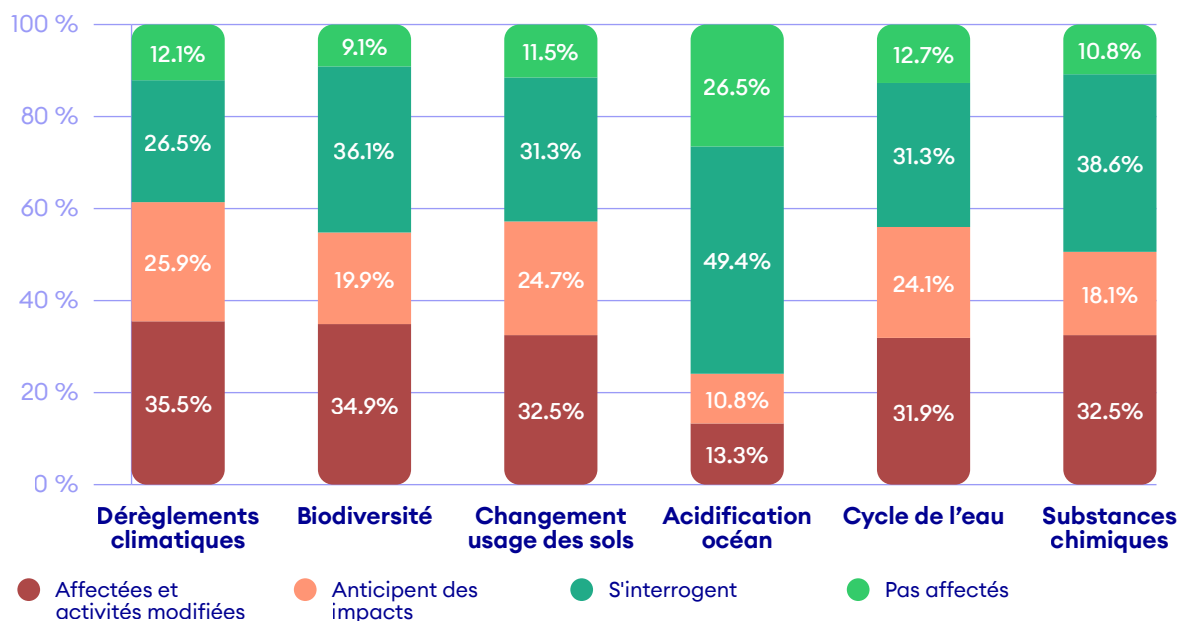


ILLUSTRATION N° 3 – Trajectoires climat et ODD – rapport spécial du GIEC 2019

8 Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté – 2019

1.5.2 Des structures d'accueil déjà confrontées à la dégradation des limites planétaires



GRAPHIQUE N° 2 – Questionnaire structures d'accueil : Comment ces enjeux décrits par le référentiel de limites planétaires affectent-ils votre activité ?

Concernant les dérèglements climatiques, 61,4 % des structures d'accueil affirment être affectées au point de modifier leurs activités ou de l'anticiper. Ces perturbations sont en tête des pressions environnementales appelant à des changements stratégiques ou organisationnels.

« Les impacts de la crise climatique et le réchauffement climatique, la Tunisie les subit et les gens les vivent. Ce ne sont plus des mots qu'on perçoit ou des rapports et études qu'on lit. »

Association tunisienne, accueillant deux volontaires par an, spécialisée dans la permaculture.

La biodiversité est le deuxième enjeu environnemental pour lequel les structures modifient leurs activités (34,9 % d'entre elles) ; en comptant celles qui anticipent de changer, elles sont en tout 54,8 % à être affectées par l'érosion et la dégradation de la biodiversité.

Le changement d'usages des sols concerne l'urbanisation et son emprise sur les terres agricoles, la déforestation liée à l'expansion d'une agriculture intensive, mais aussi des projets miniers, comme témoigne une association aux Philippines :

« Des mines à grande échelle nous menacent. »

Ainsi, 57,2 % des structures d'accueil se disent affectées et modifient leurs activités ou l'anticipent.

Le cycle de l'eau ouvre aussi vers un avenir préoccupant pour 55,9 % des structures.

« Nous ne maîtrisons plus les saisons, nos productions agricoles sont devenues aléatoires, les cours d'eau tarissent précocement, etc. »

Association du Bénin, accueillant trois volontaires par an.

L'introduction de nouvelles entités ou substances chimiques de synthèses introduites par l'Homme (OGM, herbicides, microplastiques, polluants organiques persistants) affectent 50,6 % des structures.

Concernant **l'acidification de l'océan**, alors que cet enjeu n'impacte directement que 24,1 % des structures d'accueil, elles sont près de la moitié à s'interroger sur ce phénomène. La connaissance est un préalable au pilotage de l'action, la corrélation entre le renforcement des connaissances et le passage à l'action se retrouve dans différentes analyses de cette étude. La Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable a été lancée en 2021 afin de répondre aux trop nombreuses lacunes concernant l'océan. Nous étudierons plus précisément la nature des informations recherchées, qui peuvent répondre aux interrogations (prise de conscience, outils...) dans une partie spécifique.

1.5.3 Des structures d'accueil dans les pays partenaires davantage affectées par les enjeux environnementaux

Les structures d'accueil (SA) sont affectées et modifient leurs activités, du fait :	Moyenne de toutes les SA interrogées	Pour les SA situées hors France
du dérèglement du climat	35,5 %	41,1 %
de l'érosion de la biodiversité	34,9 %	40,3 %
du changement d'usage des sols	32,5 %	38,7 %
de l'acidification de l'océan	13,2 %	16,1 %
des perturbations du cycle de l'eau	31,9 %	38,7 %
de l'introduction de nouvelles substances chimiques	32,5 %	37,9 %

TABLEAU N° 1 – Questionnaire structures d'accueil

Pour les six pressions environnementales étudiées dans l'étude des limites planétaires, **les résultats des structures situées hors de France montrent une sensibilité supérieure** à celle de l'ensemble des répondants. Ces menaces sont perçues comme des raisons significatives d'évolution des activités, plus importantes que celles perçues par leurs homologues en France.

1.5.4 Les diagnostics pour renforcer la connaissance du contexte local des structures d'accueil

Parmi les 166 structures d'accueil ayant répondu au questionnaire, 62,1 % d'entre elles utilisent des diagnostics (soit 103 structures d'accueil). **Les diagnostics concernant l'évolution du climat et de la biodiversité sont les plus couramment utilisés, avec 38,5 %** des structures d'accueil qui les prennent en compte. Comme déjà observé, il existe une prise de conscience significative de l'impact de ces deux enjeux cruciaux. Un nombre notable de structures (28,9 %) analysent les pollutions chimiques, ce qui est essentiel pour comprendre les impacts des activités humaines sur les écosystèmes. Les diagnostics sur les sols (25,3 %) et le cycle de l'eau douce (21,7 %) sont également très utilisés. En revanche, seulement 6 % des structures se concentrent sur la santé de l'océan, quand le besoin d'information est le plus grand, ce qui pourrait indiquer un besoin d'accroître l'attention sur cet aspect vital de l'environnement.

Les diagnostics sont principalement établis à partir de la **participation des citoyens et communautés (37,9 %), et de plans nationaux ou locaux (37,3 %)**. En ce qui

concerne la participation des citoyens et des communautés, ce résultat souligne l'importance de l'engagement communautaire, de la nécessaire connaissance des populations par les structures d'accueil et du lien de proximité qu'elles nourrissent. Les entretiens avec le Gret et le groupe focal Océan ont souligné la nécessité d'un diagnostic basé sur la participation locale et l'expertise en anthropologie ou en sciences sociales. Cela permettrait de cartographier ces espaces et de co-construire des recommandations, ainsi que d'échanger des bonnes pratiques entre pairs. Ainsi, pour l'ODD 14, a été partagée l'idée suivante :

« Il faut intégrer les acteurs qui travaillent avec l'océan, les pêcheurs sont les premiers concernés. Il y a un besoin d'échanges de bonnes pratiques entre pêcheurs, potentiellement plus intéressant que des formations ad hoc. »

Propos d'un ancien volontaire, aujourd'hui engagé dans une association locale aux Comores pour une gestion durable du poulpe de récif.

Des outils tels que des cartographies participatives ou des ateliers d'identification des besoins ont été mentionnés, et la formation des VSI à ces outils, suggérée. Au fondement de cette approche, l'échange sur les codes culturels locaux est important, et des réflexions s'ouvrent sur des axes de partenariat scientifique ou académique. D'ailleurs, **les données scientifiques et les partenariats avec des universités ou laboratoires sont également des sources importantes**, bien que moins fréquentes (22,3 % et 18,7 % respectivement à la question posée sur le besoin et l'accès à des diagnostics). Il est possible

d'améliorer cette étape préalable à l'accès à la connaissance en intégrant davantage la recherche scientifique, tant en termes de données que de process, notamment pour des prélèvements (ODD 6, 14 mais aussi 2 et 15). Des activités que peuvent mener des volontaires.

À l'inverse, 37,9 % des structures d'accueil n'utilisent pas de diagnostic. Il s'agit possiblement d'un frein à leur compréhension ou à leur capacité à évaluer concrètement l'impact sur leurs activités des enjeux environnementaux.

1.6 Des volontaires mobilisés pour les enjeux environnementaux

1.6.1 Une conscience accrue qui amène à l'action

Interrogés sur les limites planétaires les plus connues du grand public, **les volontaires montrent que plus ils sont informés sur ces enjeux, plus ils ont tendance à vouloir agir sur ce phénomène.** Ainsi, les données révèlent une population de volontaires **largement consciente des enjeux liés au réchauffement climatique, avec 57,8 %** d'entre eux affirmant déjà prendre des mesures concrètes. Ce chiffre témoigne d'une mobilisation significative, illustrant que de nombreux individus ont intégré des pratiques pour atténuer leurs contributions aux émissions de gaz à effet de serre. Une part importante des volontaires, soit 26,7 %, se montre ouverte à en apprendre davantage, soulignant un potentiel de formation et de sensibilisation encore à exploiter.

La **perte de biodiversité**, un enjeu crucial pour la santé des écosystèmes, est également au cœur des préoccupations. Avec **42,4 % des volontaires qui s'informent et 35,5 % qui agissent**, il est clair que la reconnaissance de l'importance de la biodiversité est en forte croissance. De plus, 17,1 % envisagent d'agir, ce qui montre une volonté d'engagement qui pourrait être renforcée par des efforts de sensibilisation.

Le **changement d'usage des sols, notamment la déforestation et l'urbanisation, préoccupe 48,9 % des répondants.** Bien que 26,9 % d'entre eux agissent déjà, il existe un écart entre la sensibilisation et l'action concrète. Enfin, **la perturbation du cycle de l'eau douce et l'augmentation des substances chimiques dans les écosystèmes sont des sujets qui touchent également un grand nombre de volontaires. Respectivement, 54,3 % et 39,4 %** des répondants montrent un intérêt pour ces problématiques, avec des actions déjà entreprises par 19,8 % et 39,4 % d'entre eux. La prise de conscience des dangers liés à la pollution chimique et aux événements météorologiques extrêmes est croissante.

Pour un sujet moins connu tel que l'acidification de l'océan, qui suscite l'intérêt de 56,2 % des répondants pour plus d'information, seulement 19,2 % agissent déjà.

1.6.2 Un besoin d'accompagnement pour le passage à l'action

Le contraste entre l'intérêt et le passage à l'action se situe souvent dans la proposition de solutions, a minima d'initiatives éducatives, pour permettre individuellement de comprendre quelles sont ses capacités d'action.

« Je travaille dans le domaine de l'environnement. Je suis pleinement au courant des divers enjeux. J'agis dans la mesure de mes moyens et des possibilités offertes par la société. »

Volontaire en VSI au Cameroun, 2024

« Je suis très sensible à ces sujets, mais je ne vois pas comment agir à mon échelle. »

Volontaire en VSI au Vanuatu, 2023

L'accompagnement vers le passage à l'action, tel que le développement de missions de V.I.E.S, constitue également une réponse à l'éco-anxiété lorsqu'elle se manifeste.

« Ces causes, au-delà de me toucher, m'an-goissent et me paralysent ; donc je lis peu à ce sujet qui me semble sans issue. J'ai peu d'espoir que les Hommes commencent à respecter la Terre donc je commence à envisager une vie en autonomie afin d'envisager le pire. L'Inde m'a révélé la beauté humaine sous un nouveau jour et m'a donné espoir mais les humains changent sous la contrainte. »

Volontaire en SCI en Inde, 2023

Bien qu'une minorité (1,7 %) ne se sente concernée par aucun de ces enjeux, **la grande majorité des volontaires expriment leur volonté de s'engager et attendent des ressources supplémentaires pour agir.** À noter que le croisement des données âge, formations initiales,

domaines d'activités de la mission, lieux de résidence avec l'engagement ou la curiosité des volontaires

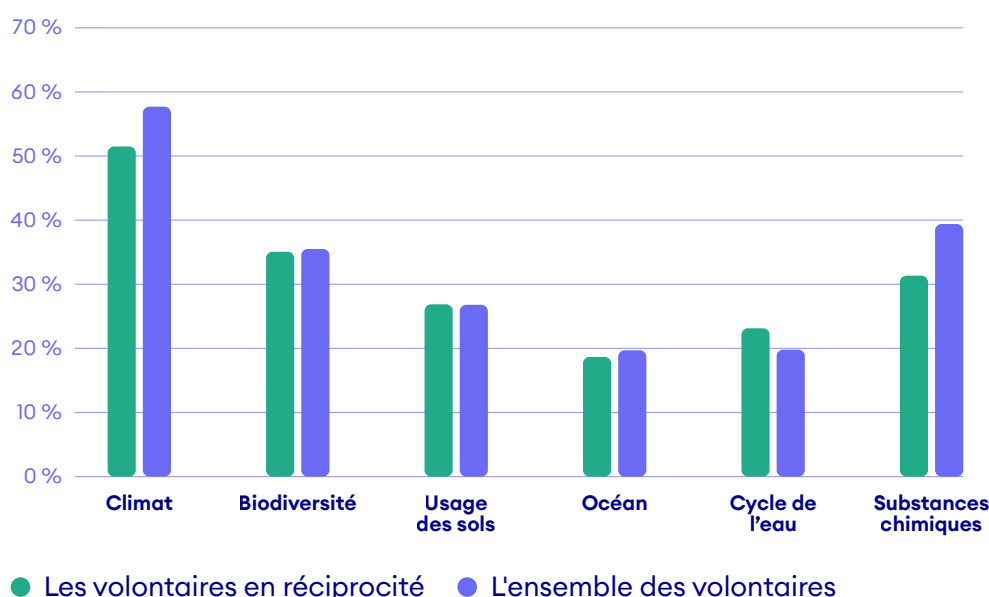
pour les enjeux environnementaux ne fait pas ressortir de déterminants.

1.6.3 Une dimension universelle des enjeux environnementaux partagée par les volontaires

Sur les 521 répondants au questionnaire, 139 volontaires sont ou ont été en mission en France, dans le cadre du principe de réciprocité. **Leurs préoccupations et leur passage à l'action est sensiblement similaire à l'ensemble du panel**, permettant aux structures d'envoi qui facilitent la réciprocité d'appréhender d'une

manière commune la montée en puissance des enjeux environnementaux dans la formation, les missions et les engagements des volontaires. Ces résultats démontrent également la dimension universelle des enjeux environnementaux qui n'ont pas de frontières dans leurs conséquences.

Les volontaires agissent déjà pour :



GRAPHIQUE N° 3 – Questionnaire volontaires

1.6.4 Contextes de vulnérabilité et lien renforcé aux défis environnementaux

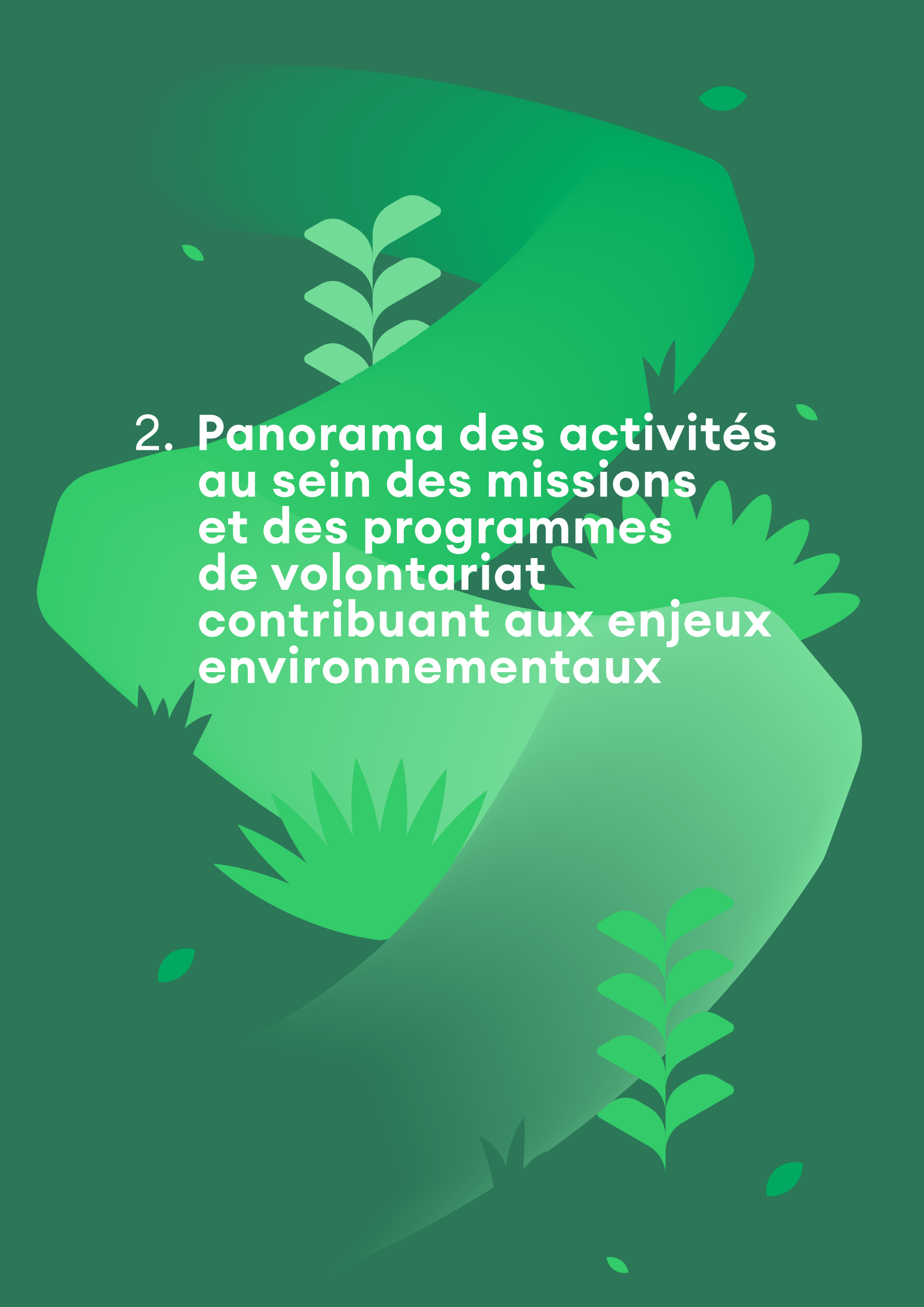
Pour certaines régions comme le Sahel, particulièrement vulnérables aux réchauffements climatiques, la totalité des 27 répondants au questionnaire, originaires du Burkina Faso, du Cameroun, de Mauritanie, du Sénégal ou du Tchad agissent sur cet enjeu. Pour les neuf volontaires résidents de régions insulaires (Comores, la Réunion, la Guadeloupe, les Philippines), 8 d'entre eux agissent déjà pour le climat et 4 pour l'océan, alors que 4 s'informent et 1 compte agir.

Cette observation, bien que limitée par la taille de l'échantillon, souligne **l'engagement des volontaires en réciprocité, influencé par les dégradations perçues dans leur proche environnement** et par une approche

locale, potentiellement traditionnelle, de connexion à la nature.

Les défis que représentent le climat mais aussi l'érosion de la biodiversité, le changement d'usage des sols avec notamment la déforestation et les pollutions plastiques et chimiques sont des phénomènes sociétaux, quels que soit l'âge, la formation initiale ou le pays de résidence des volontaires. Mais si la prise de conscience et le sentiment d'urgence sont globaux au sein des volontaires, **ceux qui sont originaires de zones géographiquement exposées (Sahel, îles, etc.) semblent plus enclins au passage à l'action et au renforcement de l'information, probablement en raison d'une sensibilisation directe.**



The background is a solid dark green. Overlaid on this are several large, irregular, lighter green shapes that resemble stylized rocks or foliage. Scattered throughout are various plant motifs: some are simple, rounded leaves, while others are more complex, resembling ferns or succulents. The overall aesthetic is clean and modern, with a strong focus on the color green.

2. Panorama des activités au sein des missions et des programmes de volontariat contribuant aux enjeux environnementaux

2.1 Les pratiques dans le cadre des missions des volontaires

2.1.1 La sensibilisation au cœur des missions

Pour situer la contribution, l'étude s'est référée à la connaissance qu'en ont ceux qui la réalisent : **les pratiques menées par les volontaires et établies par les structures d'accueil dans les missions**. Cette approche ascendante ou *bottom up* met en cohérence le local avec le global. La première identification des pratiques a été consolidée par les données de l'enquête renseignées par les volontaires et structures d'accueil. Une **liste de 45 activités** partagées et applicables à tous les domaines des missions donne lieu à une nomenclature qui a structuré l'analyse comme les recommandations de cette étude.



TABEAU N° 2

Ainsi, les réponses des volontaires et celles des structures d'accueil aboutissent à une hiérarchie similaire des mises en œuvre. Dans le cadre des missions des volontaires, les pratiques sont d'abord appliquées à **l'éducation, la sensibilisation et à la participation de proximité**.

Du point de vue des volontaires, **la sensibilisation est clairement au cœur de leurs missions (40,9 %)**, et le

renforcement de capacités (montrant une volonté d'accompagner les individus dans un changement de comportement) **représente 16,2 %** des activités. **L'accompagnement technique représente 21,9 %** des activités (projets de préservation de la biodiversité, recherche de partenariat ou de synergie pour une approche intégrée qui combine agriculture durable et conservation de la nature, gestion des déchets, et économie circulaire pour

réduire le gaspillage au sein des structures d'accueil et encourager la réutilisation des ressources).

Il y a un effort pour développer des actions de plaidoyer, notamment pour la participation des jeunes dans les processus décisionnels liés à l'environnement. Cela souligne l'importance de l'engagement communautaire et d'une prise de décision inclusive.

Les réponses des structures d'accueil pour des **activités de renforcement de capacités** aux enjeux environnementaux sont principalement reliées à des missions recensées dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures ou de la production. Des synergies qui peuvent aisément combiner environnement et santé publique, ou environnement et développement local. Les structures disposent alors des compétences pour accompagner ce type d'activités qui proposent le développement d'outils ou de formations spécifiques pour renforcer l'expertise locale. Les activités liées au renforcement de capacités des structures d'accueil sont inscrites dans les missions des volontaires (diagnostics, partenariats scientifiques...). **Ces activités plus techniques, plus pragmatiques, s'appuient sur des profils de volontaires qualifiés ou des partenariats locaux qui structurent des méthodes.** Le plaidoyer pour des politiques environnementales plus robustes est encore à renforcer dans les pratiques du volontariat des structures d'accueil.

« Je travaillais dans le monde de l'impact et j'ai un master en ESS. J'ai créé un programme pour des entrepreneurs à impact, en lien avec mon expérience. Déjà engagée pour le climat, j'ai développé un bilan carbone et un potager urbain. Ma structure d'accueil intégrait des enjeux environnementaux à sa mission de justice sociale, et appliquait des actions écoresponsables. »

Volontaire en VSI au Sénégal

2.1.2 La nécessaire diversification des pratiques

Comme nous l'avons vu précédemment, d'après les volontaires, 40,9 % des missions portent sur des questions de sensibilisation. Il s'agit d'une étape fondamentale à la conduite d'un changement. Pour preuve, dans l'article « Leverage Points : Place to intervene in a System », la scientifique américaine Donella Meadows, connue pour ses travaux sur l'environnement, propose une hiérarchie en douze points de leviers pour influencer un système complexe. Dans cette perspective, elle accorde une importance considérable à la diffusion des idées. Elle indique que transformer un système en profondeur nécessite de modifier l'état d'esprit ayant engendré ce système. Toutefois, cet objectif est complexe à atteindre. Plus le levier d'action est élevé, plus le système opposera une résistance significative, avertit-elle. Les sociétés sont particulièrement réticentes aux remises en question de leur paradigme, bien plus que face à tout autre type de modification.

Ainsi, pour provoquer des changements globaux, il est nécessaire de **s'appuyer sur la diversité des actions possibles des volontaires, de la sensibilisation aux enjeux environnementaux jusqu'aux activités plus techniques**, qui peuvent se faire en complémentarité. Dans ce contexte d'urgence climatique et comme cela avait déjà été mis en évidence lors de l'étude menée par France Volontaires en mai 2021⁹, les volontaires à travers leurs missions se trouvent à la croisée des chemins de l'écosystème du volontariat et sont de véritables « pierres angulaires ». Ils sont des acteurs singuliers qui à travers leurs pratiques se nourrissent des savoirs locaux, mobilisent leurs compétences, traduisent et relaient l'information depuis et vers les autres acteurs (structures d'accueil et d'envoi, collectivités locales, équipes locales, communautés d'habitants, institutions, etc.). Ils prennent des initiatives qui ont des effets sur leurs propres pratiques, mais aussi sur celles de l'écosystème dans son ensemble. Ces effets pourraient être renforcés en déployant ces actions dans un cadre et une stratégie encore plus définis et élaborés. Or les activités plus techniques, cadrées, voire institutionnalisées et escomptées en fonction de l'impact souhaité, garantissent aux communautés de pouvoir agir de manière autonome et durable.

9 « Volontariat international d'échange et de solidarité, quelle contribution à l'Agenda 2030 ? », France Volontaires, 2021

2.2 Une intégration diverse des enjeux environnementaux dans les structures et missions des volontaires

2.2.1 Des organisations majoritairement engagées, mais à des degrés variables

Les organisations intègrent-elle des enjeux environnementaux dans leurs objectifs stratégiques ?	selon les structures d'accueil	selon les volontaires
Oui, elle intègre des pratiques transversalement	53,6 %	34 %
Oui, c'est sa raison d'être	27,7 %	12 %
Oui, pour s'adapter aux politiques locales ou à la réglementation	24,7 %	NA
Oui, l'intention est là, mais on doit progresser	24,7 %	23,8 %
Oui, de manière ponctuelle pour répondre aux attentes des bailleurs	10,2 %	NA
Autre	3,6 %	2,9 %
Non, pas du tout	3 %	17,1 %

TABLEAU N° 3 – Questionnaire structures d'accueil et volontaires

Les résultats du questionnaire révèlent que **la majorité des structures d'accueil affirment intégrer les enjeux environnementaux dans leurs pratiques**. Néanmoins, cette intégration prend des formes diverses : pour 53,6 % elle est transversale, tandis que 27,7 % en font leur raison d'être. Du côté des volontaires, la perception est plus nuancée : seuls 12 % estiment que l'environnement est au cœur de la mission de leur structure d'accueil, et 17,1 % estiment qu'il n'y a aucune prise en compte de ces enjeux. Ces écarts soulignent l'importance de clarifier les priorités des structures et de mieux aligner perception et pratique.

2.2.2 Une intégration des enjeux environnementaux souvent transversale

Par ailleurs, lorsque les organisations prennent en compte les enjeux environnementaux dans leurs stratégies, c'est le plus souvent **de manière transversale, en les associant à d'autres thématiques comme jeunesse et éducation au développement durable, genre et climat**, inégalités sociales et santé environnementale. Cette approche peut favoriser une compréhension systémique des interdépendances entre enjeux sociaux et environnementaux. Toutefois, elle tend aussi à diluer la visibilité de l'action environnementale spécifique, ce qui

peut limiter la reconnaissance de l'impact des missions concernées et réduire la lisibilité de l'engagement stratégique des structures.

Les organisations, qui n'ont pas encore pris en compte ces enjeux, peuvent réfléchir aux bénéfices qu'une telle intégration pourrait apporter à leur compréhension des défis globaux, qu'il s'agisse des impacts déjà observés ou de leurs questionnements à ce sujet, tant en termes d'impact environnemental, de financements que de mobilisation des volontaires.

Les missions et les motivations des volontaires impactés par l'engagement environnemental des structures

Conjointement, les structures d'accueil ont été interrogées sur l'intégration des enjeux environnementaux dans les missions des volontaires. Il en ressort que le niveau d'engagement des structures en matière d'environnement influence directement les missions proposées aux volontaires. En conséquence, **les organisations qui intègrent ces enjeux de manière proactive proposent des missions plus significatives sur le plan environnemental**. Au regard des intérêts et engagements pour les enjeux environnementaux des volontaires,

cette convergence permet de renforcer un sentiment d'accomplissement. La quête de sens exprimée par la

jeunesse trouve ainsi une réponse dans les actions des organisations face aux défis environnementaux.

Comment les enjeux environnementaux s'intègrent-ils dans les missions des volontaires que vous accueillez dans votre structure ?	
Ils définissent les objectifs de la fiche de mission	47 %
Ils ne sont pas au cœur de leur mission	39,2 %
Vos financeurs flèchent ces enjeux et vous les reliez aux missions des volontaires	20,5 %
Les phénomènes (sécheresses, espèces menacées...) compliquent leurs missions sur le terrain et vous devez les adapter	10,9 %
Autre, dont : • Les volontaires interviennent régulièrement pour évoquer la manière dont le changement climatique les touche dans leur pays • Nous comparons les enjeux entre la France et les pays des volontaires (France). • La question écologique et prendre soin du vivant (personnes et environnement) font partie intégrante de nos valeurs. (France)...	4,8 %

TABEAU N° 4 – Questionnaire structures d'accueil

Plusieurs cas de figure se dessinent quant à l'intégration des enjeux environnementaux dans les pratiques du V.I.E.S :

- **Un engagement fort** prononcé par la structure d'accueil. Certaines organisations intègrent les enjeux environnementaux dans leur raison d'être. Les missions des volontaires sont souvent conçues pour répondre à des enjeux environnementaux spécifiques. Cela peut inclure des projets de conservation, d'éducation à l'environnement, des accompagnements techniques (diagnostics...). **Les volontaires dans ces structures sont souvent motivés par un sens clair de la mission et de l'impact.**
- **Un engagement modéré ou une approche réactive** de la structure par un renforcement de capacités et de la cohérence de l'activité, stimulés par une action externe. Par exemple, des projets peuvent être adaptés pour répondre aux attentes des bailleurs ou aux politiques locales, mais ne sont pas nécessairement alignés avec une vision environnementale globale. **Quand les enjeux sont intégrés de manière ponctuelle, les missions des volontaires peuvent être perçues comme moins impactantes.** Les volontaires pourraient percevoir leur travail comme une réponse à des exigences externes plutôt qu'une véritable contribution aux enjeux environnementaux. Cela pourrait avoir un impact sur leur satisfaction et leur engagement à long terme, créant ainsi une dissonance entre les motivations personnelles des volontaires et les

objectifs de l'organisation. Cependant, cela peut également représenter une **opportunité de développer des outils ou des compétences au sein de la structure**, permettant une progression vers une appropriation environnementale renforcée.

- **Un engagement faible** des structures d'accueil. Les volontaires peuvent alors se retrouver à travailler sur des projets qui n'ont pas de lien direct avec la durabilité, même si ces structures font face à des défis environnementaux sur le terrain et peuvent voir leurs actions se compliquer sans qu'il y ait une stratégie claire pour y faire face. Au regard de volontaires conscients des enjeux environnementaux dans leur propre contexte, l'attention sera **d'éviter de nourrir chez eux un sentiment d'inefficacité et de désengagement.** Il peut y avoir, avec ces volontaires, une **opportunité d'expérimentation ou d'immersion** en leur permettant d'engager une expérience significative en matière d'environnement. Cette posture d'ouverture permettrait de susciter une approche proactive en documentant cette expérience, en la renouvelant et en la diffusant plus largement dans la structure.

Les structures d'accueil impactées par les enjeux environnementaux soulignent la nécessité de s'adapter. Cela peut signifier que les volontaires doivent être flexibles et prêts à ajuster leurs actions en fonction des circonstances, ce qui peut être à la fois **un défi et une opportunité d'apprentissage.** Les structures qui réussissent à aligner leurs missions avec des objectifs

environnementaux clairs et significatifs sont susceptibles de bénéficier d'une **plus grande motivation de la part des volontaires**. À l'inverse, celles qui adoptent une approche plus réactive ou superficielle risquent à minima la critique, voire un désengagement ou une insatisfaction croissante. Au regard des motivations exprimées par les volontaires et des impacts pour les structures, il importe pour toutes les structures d'évaluer et d'améliorer continuellement l'intégration des effets des pratiques liées à l'environnement dans les missions des volontaires.

Parallèlement, selon les volontaires interrogés par questionnaire, 19,7 % des répondants n'ont pas réalisé de missions liées aux enjeux environnementaux ; leurs missions se sont concentrées exclusivement sur les domaines de l'éducation, de l'enfance, de la santé, du développement local et de la société civile. Ce résultat montre que **plus de 80 % des volontaires interrogés ont contribué aux enjeux environnementaux**, ce qui démontre la pertinence des indicateurs fournis par les ODD pour offrir une photographie plus précise de l'impact de l'action des volontaires.

2.3 Les indicateurs utilisés dans le cadre du volontariat

Les indicateurs identifiés dans cette étude renseignent principalement sur les publics et les outils mobilisés dans le cadre des missions de volontariat.

Ainsi, les structures d'accueil sont :

- **34 % à mesurer le nombre de personnes formées aux enjeux environnementaux ;**
- **33 % à relier les missions des volontaires aux ODD ;**
- **20 % à mesurer le nombre de personnes formées pour agir ;**

- 17 % à publier le nombre d'outils ou de méthodes créés ;
- 14 % à publier des données liées à l'amélioration d'écosystèmes (mangroves, qualité de l'eau...) ;
- 10 % à publier des données liées à des espèces ;
- 7 % à publier des données liées à des flux.

Toutefois, notons que 28 % des structures d'accueil n'utilisent aucun indicateur pour mesurer les résultats des missions sur les enjeux environnementaux.



CRÉDITS – France Volontaires

2.4 Les attentes des volontaires en matière d'environnement incitent le secteur du volontariat à s'emparer des enjeux environnementaux

2.4.1 Une prise en compte de l'engagement des volontaires par les structures d'envoi et d'accueil

Avant la mission

Les structures d'envoi indiquent **anticiper les préoccupations des candidats**, et donc réfléchir à croiser leurs « idéaux » (ou attentes) et ce qui se fait sur le terrain. Elles observent un **double mouvement entre des réalités environnementales et des enjeux plus traditionnels sur la pauvreté**. Certaines parlent d'« intégration modérée » des enjeux environnementaux. La transversalité de ces sujets revêt néanmoins plusieurs aspects :

- des missions qui répondent à des critères environnementaux ou « fléchages » ODD environnementaux comme par la Délégation catholique pour la coopération (DCC) ;
- l'analyse, dès l'émergence d'un nouveau projet, d'un cadre qui croise enjeux environnementaux, genre et jeunesse (Gret) ;
- une approche systémique (enjeux et partenaires) au sein de programmes, par exemple via le programme V-Forêts développé par France Volontaires.

« Jusqu'au tsunami en 2004, nous étions essentiellement focalisés sur des projets de solidarité internationale. Cette catastrophe naturelle fut une prise de conscience : le renforcement des communautés peut être balayé en quelques heures. Ce fut le début de projets qui concilient développement et environnement, avec des actions sur les mangroves notamment. Aujourd'hui, notre approche vise à préserver les forêts et la biodiversité pour atténuer les risques écologiques des communautés les plus vulnérables. »

Planète Urgence

Pendant la mission

Les volontaires, en vivant sur le terrain, sont directement confrontés aux effets du changement climatique, à la dégradation des conditions de vie ou encore au stress hydrique. **Cette proximité avec les réalités locales et les populations qui les subissent renforce leur sensibilité et**

nourrit un engagement qui dépasse la simple prise de conscience. Leurs pratiques quotidiennes, confrontées à ces enjeux, participent souvent à ancrer et affermir leurs convictions. Dans ce contexte, les structures d'envoi, inscrites dans une logique d'appui aux partenaires locaux, ont un rôle clé à jouer : préparer les volontaires à ces réalités environnementales, mais aussi soutenir les structures d'accueil dans leur capacité à les accompagner. Cette sensibilisation est d'autant plus essentielle qu'elle répond aux attentes croissantes des jeunes générations, en quête de sens et de cohérence. **Cette exigence se traduit souvent par une volonté d'adopter des modes de fonctionnement plus durables au sein même des organisations :** transports sobres, alimentation responsable, consommation raisonnée, pratiques écoresponsables au quotidien (réduction des impressions, usage d'objets réutilisables, etc.).

2.4.2 Des volontaires formés et expérimentés pour aborder des enjeux complexes

Les volontaires ayant répondu au questionnaire sont principalement âgés de 20 à 35 ans. 80 % sont diplômés du 2^e ou 3^e cycle universitaire, 42,8 % avaient un emploi avant leur mission et 26,7 % étaient étudiants.

Quels que soient les dispositifs, **les volontaires se révèlent particulièrement qualifiés pour répondre à des enjeux complexes** et mener à bien des projets relatifs à la gestion des écosystèmes, à la lutte contre les changements climatiques, à la santé publique liée à l'environnement ainsi qu'à l'éducation à la durabilité.

Avant leur départ, 22,1 % des volontaires étaient en recherche d'emploi. Cela peut indiquer l'intention, via leur engagement, **d'acquérir une expérience précieuse ou d'effectuer une transition de carrière.** Ainsi, les missions de volontariat peuvent être perçues comme des opportunités de développement personnel et professionnel. Le volontariat est une voie pour acquérir de l'expérience et des compétences (cf. partie 3.4 : la formation des volontaires accroît les résultats positifs de leurs missions).

Ces résultats coïncident avec l'enquête de France Volontaires sur les besoins des volontaires liés à l'accompagnement post-volontariat, publiés en 2024. Avec près

de 500 volontaires interrogés, ce travail met à jour trois profils de volontaires en fonction de leur motivation :

- Les solidaires actifs (37 %) allient ambition et solidarité. Ils veulent obtenir une expérience et de nouvelles compétences, tout en s'engageant pour des causes importantes.
- Les engagés culturels (35 %) sont passionnés par la diversité culturelle et linguistique. Ils cherchent particulièrement à être des acteurs engagés en faveur d'une meilleure compréhension de l'altérité.
- Les volontaires explorateurs (28 %) veulent voyager autrement. Ils souhaitent que le dépaysement et la découverte nourrissent leur parcours professionnel et leurs réseaux de contacts.

2.4.3 Un engagement personnel fort pour l'environnement au-delà de leur mission

À titre individuel, hors du cadre de votre mission, avez-vous contribué à certaines de ces actions en lien avec les enjeux environnementaux ?

Sensibiliser aux enjeux environnementaux	261	50,1 %
Appliquer une économie circulaire : réduire, réparer, recycler, réutiliser	186	35,7 %
Favoriser le vélo, les transports en commun	82	15,7 %
Développer des potagers urbains	67	12,9 %
Supprimer les produits chimiques	53	10,2 %
Développer un bilan carbone	20	3,9 %
Aucune action liée aux enjeux environnementaux	137	26,3 %
Autre*	22	4,2 %

*dont : Sensibilisation et réduction de la climatisation au bureau - Favoriser la marche à pied - Mettre en place un espace végétalisé - Ateliers fresque du climat organisés et coordonnés à son initiative - Création d'une pépinière d'arbres forestiers - Suivi de formations UNITAR (plateforme des UN) sur l'économie verte et certification intitulée « Indicators for an inclusive green Economy, advanced Course » - Promouvoir une alimentation plus végétale, participer à l'organisation d'un marathon au profit d'une association de protection des animaux avec une partie ramassage de déchets - Potager scolaire - Organiser des universités populaires autour de la justice sociale et environnementale qui ne laisse personne de côté - Utilisation de contenants pour produits d'hygiène réutilisables - Consommation plus locale consommation diminuée de viande non-utilisation de bouteilles en plastique...

TABLEAU N° 5 – Questionnaire volontaires

En dehors de leur cadre de mission, de nombreux volontaires mènent des actions personnelles en lien avec les enjeux environnementaux. **Plus de la moitié des répondants (50,1 %) déclarent avoir mené des activités de sensibilisation, tandis que 35,7 % ont mis en pratique des principes d'économie circulaire** (réduction, réutilisation, réparation, recyclage). D'autres initiatives, bien que moins fréquentes, témoignent d'un engagement concret : 15,7 % favorisent les mobilités douces, 12,9 % ont développé des potagers urbains et 10,2 % ont supprimé les produits chimiques dans leur quotidien. Plus marginalement, 3,9 % ont mis en place un bilan carbone.

Seuls 26,3 % indiquent ne pas avoir mené d'action liée à l'environnement en dehors de leur mission.

Cet engagement personnel est d'autant plus remarquable chez les volontaires dont la mission ne comportait pas d'objectif environnemental. Parmi eux, 53 ont tout de même initié des actions de sensibilisation, 37 ont mis en œuvre des pratiques d'économie circulaire, 21 ont favorisé les mobilités douces, 12 ont mis en place des potagers urbains, 10 ont supprimé des produits chimiques et 4 ont réalisé un bilan carbone. **Ces chiffres révèlent une volonté d'agir qui dépasse le cadre formel de la mission.**

Plusieurs facteurs semblent favoriser cet engagement parallèle :

- **Le niveau de formation :** 61,5 % des volontaires impliqués dans ces actions détiennent un diplôme de niveau Bac + 2 ou supérieur.
- **La durée de la mission :** 60 % des volontaires engagés dans des actions personnelles sont en mission depuis plus de six mois, ce qui suggère que le temps passé sur place permet une meilleure compréhension du contexte local et un plus grand sentiment d'appartenance.

D'autres éléments peuvent également influencer la capacité à s'impliquer : la proximité avec les

communautés locales, le type de mission (par exemple, celles axées sur le renforcement de capacités ou l'accompagnement technique), ainsi que la motivation individuelle ou la curiosité environnementale. Les volontaires qui expriment le souhait d'en apprendre davantage sur les enjeux écologiques sont aussi ceux qui s'investissent le plus dans des actions complémentaires.

Ainsi, l'engagement environnemental des volontaires ne se limite pas à ce qui est prévu dans leur fiche de mission : il s'exprime aussi à travers des initiatives personnelles, souvent en lien étroit avec le terrain, les publics rencontrés et les ressources à leur disposition. **Cela confirme le rôle potentiel du V.I.E.S. comme catalyseur d'initiatives concrètes, même en dehors des cadres définis.**

2.5 Interculturalité et réciprocité : des leviers pour une coopération environnementale renouvelée

Les Objectifs de développement durable (ODD) constituent **le premier agenda international à vocation universelle**, engageant l'ensemble des pays sans distinction Nord/Sud. Ce principe d'universalité prend une résonance particulière dans les ODD liés au pilier « Planète », qui appellent à des transformations **systémiques** tant au Nord qu'au Sud. Les pays du Nord ont ainsi une responsabilité renforcée : ils doivent non seulement engager des transitions profondes dans leurs propres modèles de production et de consommation, mais aussi soutenir les efforts des pays partenaires face aux impacts du changement climatique.

Dans ce cadre, la coopération internationale sur les enjeux environnementaux doit **s'appuyer sur une logique de réciprocité** : partage d'expertises, échanges de pratiques, développement des sciences participatives, et renforcement des liens entre communautés et institutions académiques. Ces dynamiques permettent de dépasser certains biais de l'aide internationale classique, en reconnaissant les savoirs issus des territoires et l'expérience de chacun comme leviers d'action à part entière.

Cette orientation s'inscrit pleinement dans les discours politiques récents. Le président de la République française a réaffirmé, en février 2023, la volonté de la France de construire une relation « équilibrée, réciproque et responsable » avec les pays africains, un engagement déjà exprimé à Ouagadougou en 2017. Dans plusieurs pays (Sénégal, Togo, Équateur...), la diplomatie française a fait du principe de réciprocité dans le volontariat

international un axe structurant du partenariat, comme démontré dans l'étude « **La réciprocité dans le V.I.E.S** », parue en 2023. Cette vision rejoint également les attentes de nombreux pays partenaires, pour qui le volontariat représente un outil permettant de renforcer l'employabilité des jeunes. En conséquence, dans des zones particulièrement touchées par la crise climatique, les expériences de volontariat en France pourraient être perçues comme des opportunités pour parfaire ces expériences sur ces enjeux stratégiques.

L'exemple de Baïla Ba, volontaire sénégalais en Service civique en France en 2018 et 2019, illustre concrètement cette dynamique. En mission au sein du Lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus (71) en Bourgogne-Franche-Comté, il a acquis des compétences techniques et professionnelles nouvelles : apprendre d'autres techniques horticoles, développer des compétences de travail en équipe, d'initiation au monde professionnel, de soudure ou encore de maçonnerie paysagère. À son retour au Sénégal, il a pu créer une activité horticole avec l'aide de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Il emploie désormais trois personnes dans les locaux de l'entreprise et indirectement quatre personnes selon les besoins de ses chantiers. Ce type de parcours témoigne du potentiel du volontariat pour favoriser des retours d'expérience féconds et concrets dans les pays d'origine.

Dans le cadre de leur préparation au départ sont proposées aux volontaires des formations sur les différences

interculturelles, les codes sociaux et les traditions des communautés hôtes. Ces sessions jouent **un rôle clé pour prévenir les malentendus et garantir une collaboration harmonieuse entre les volontaires et les populations locales**. Les structures d'envoi ou d'accueil contribuent à cette formation préparatoire et assurent également un accompagnement continu des volontaires, en fournissant un soutien logistique et émotionnel tout au long de leur mission. Cela inclut la mise à disposition de ressources matérielles tels que des équipements ou un logement, ainsi qu'une assistance en cas de difficultés personnelles ou professionnelles. Ce soutien contribue à renforcer la résilience des volontaires face aux défis rencontrés sur le terrain.

L'engagement environnemental via le V.I.E.S permet de créer des liens avec d'autres personnes qui partagent des valeurs similaires, renforçant ainsi le **sentiment d'appartenance à une communauté engagée pour la protection de l'environnement au niveau mondial**. Ces connexions peuvent également mener à des collaborations futures dans des projets écologiques, ou ancrer le volontaire dans le territoire qu'il a découvert.

Enfin, cette approche fondée sur les échanges, l'horizontalité et la coopération mutuelle se retrouve dans de nombreuses initiatives, comme le partenariat entre le département de l'Isère et la réserve communautaire de Boundou au Sénégal, soutenue par l'association locale Corena qui accueille des volontaires. Le potentiel de création d'outils de sensibilisation et de formation au niveau régional et international est également important,

comme l'illustrent certaines initiatives liées à l'océan ou encore la publication d'un guide de bonnes pratiques sur la biodiversité en Afrique. Dans ce contexte, le **dialogue interculturel** au cœur des dispositifs de volontariat international représente un levier important sur les enjeux environnementaux. Dans cette même perspective, Planète Urgence, qui organise régulièrement des Fresques du climat, adapte fréquemment son contenu en fonction des contextes dans lesquels est donnée cette formation collaborative, comme en témoigne le premier volontaire international en VSI au sein de France Volontaires :

« Quand j'ai participé à la Fresque du climat organisée par Planète Urgence, cela ne faisait que deux mois que j'étais arrivé en France. À ce moment-là, je n'avais pas encore été assez sensibilisé aux enjeux environnementaux. Cette fresque a été un vrai déclic pour moi. C'était interactif, visuel, ludique, et surtout collaboratif. J'étais entouré de volontaires français qui s'apprêtaient à partir en mission à l'international, certains même en Afrique. Cela a rendu les échanges encore plus riches, car on discutait aussi de l'impact du dérèglement climatique sur les pays du Sud, et de la responsabilité que nous partageons tous face à cette crise. Ça m'a permis de mieux comprendre l'urgence climatique, et m'a surtout donné envie de m'approprier cet enjeu, d'en faire une part intégrante de mon engagement citoyen. »

Volontaire sénégalais en VSI en France,
France Volontaires, 2025

2.6 Focus Sénégal : Panorama

Le cadre des enjeux environnementaux au Sénégal¹⁰

À l'instar des autres pays subsahariens, le Sénégal est soumis à de sévères contraintes environnementales (réchauffement climatique, désertification, dégradation du couvert végétal, érosion côtière, pollution marine, faible traitement des déchets urbains, etc.). En conséquence, il s'agit spécifiquement de réduire la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles, les effets néfastes du changement climatique et la perte de biodiversité à travers la lutte contre la déforestation et la dégradation des terres, la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées, la lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes des changements climatiques.

En ce qui concerne les actions mises en place au niveau national, la lettre de politique de développement de la pêche et de l'aquaculture (2016-2023) est une illustration parmi d'autres des initiatives prises en cohérence avec les ODD fixant des objectifs à atteindre et des priorités à mettre en œuvre. L'objectif général de cette initiative est de gérer durablement les ressources halieutiques et de restaurer des habitats à travers l'aménagement durable des pêcheries maritimes et la restauration des écosystèmes aquatiques dégradés. Un plan national d'immersion de récifs artificiels ainsi qu'un plan national d'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture face au changement climatique à horizon 2035 est aussi mis en œuvre.

Une longue tradition du volontariat au Sénégal

Le Sénégal bénéficie d'une longue tradition d'accueil et de mobilisation de volontaires, initiée dès les années 1970. France Volontaires y est présente depuis plus de cinquante ans, et l'ouverture de l'Espace Volontariats en 2010 a marqué un tournant important, renforçant la proximité avec les acteurs locaux, qu'il s'agisse des autorités, de la société civile ou des organisations partenaires

françaises. Au-delà de la promotion du volontariat international, France Volontaires accompagne la mise en œuvre de projets coconstruits répondant aux priorités locales, et facilite également l'envoi de jeunes volontaires sénégalais en mission en France, dans une logique de réciprocité.

Le volontariat s'inscrit pleinement dans les axes prioritaires de la coopération franco-sénégalaise, tels que l'appui à la jeunesse, le sport, la coopération décentralisée, les enjeux environnementaux – notamment la lutte contre la déforestation et le changement climatique – ainsi que le développement d'initiatives dans les territoires les moins couverts par les dispositifs habituels. Les autorités sénégalaises ont également exprimé en 2022 la volonté de coopérer avec France Volontaires dans la mise en place des décrets d'application de la nouvelle loi portant sur le volontariat sénégalais, promulguée en juillet 2021 par le président Macky Sall.

Le programme régional Volontaires pour la Grande Muraille Verte (V-GMV) occupe une place particulière dans ce contexte. En tant qu'initiative phare de lutte contre la désertification et de restauration des terres, il illustre la complémentarité entre volontariat national et international au service de la résilience écologique et socio-économique des territoires. La mobilisation de volontaires dans ce cadre est perçue comme un levier de participation citoyenne des jeunes, de renforcement des partenariats entre pays et de soutien aux engagements internationaux pour la biodiversité et le climat.

En facilitant l'implication des jeunes sur ces thématiques, notamment autour d'initiatives socio-économiques durables en lien avec l'agriculture, l'environnement et l'insertion, le programme V-GMV contribue directement aux ambitions partagées de développement durable, à la fois locales, régionales et globales.

¹⁰ République du Sénégal, « revue nationale volontaire », Sénégal, [en ligne] : 19253Rapport_national_volontaire_Snegal_version_finale_juin_2018_FPHN2.pdf (un.org) – 2018

Contribution du programme Volontaires pour la Grande Muraille Verte au partenariat entre la France et le Sénégal

Dans le cadre du programme Volontaires pour la Grande muraille verte (V-GMV), un atelier de capitalisation et de valorisation des actions des volontaires a été organisé le 6 juin 2024 au ministère de l'Environnement et de la Transition écologique sénégalais. Cette rencontre a permis de mobiliser plus de 80 acteurs du programme ainsi que de nombreux représentants des institutions sénégalaises et françaises.

Cette rencontre, organisée par France Volontaires en partenariat avec l'Agence sénégalaise de la reforestation et de la Grande Muraille Verte (ASERGMV) a été présidée par le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique et l'ambassadrice de France au Sénégal. Les différents discours d'ouverture témoignent de l'impact du programme de volontariat sur les relations entre la France et le Sénégal ainsi que et l'accompagnement des femmes et des jeunes dans le développement d'activités socio-économiques solidaires comme :

L'allocution de Christine FAGES, Ambassadrice de France au Sénégal :

« Le Président de la République, en lançant l'accélérateur de la Grande Muraille Verte lors du One Planet Summit du 11 janvier 2021, a démontré le soutien français aux objectifs ambitieux de l'initiative. Restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, séquestrer 250 millions de tonnes de CO₂ et créer 10 millions d'emplois verts d'ici 2030 suppose un effort multi-partenarial important. Le Programme des volontaires pour la Grande Muraille Verte financé par le ministère des Affaires étrangères français est une nouvelle fois une preuve du soutien protéiforme de la France à cette initiative. »

L'allocution du ministre sénégalais de l'Environnement et de la Transition Écologique, le Professeur Douada NGOM :

« Considérant que France Volontaires place au cœur de ses priorités la préservation de la biodiversité et l'accompagnement des femmes et des jeunes dans le développement d'activités socio-économiques solidaires, en lien avec l'agriculture et la préservation de l'environnement dans les pays du Sud, le programme volontaires pour la Grande Muraille Verte contribue à l'atteinte de cet objectif. »

Des volontaires engagés face aux enjeux environnementaux au Sénégal

En 2023, l'Espace Volontariats a recensé 95 structures d'accueil de volontaires au Sénégal, dont plus de la moitié sont implantées à Dakar (52 %), suivies de Thiès (16 %), Fatick et Saint-Louis (6 % chacune). Ces structures sont majoritairement des associations (56,8 %), mais incluent aussi des collectivités territoriales (13,7 %), des services de l'État (9,5 %), ainsi que des établissements scolaires (6,3 %) et de santé (5,3 %).

Environ 50 volontaires ayant réalisé leur mission au Sénégal ont répondu au questionnaire, représentant près de 10 % de l'ensemble des répondants. Leurs réponses témoignent d'une conscience accrue des enjeux environnementaux majeurs : dérèglements climatiques, perte de biodiversité, changement d'usage des sols, acidification des océans, perturbation du cycle de l'eau douce et pollution chimique des écosystèmes.

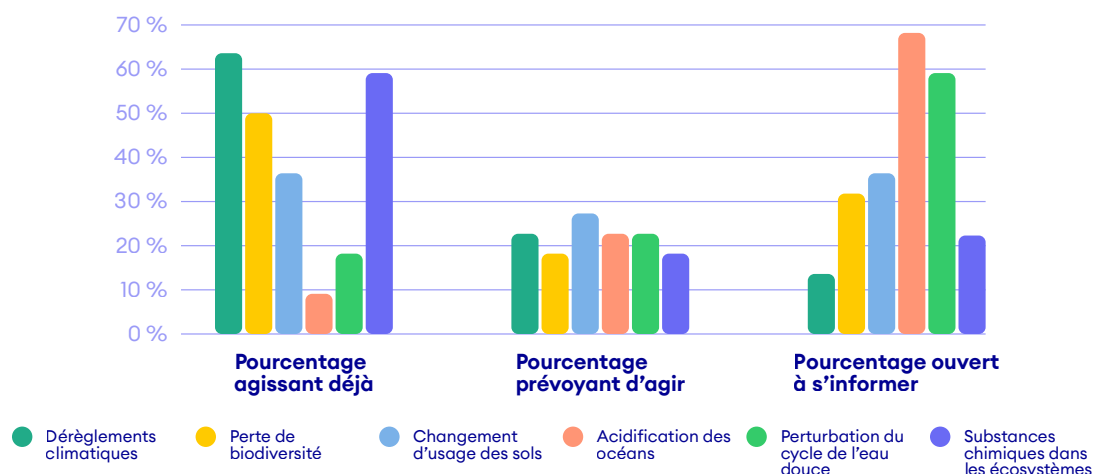
Parmi ces enjeux, **les volontaires agissent particulièrement sur les dérèglements climatiques (63,6 %) et la réduction des substances chimiques (59,1 %)**. En revanche, l'engagement est plus limité sur l'acidification des océans (9,1 %) et la gestion de l'eau douce (18,2 %), bien que l'intérêt pour ces thématiques reste élevé : 68,2 % souhaitent en savoir plus sur les océans et 59,1 % sur l'eau douce. Les enjeux liés à la biodiversité et à l'usage des sols suscitent un engagement modéré, mais pourraient bénéficier d'un soutien accru par le biais d'actions ciblées.

Ces résultats illustrent un potentiel d'engagement significatif, mais aussi la nécessité d'approfondir la sensibilisation, de proposer des outils concrets d'action et de faciliter l'émergence d'initiatives locales durables. Encourager les pratiques écoresponsables, développer des campagnes d'information et renforcer l'accompagnement des volontaires dans leurs actions pourrait permettre de transformer cette prise de conscience en leviers d'impact plus systématiques.

Perception des volontaires concernant les principaux enjeux environnementaux au Sénégal

Principaux enjeux	Pourcentage agissant déjà	Pourcentage prévoyant d'agir	Pourcentage ouvert à s'informer
Dérèglements climatiques	63,6 %	22,7 %	13,6 %
Perte de biodiversité	50 %	18,2 %	31,8 %
Changement d'usage des sols	36,4 %	27,3 %	36,4 %
Acidification des océans	9,1 %	22,7 %	68,2 %
Perturbation du cycle de l'eau douce	18,2 %	22,7 %	59,1 %
Substances chimiques dans les écosystèmes	59,1 %	18,2 %	22,3 %

TABEAU N° 6



GRAPHIQUE N° 4 – Perception des volontaires concernant les principaux enjeux environnementaux au Sénégal. Questionnaire volontaires

Des motivations des volontaires ancrées dans les enjeux globaux et les dynamiques locales

Les volontaires engagés dans une mission de V.I.E.S au Sénégal expriment des motivations variées, qui convergent principalement autour **de l'envie d'agir pour des causes d'intérêt général, en particulier la solidarité internationale et le développement durable**. Pour la moitié des répondants, l'engagement repose avant tout sur la volonté de contribuer à des causes majeures, soulignant ainsi l'importance de la responsabilité sociale et environnementale dans leur décision. Ces volontaires voient dans leurs missions une occasion unique de faire une différence tangible, tant sur le plan local que global.

Pour 27,3 % d'entre eux, la mission constitue également une opportunité **d'acquérir une expérience**

enrichissante dans un domaine en lien avec leurs intérêts professionnels ou académiques, souvent liés à l'environnement ou au développement durable. Ce type d'engagement permet aux volontaires de mettre en pratique leurs compétences, de renforcer leur employabilité et de développer leur expertise dans des secteurs spécifiques comme la gestion des ressources naturelles, l'éducation au développement durable ou la transition agroécologique.

En parallèle, 13,6 % des volontaires sont motivés par **le désir de vivre une expérience interculturelle**, illustrant l'aspect enrichissant de ces échanges sur le plan personnel. Enfin, 9,1 % ont abordé cette mission comme une période de réflexion ou de césure dans leur parcours, marquant un temps de pause pour réorienter ou enrichir leur trajectoire professionnelle. Cette dimension

interculturelle joue également un rôle important dans la construction de compétences transversales telles que la communication interculturelle et l'adaptabilité.

Ces tendances sont globalement cohérentes avec les motivations exprimées par les volontaires dans d'autres pays, mais **au Sénégal, l'intérêt pour les enjeux environnementaux ressort de manière plus marquée**. En effet, 15 % des missions recensées dans le pays sont en lien avec l'environnement, contre seulement 6 % à l'échelle globale. Cela reflète une sensibilité accrue aux défis climatiques, écologiques et sociaux auxquels le territoire sénégalais est confronté, et confirme l'attractivité des missions ayant un impact environnemental tangible.

Intégration des enjeux environnementaux dans les missions des volontaires au Sénégal

Les réponses au questionnaire mettent néanmoins en évidence certaines limites dans les actions menées dans le cadre des enjeux environnementaux. Il semblerait qu'au sein de l'échantillon analysé aucune initiative significative n'a été entreprise pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ce qui interroge face aux besoins essentiels des communautés locales. De plus, les enjeux liés aux énergies renouvelables restent encore peu intégrés dans les interventions des volontaires interrogés, réduisant ainsi l'impact potentiel sur la transition écologique et la durabilité des solutions mises en œuvre. Ces limites soulignent **la nécessité d'élargir les domaines d'action pour répondre de manière plus globale aux défis environnementaux et sociaux**.

Néanmoins, la participation de volontaires au groupe focal organisé à Dakar fournit une autre photographie de la situation, notamment parce que les projets portés par les structures d'accueil étaient directement en lien avec des questions environnementales (école alternative et intégrale, habitat écologique, réserve naturelle, accès

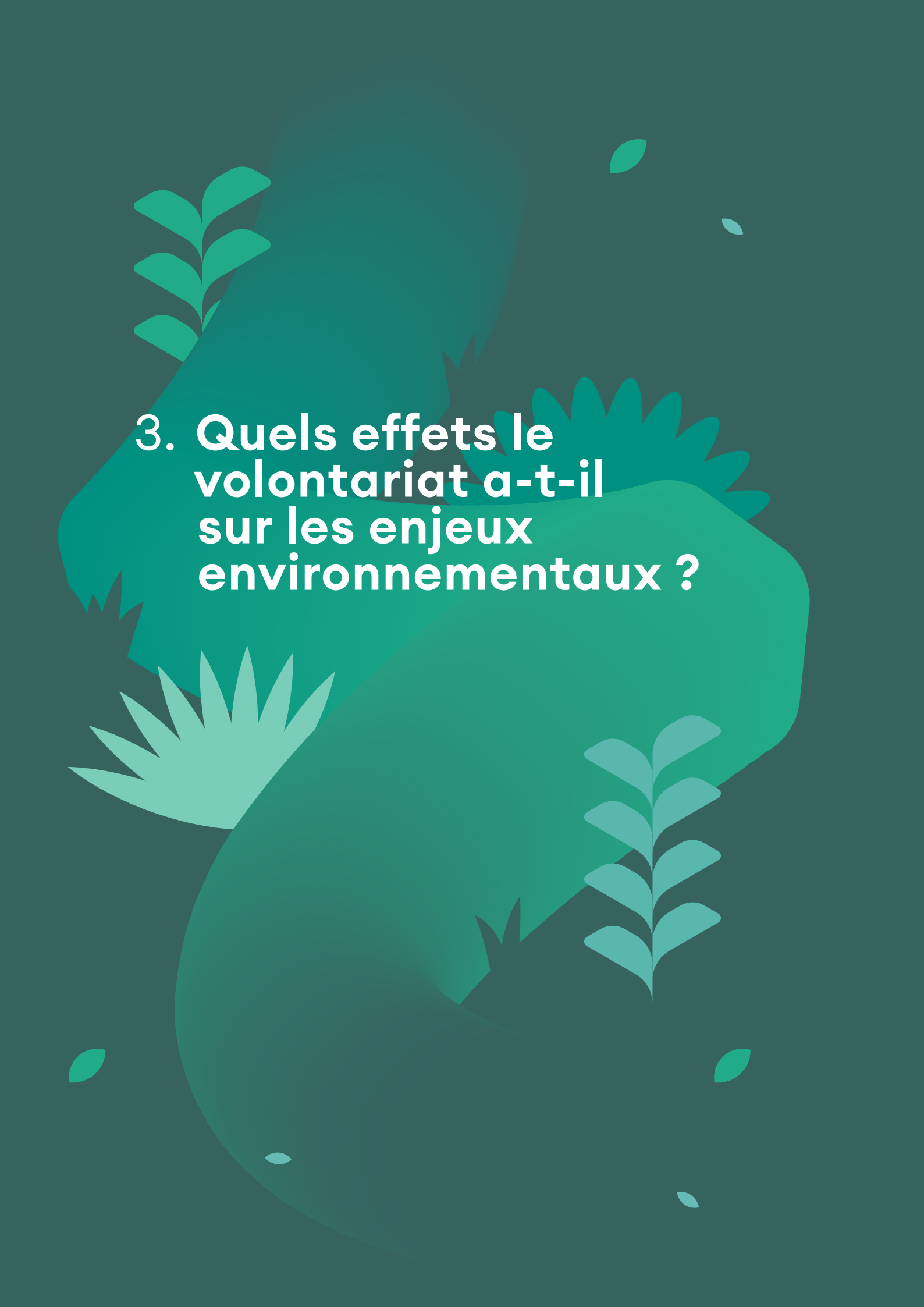
à l'eau, Grande Muraille Verte, recherche environnementale, etc.). Les volontaires des associations Jiwnit, Enda Pronat, Djarama, Corena, Experts Solidaires ou Arades témoignent toutes dans leur mission **d'approches intégrées concernant différentes dimensions des enjeux environnementaux** comme le lien entre sensibilisation, formation et activités concrètes ou encore le développement de partenariats locaux pour pérenniser les initiatives. Certaines activités de plaidoyer sont aussi souvent intégrées dans les missions des volontaires.

Des perspectives et un potentiel à exploiter

Les motivations, particulièrement centrées sur les enjeux environnementaux dans un contexte tel que celui du Sénégal où les défis climatiques, écologiques et sociaux sont prégnants, montrent que le volontariat international peut jouer **un rôle clé dans l'engagement des jeunes pour un avenir durable**. Cet engagement est soutenu par des cadres institutionnels et des plans nationaux en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement. En revanche, les réponses des volontaires suggèrent qu'il est possible de renforcer et de formaliser l'intégration des enjeux environnementaux dans leurs missions, ainsi que de développer des outils ou des formations spécifiques pour mieux aborder ces enjeux. L'analyse des questionnaires souligne la **nécessité d'élargir les domaines d'action des missions** pour répondre de manière plus globale et transversale aux défis environnementaux et sociaux. Enfin, la richesse des expériences partagées lors des groupes focaux par les volontaires et les structures d'accueil directement impliqués dans des projets environnementaux montre le potentiel d'apprentissage et de diffusion de bonnes pratiques existant au Sénégal sur différents enjeux environnementaux (parcs naturels, accès à l'eau potable, écovillage, éducation intégrale, lutte contre la désertification, recherche appliquée, etc.).



CRÉDITS PHOTO – France Volontaires

The background is a solid teal color. It features several stylized plant elements: a large, light teal leaf-like shape in the center, a smaller light teal leaf-like shape to its left, and a dark teal leaf-like shape to its right. There are also several small, dark teal leaves scattered around the central shapes.

3. Quels effets le volontariat a-t-il sur les enjeux environnementaux ?

3.1 Le V.I.E.S : un levier concret au service des ODD environnementaux

Le Volontariat international d'échange et de solidarité (V.I.E.S) contribue activement à la mise en œuvre de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux liés à **l'agriculture durable, à la préservation de la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et à l'éducation au développement durable**. Ces missions, menées sur le terrain, traduisent en actes les principes de l'Agenda 2030, notamment en favorisant des **approches participatives et inclusives**.

L'Agenda 2030 repose en effet sur la mise en place de partenariats efficaces entre gouvernements, société civile et secteur privé, à tous les niveaux d'intervention (mondial, régional, national et local). Ces partenariats doivent être inclusifs, fondés sur des principes et des valeurs partagées, la recherche de l'intérêt général et la volonté commune de placer les populations et la planète au cœur des priorités.



La solidarité, en facilitant la coopération entre personnes de cultures et d'origines diverses autour de causes communes.



L'appropriation, en permettant aux communautés de définir leurs propres priorités et de demander des comptes aux acteurs publics.



La participation, en permettant aux citoyennes et citoyens de contribuer et de collaborer à la résolution de problèmes de développement, par le biais d'activités auto-organisées ou l'engagement dans des structures existantes.



L'innovation, en favorisant de nouveaux modes de collaboration, transcendant les frontières professionnelles, géographiques et financières habituelles.



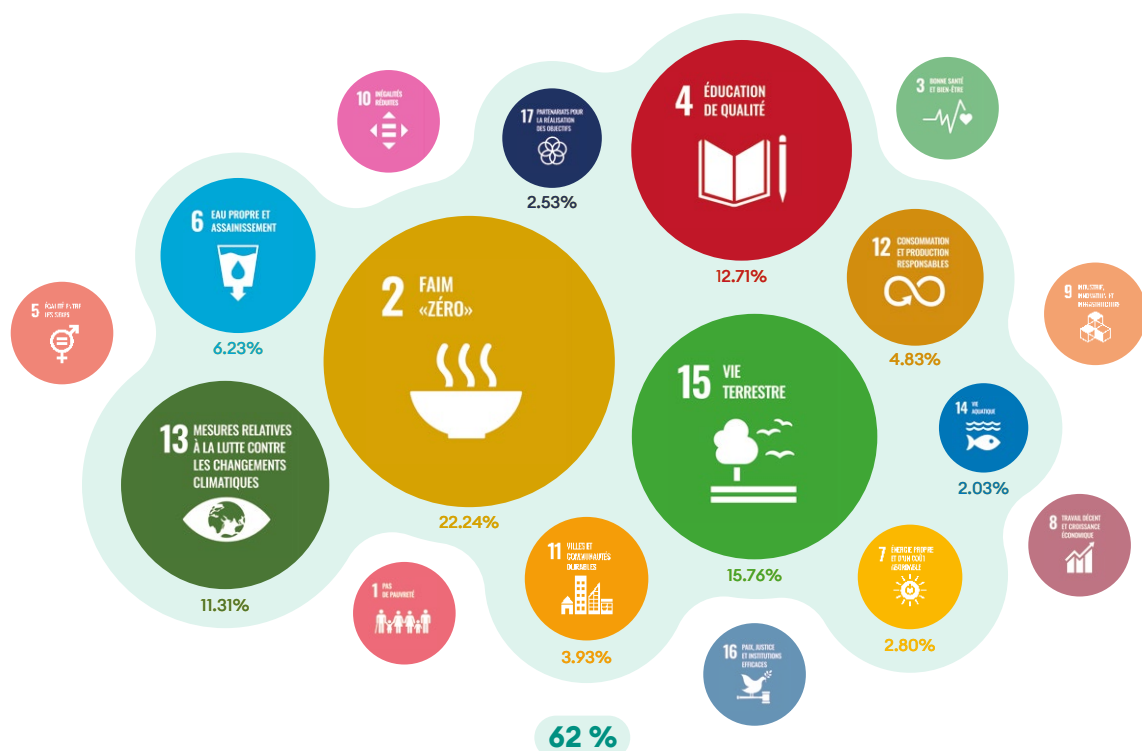
L'inspiration, en suscitant l'enthousiasme et la mobilisation à travers des récits d'engagement porteurs d'espoir.



L'inclusion, en donnant à chacun la possibilité de contribuer, y compris les publics les plus marginalisés.

L'analyse des données issues de cette étude montre que **62 % des pratiques mises en œuvre par les volontaires contribuent directement à des ODD environnementaux**, en particulier l'ODD 2 (agriculture durable), l'ODD 4 (éducation au développement durable), et les ODD 13, 14 et 15 relatifs au climat, à la vie aquatique et à la biodiversité terrestre.

11 « The Contribution of Volunteering to Climate Action and Community Resilience », Jane Feeney, UNV – 2024



des pratiques mises en œuvre par les volontaires
contribuent directement à des ODD environnementaux

[LES ODD 2, 4 ET 17 NE SONT IDENTIFIÉS ICI QUE POUR LEURS RELATIONS AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX]

ILLUSTRATION N° 4 – Contribution des pratiques des volontaires aux ODD environnementaux

L'analyse, à travers la grille des ODD, offre une plus grande lisibilité des actions contribuant aux enjeux environnementaux. En précisant les objectifs spécifiques sur lesquels portent les actions, il est plus probable d'identifier les résultats sur lesquels le V.I.E.S peut peser dans le suivi de l'Agenda 2030.

Ce fut le cas de Planète Urgence, qui a pour but de soutenir les femmes et les hommes qui s'engagent pour préserver les forêts et la biodiversité. L'organisation a été retenue dans le cadre des programmes V-Forêts et V-Amazone mis en œuvre par France Volontaires. En 2020, Planète Urgence a réalisé une étude portant sur la contribution de leur action aux ODD. Pour ce faire, grâce à deux questionnaires (l'un aux OSC locales, l'autre aux volontaires) auprès de ses 217 partenaires locaux et anciens volontaires dans ses 17 pays d'intervention,

elle a pu identifier une contribution significative à plusieurs ODD :

- Du fait de son action de volontariat, Planète Urgence agit spécifiquement sur l'ODD 14 « Vie aquatique » et l'ODD 15 « Vie terrestre ».
- Mais l'analyse montre que l'action se déploie naturellement sur trois autres ODD, dépassant ainsi le cadre strictement lié à l'environnement : ODD 4 « Éducation de qualité », ODD 10 « Réduction des inégalités », et ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».

Cette évaluation confirme la capacité du volontariat à agir au croisement de multiples enjeux, en apportant des réponses concrètes et durables aux défis environnementaux, sociaux et économiques.

3.2 Le V.I.E.S impacte l'ensemble des ODD

3.2.1 Le Radar des ODD

Pour interroger et évaluer la contribution d'une action aux ODD ainsi que son potentiel d'amélioration, il est nécessaire de disposer d'un outil. L'outil proposé ici est le Radar des ODD. Initialement conçu pour couvrir les 17 ODD, le Radar a été adapté pour se concentrer exclusivement sur les ODD environnementaux. Les cibles, adoptées en 2015, ont été reformulées pour rendre visibles les pratiques du V.I.E.S.

Le Radar se matérialise par :



Un tableau Excel reprenant les ODD et les pratiques du V.I.E.S reliées aux cibles des ODD (identifiées dans le panorama)

		mesure le projet contribue-t-il à atteindre cet objectif ? et une cible prioritaire, puis d'autres cibles si pertinentes						Indiquez un indicateur pertinent et complétez par une valeur initiale et à atteindre			
ODD	n°ODD	Cible prioritaire	Cible secondaire	Cible secondaire	cotation initiale 2025	cotation après amélioration si mise en place des	Les actions initiales	Citez les actions à mettre en place (pour amélioration)	Indicateur	valeur indicateur initiale	valeur indicateur après amélioration
	2	autre	sélectionner une cible	sélectionner une cible	1	0	L'impact du programme V-GMV est jugé bon - il contribue de manière		Agriculture biologique et exploitations de haute valeur environnementale	?	
	4	Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...) (SQ001)	Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux (SQ002)	Intégrer des critères environnementaux dans les formations (AQ005)	2	3		Définir clairement les critères de sélection des projets et s'assurer que les	Participation des jeunes et des adultes à une formation	nb de jeunes et nombre de SA	
	6	sélectionner une cible	sélectionner une cible	sélectionner une cible	0	0			Prélèvements en eau		
	7	sélectionner une cible	sélectionner une cible	sélectionner une cible	0	0			Consommation finale d'énergie et part des énergies renouvelables	?	
	11	sélectionner une cible	sélectionner une cible	sélectionner une cible	0	0			Artificialisation des sols	?	
	12	sélectionner une cible	sélectionner une cible	sélectionner une cible	0	0			Consommation de produits phytosanitaires (ODD 2)		
	13	Lutte contre l'érosion et la désertification	Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...) (SQ001)	sélectionner une cible	2	3		Construire un cadre logique et identifier des objectifs accompagnés de résultats	Taux de boisement (ODD 15)	?	
	14	sélectionner une cible	sélectionner une cible	sélectionner une cible	0	0			Conformité des dispositifs d'assainissement (ODD 6)		

TABLEAU N° 7 – Capture d'écran de l'outil Radar des ODD



Une note (cotation) de 0 à 3 attribuée aux différentes actions prévues dans la mission, correspondant ici à :

0

Aucune action
(il est important de vérifier les impacts négatifs)

1

Des actions isolées
mises en place ponctuellement

2

Des actions
récurrentes et suivies

3

Des actions bénéficiant
de partenariats
et pilotées en fonction
de leurs impacts



Cette notation permet d'apprécier la pertinence, la cohérence et l'efficacité des activités.



Un graphique clair facilitant la lecture des contributions aux ODD, l'évolution des actions mises en œuvre dans le V.I.E.S et leur impact pour la durabilité.



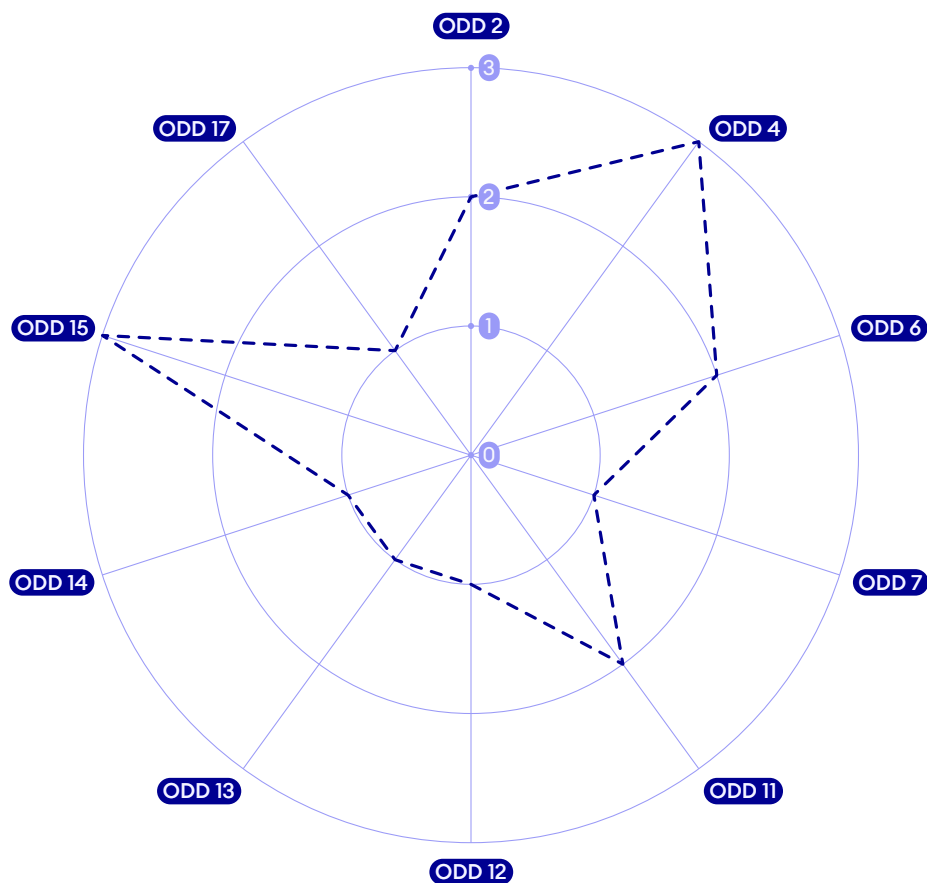
Le Radar, basé sur le panorama et les échanges lors d'entretiens et de l'atelier, permet d'ancrer l'étude dans le cadre de l'évaluation des ODD.

Les réponses **des structures d'accueil ont permis de recenser les principales pratiques mises en place**, listées ODD par ODD dans le tableur et accessibles via un menu déroulant (colonnes cibles).

Ce jugement s'est basé sur les fonctions des volontaires impliqués dans diverses activités (plaidoyer, sensibilisation, assistance technique, renforcement de capacité, gestion de projets) ainsi que sur le suivi observé dans

la mise en œuvre, soit par l'accès à des indicateurs de résultats, soit par la prépondérance des activités dans le secteur.

Le Radar est utilisé pour donner une photographie de la contribution du V.I.E.S aux ODD environnementaux. Il montre aussi la pertinence et l'adaptation de l'outil pour évaluer la contribution d'une mission, d'un projet, d'un programme...



----- Cotation

GRAPHIQUE N° 5 – Radar des ODD pour le V.I.E.S

Le Radar des ODD appliqué à cette étude nous montre que **le volontariat international contribue** de façon significative **à l'ensemble des ODD environnementaux, notamment par la sensibilisation aux enjeux environnementaux (ODD 4), le développement d'outils de formation et la promotion de modes de vie durable.** À l'heure où l'émergence de nouveaux récits et la diffusion d'approches culturelles favorisent la transition écologique, cette contribution est essentielle dans un contexte multiculturel, soulignant le potentiel de la réciprocité en conformité avec le caractère universel et inclusif de l'Agenda 2030. **Les projets et plaidoyers pour l'environnement (ODD 15)** sont également des contributions fortes du volontariat, défendant des zones de biodiversité fragiles et restaurant des espaces déboisés ou altérés par la désertification.

La lutte contre le réchauffement climatique repose sur des actions de sensibilisation pour renforcer la résilience des populations, ainsi que sur des actions de cartographie et des bilans, techniques qui méritent d'être développées.

3.2.2 Des pratiques du V.I.E.S transversales et innovantes

Les interactions entre enjeux majeurs tels que l'énergie, l'eau, la biodiversité et la gestion des déchets permettent d'élaborer des solutions novatrices en faveur d'une agriculture résiliente face aux changements climatiques, favorisant ainsi une utilisation et une gestion durable des ressources naturelles. **Par exemple, la participation à l'agroécologie, le développement de fermes urbaines et la restauration des sols (ODD 2),** tout en fournissant une alimentation aux populations locales, contribuent à la végétalisation des zones urbaines (ODD 11) et à la régénération des services écologiques tels que la filtration et l'absorption du CO₂, grâce à des solutions fondées sur la nature (ODD 15). Ces pratiques sont indispensables pour les mesures d'adaptation au changement climatique, et s'insèrent dans des approches intégrées de santé.

Adrien est engagé avec le Gret dans le Projet One Health. Envoyé en Guinée, il agit pour promouvoir de nouvelles pratiques, dans la perspective d'un ancrage de celles-ci sur le long terme, afin de protéger à la fois l'environnement, les populations animales et la santé des populations humaines. Il

est en appui méthodologique et technique en tant qu'agronome sur des activités de promotion de l'agroécologie, de conseil agricole, d'amélioration des pratiques d'extraction d'huile de palme et d'étuvage du riz mais aussi de gestion durable des ressources naturelles. Toutes ces activités devant être bien intégrées pour avoir le maximum d'impact à terme sur les santés environnementale, animale et humaine.

Volontaire en VSI en Guinée avec le Gret,
site de France Volontaires

Nous plantons des arbres et faisons pousser biologiquement fruits et légumes dans une région connue pour une forte salinisation des sols. Et ça fonctionne. La végétation et la biodiversité sont là et c'est remarquable. C'est assez révolutionnaire à notre échelle parce que l'écovillage dynamise une région rurale défavorisée, marquée par un exode rural de la jeunesse. La même jeunesse qui embarque régulièrement à bord de pirogues illégales et dangereuses avec la promesse d'émigrer en Europe. Les enjeux environnementaux et sociaux sont réels.

Volontaire en VSI au Sénégal, Fatik, 2024

3.2.3 Une approche systémique pour une contribution du V.I.E.S à la résilience territoriale

Les actions liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement (ODD 6), particulièrement affectées par les pollutions et le stress hydrique, représentent une contribution déterminante du volontariat à la qualité des milieux de vie et à la santé publique. La qualité de l'eau reflète souvent les pollutions dues aux pratiques agricoles intensives et chimiques. De plus, les efforts visant le développement d'énergies renouvelables (ODD 7) jouent un rôle central dans les politiques d'atténuation du dérèglement climatique (ODD 13).

L'agriculture respectueuse de la santé de l'environnement (ODD 2) permet de limiter les intrants et l'utilisation de l'irrigation (ODD 6). De plus, elle permet aux agriculteurs de subvenir à leurs besoins. Ce genre d'agriculture permet de réhabiliter les sols (ODD 15).

Association tunisienne spécialisée dans la permaculture qui accueille deux volontaires par an

Je travaille dans le reboisement et le développement de zones sylvicoles pour répondre à la demande des populations en matière de bois de

chauffe qui entraîne une forte déforestation sur le territoire, ainsi que sur le développement des pratiques agroécologiques en agriculture. Je compte poursuivre dans ce domaine, si possible à Madagascar.

Volontaire en VSI à Madagascar, Antsirabe

Le centre a une production 100 % agroécologique et fonctionne pour partie sur le principe d'association de cultures. Aucun intrant chimique n'est utilisé pour la production et une partie est directement destinée à la consommation directe du centre (circuit court) tout en développant petit à petit une autonomisation des producteurs pour leur assurer un revenu décent (ODD 2).

Volontaire en SCl en Côte d'Ivoire

Grand Bassam, 2024

Les zones côtières et insulaires sont menacées par l'érosion, la pêche artisanale est affectée par la surpêche et la faune maritime se déplace en raison des changements climatiques (ODD 14). Le volontariat déploie des actions auprès des jeunes et des professionnels dont l'environnement se modifie et qui doivent améliorer leur résilience face aux risques sanitaires et économiques.

3.2.4 Des missions qui allient qualité de vie des habitants et qualité de leur environnement

Agir sur les modes de production et de consommation durables (ODD 12) réduit l'apparition de nouvelles entités dans les milieux, les pollutions dans les environnements proches des habitations (ODD 11) et les incitations à la surconsommation.

Nous sommes une association qui a créé en 20 ans plus de 6 000 m² de parcs et jardins (ODD 15) au sein d'un bidonville (ODD 11).

Structure péruvienne qui accueille

plus de 15 volontaires par an

J'ai observé la règle des 5R du zéro déchet pour la réduction de l'émission de carbone, l'implication de la technologie et l'IA sur la protection de l'environnement.

Volontaire en service civique en réciprocité

à la Réunion, 2024

Au Laos, les déchets sont brûlés. Après de nombreuses sensibilisations face au danger des fumées toxiques et à l'éducation des enfants, beaucoup se sont améliorés dans leur quotidien.

Volontaire en VSI au Laos, 2023

Moins de déchets sur la voie publique. Plus de personnes sensibilisées. Un verdissement de la ville par la plantation d'arbres.

Volontaire en VSI à Djibouti, 2023

3.2.5 Une démarche partenariale au cœur du V.I.E.S

Construire des ponts et renforcer des partenariats est au cœur de l'Agenda 2030 et spécifié par l'**ODD 17**. Le partenariat s'inscrit au cœur de la démarche du V.I.E.S. Il mobilise sociétés civiles, collectivités et autres acteurs publics ici et là-bas autour de la définition et la mise en œuvre de projets et de missions permettant aux citoyens de s'engager au service des biens communs mondiaux, dans une logique de mobilités croisées. Le principe de réciprocité s'applique désormais à l'ensemble des dispositifs financés par l'État français et permet d'accueillir en France des volontaires venant des pays partenaires, dans un souci de nourrir des relations plus équilibrées. Enfin, le V.I.E.S est également un puissant outil de mobilisation des jeunes et de dialogue interculturel.

Des activités concrètes ont pu être mises en place grâce à la mobilisation de partenaires au niveau local comme des campagnes de plantation d'arbres, la création d'un jardin communautaire sur le toit de la structure, la sensibilisation au recyclage, de bonnes pratiques en interne, etc.

Volontaire en Service Civique international en Colombie, 2023

3.2.6 Prendre en considération les impacts négatifs dans sa contribution

Lorsque l'on observe les effets des projets sur les ODD, il importe aussi d'en analyser les effets négatifs. En effet, une contribution ayant un effet positif sur l'un des ODD peut aussi en altérer un autre. Cela illustre la complexité de l'Agenda 2030, ainsi que son potentiel pour des actions transformatrices. Le témoignage suivant illustre comment une réponse aux enjeux alimentaires (ODD 2) peut nuire à l'environnement (ODD 15). Cependant, comme indiqué précédemment, certaines pratiques peuvent concilier les deux besoins.

J'ai été particulièrement impactée par les méga-incendies qui ont eu lieu en Bolivie, en grande partie favorisés par l'agro-industrie (soja intensif notamment). Je me rends compte que les

mesures doivent être prises avec plus ampleur, et que les « petits pas » sont certes importants mais ne suffisent pas ; les enjeux sont davantage politiques et économiques. Depuis que je suis arrivée, l'inflation n'a fait qu'augmenter, il n'y a plus de dollars donc plus de pétrole et cela impacte tout le monde. C'est très enrichissant et je me rends compte de la complexité des enjeux agricoles liés à la politique.

Volontaire en VSI en Bolivie, Santa Cruz de la Sierra, 2024

3.2.7 Le programme Volontaires pour la Grande Muraille Verte

Pour appliquer le Radar des ODD au périmètre d'un programme, le programme Volontaires pour la Grande Muraille Verte (V-GMV), en phase d'évaluation au moment de la réalisation de cette étude, a été pris à titre d'exemple.

Ce programme a été lancé dans le prolongement du One Planet Summit pour soutenir l'initiative panafricaine de la Grande Muraille Verte, centrée sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres (ODD 15). Ce programme thématique favorisant une approche multi-acteurs vise à renforcer la mobilisation autour des enjeux de la lutte contre la désertification, à développer les compétences des acteurs engagés (ODD 4), à sensibiliser les jeunes au changement climatique (ODD 4) et à renforcer la coopération entre organismes et réseaux (ODD 17). Ce programme répond aux priorités nationales et internationales en matière de volontariat, d'engagement de la jeunesse (ODD 4) et de lutte contre la désertification (ODD 15). Le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt a permis de soutenir une diversité d'initiatives locales.

D'après le rapport d'évaluation¹², **le programme V-GMV a permis de contribuer de manière pertinente aux engagements français et internationaux en matière de lutte contre la désertification, en soutenant le renforcement des capacités locales (pilier 5 de l'Accélérateur GMV) et plusieurs ODD (15, 13, 2 et 17)**. Bien que sa contribution budgétaire soit limitée, son approche complémentaire aux actions de l'Agence française de développement (AFD) renforce sa pertinence.

Toutefois, l'absence de données de suivi empêche d'évaluer pleinement ses effets, notamment sur les politiques nationales. La mise en place d'un dispositif léger de capitalisation ou de suivi d'évaluation permettrait

12 Synthèse du rapport final du programme V-GMV – France Volontaires – ACK international Mars 2025 – titre définitif

de mieux documenter ses résultats, notamment dans la cadre d'une éventuelle phase 2. Le programme a également généré des effets positifs pour les membres de France Volontaires (renforcement des partenariats, collaboration accrue), pour les volontaires (implication dans des actions concrètes de lutte contre la désertification, partage d'expertise), et pour les structures d'accueil (appui technique, amélioration des pratiques internes, développement de compétences). Le programme V-GMV a donc un impact certain sur les ODD, mais son suivi reste à renforcer.

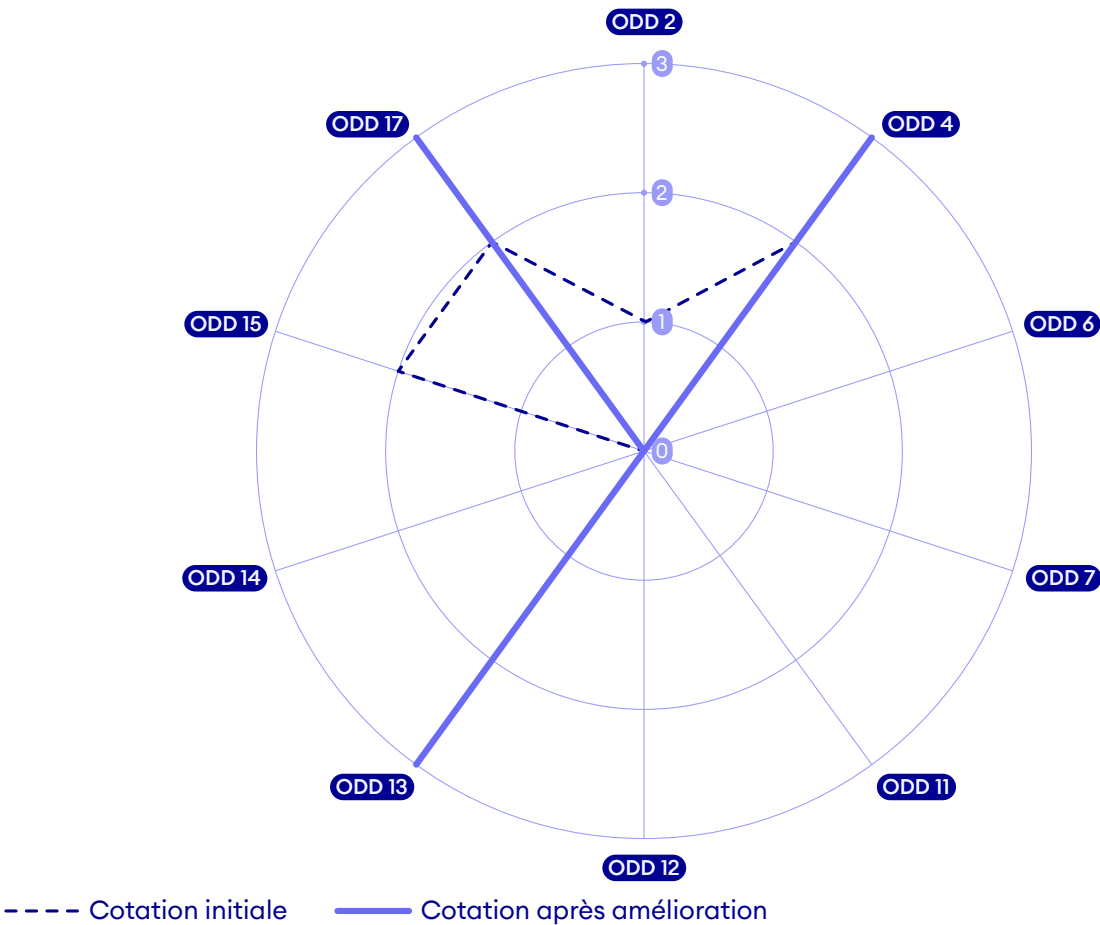
Le rapport à la date de l'exercice informe essentiellement les ODD 4, 13, 15 et 17, avec un état des lieux au démarrage du projet (trait en pointillé, cotation 1) et les progressions sur ces objectifs (trait plein, cotation 2). Cet exercice permet néanmoins d'identifier des leviers pour valoriser et renforcer le pilotage. Le suivi d'indicateurs en matière de plantation d'essences, d'espaces protégés ou encore de collecte d'eau pourrait renforcer l'évaluation de la future tranche. Ces indicateurs pouvant être partagés entre les partenaires pour renforcer l'impact des actions et leur pilotage.

RADAR DES ODD PLANETE - contribuer aux ODD

Date 25/03/2025 La politique de développement durable du projet GMV

mesure le projet contribue-t-il à atteindre cet objectif ? Sélectionner une cible prioritaire, puis d'autres cibles si pertinentes			
ODD	n°ODD	Cible prioritaire	Cible secondaire
	2	autre	sélectionner une cible
	4	Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...) (SQ001)	Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux (SQ002)
	6	sélectionner une cible	sélectionner une cible
	7	sélectionner une cible	sélectionner une cible
	11	sélectionner une cible	sélectionner une cible
	12	sélectionner une cible	sélectionner une cible
	13	Lutte contre l'érosion et la désertification	Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...) (SQ001)
	14	sélectionner une cible	sélectionner une cible
	15	Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux (SQ002)	sélectionner une cible
	17	Renforcer les partenariats opérationnels locaux, régionaux et internationaux pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (AO03)	Promouvoir des collaborations scientifiques multi-pays sur l'environnement (AO01)

TABLEAU N° 8 – Capture d'écran de l'outil Radar des ODD utilisé avec le programme V-GMV



GRAPHIQUE N° 6 – Radar des ODD appliqué au programme V-GMV

La même logique de cotation que précédemment expliquée a été appliquée :

- 0 Pas d'information
- 1 Des actions isolées sont mises en place ponctuellement
- 2 Les actions sont récurrentes et suivies
- 3 Les actions bénéficient de partenariats et sont pilotées au regard de leurs impacts

Les cotations ici sont illustratives, ont été tirées d'un premier rapport et mériteraient pour être consolidées d'utiliser le Radar avec l'équipe évaluative du programme V-GMV. Pour ce programme qui bénéficie d'une évaluation, il est possible d'utiliser une première cotation initiale et une seconde après amélioration à la fin de la première tranche du projet (pour préciser quels en sont les effets à cette date d'évaluation).

3.3 Optimiser les impacts des missions du V.I.E.S : intégrer le temps long, former, mesurer et développer des programmes thématiques

Inscrire les projets dans la durée est un besoin connu dans les démarches de développement durable, pour respecter les cycles du vivant et accompagner des approches apprenantes et évaluatives nouvelles. Ainsi, 68,9 % des structures citent ce critère en premier.

3.3.1 Une approche programme qui favorise les collaborations

À la question posée aux structures d'accueil, « Quels sont les leviers du volontariat international pour renforcer votre contribution aux enjeux environnementaux ? », les programmes, les outils de formation, la valorisation des actions et les partenariats sont perçus comme des leviers pour maximiser les effets des organisations en faveur des enjeux environnementaux. Ces éléments garantissent une contribution significative.

Ainsi, **35,5 % des structures d'accueil notent l'importance des programmes**, soit une approche intégrée qui combine plusieurs projets et dispositifs visant des objectifs communs. Conçus de manière à maximiser les synergies entre différentes initiatives, ils ont pour but de favoriser la collaboration entre projets et permettent ainsi aux volontaires de travailler sur des enjeux complémentaires tout en renforçant leurs échanges, et de mutualiser les formations.

À ce titre, dans son contrat d'objectifs et de performance 2022-2024 signé avec le MEAE, France Volontaires note les éléments suivants :

« Afin de favoriser une élévation des ambitions et perspectives des acteurs du Volontariat international d'échange et de solidarité, notamment les associations d'envoi et les collectivités territoriales, le GIP doit impulser des programmes multi-acteurs, qui permettront de solliciter des bailleurs, français, européens, voire internationaux, et d'assurer un accès à une meilleure diversité de financements pour l'ensemble des parties prenantes. Ces programmes viennent appuyer les priorités géographiques et thématiques de la politique de développement de la France. Les volontaires envoyés par le GIP le sont uniquement dans le cadre de programmes ou d'expérimentations spécifiques, comme outils et leviers, sources de développement de nouveaux partenariats, nécessaires à la relance et au renforcement des dispositifs de volontariat à l'international. »

Dans ce sens, **78 % des structures interrogées estiment que les partenariats sont essentiels**, que la collaboration avec d'autres acteurs (ONG, entreprises, collectivités) peut enrichir les projets et élargir leur portée. En conséquence, il est important de mesurer les effets produits par les projets de long terme dans lesquels s'inscrivent les volontaires.

Selon vous, avec les mêmes moyens humains et financiers, comment les missions de vos volontaires peuvent-elles créer des effets positifs et durables sur l'environnement ?

En s'inscrivant dans des projets de long terme	114	68,7 %
En formant les parties prenantes du volontariat aux enjeux environnementaux	80	48,2 %
En s'appuyant sur des outils spécifiques aux enjeux environnementaux développés pour le volontariat	63	37,9 %
En mesurant et valorisant les résultats du volontariat pour les enjeux environnementaux	61	36,7 %
En s'inscrivant dans un programme multi-acteurs de volontariat	59	35,5 %
Autre	8	4,82 %

TABLEAU N° 9 – Questionnaire structures d'accueil

3.3.2 L'action des volontaires, vecteur de partenariats

Certaines activités menées par les structures d'accueil (SA) renforcent des réseaux de partenaires locaux et internationaux pour partager des ressources, des connaissances et de meilleures pratiques, **ce qui peut accroître l'efficacité des actions environnementales.**

Ces éléments rejoignent les résultats de la précédente étude focalisée sur l'ODD 4 par France Volontaires. En effet, il est indiqué que le concours de nombreux intervenants extérieurs participe de la réalisation directe de la mise en œuvre et de l'impact des volontaires sur la réalisation de l'ODD 4 et de l'Agenda 2030. Celui-ci étant généralement permis notamment grâce aux multiples relations de partenariats qui caractérisent l'écosystème du volontariat. Parmi eux, le rôle des volontaires qui peuvent être considérés comme les « pierres angulaires » du volontariat. D'abord dans le volet gestion et coordination des acteurs, mais aussi dans leur travail de traduction et d'adéquation des différentes logiques qui traversent le volontariat. D'un côté, les orientations fixées par les structures d'accueil, d'un autre, celles des bailleurs internationaux qui financent en partie leur action et le développement de projets, et enfin celles des pouvoirs publics (locaux, régionaux et/ou nationaux). C'est à l'interface de ces trois pôles que le travail des volontaires peut être perçu comme le plus important car ce sont eux qui permettent de concilier ces différentes logiques.

3.3.3 Traduction des missions de volontariat en indicateurs

Grâce aux résultats de l'enquête auprès des structures d'accueil, une classification des indicateurs identifiés dans les missions des volontaires pour les ODD environnementaux a été mise au regard des indicateurs utilisés par la France dans le suivi de sa feuille de route pour l'Agenda 2030. Les 17 ODD comprennent des cibles et des indicateurs, l'efficacité de leur mise en œuvre repose aussi sur des évaluations qualitatives et quantitatives. Cette grille est non exhaustive et donne à voir l'existant à partir duquel consolider la mesure de résultats. À noter que la mesure d'impact consisterait à se référer à un système, comme un programme par exemple. Un cadre commun, co-construit avec les acteurs du secteur, permet de situer la contribution de tous les acteurs en fonction de leurs responsabilités, ce qui permet de lire une cohérence d'ensemble et l'efficacité qui en ressort, ou son absence.

Cette étude met à plat la possibilité d'un système de suivi et de recensement des actions menées par les volontaires, pour développer des stratégies de partenariat, voire de valorisation des résultats à destination des parties prenantes, et notamment des bailleurs.

Indicateurs nationaux utilisés pour le suivi de l'Agenda 2030 - INSEE		Indicateurs utilisés dans le volontariat et contributifs à l'Agenda 2030 et réponses des questionnaires pour les structures d'accueil (SA)
ODD 2 	Diversité moyenne des cultures arables Agriculture biologique et exploitations de haute valeur environnementale Consommation de produits phytosanitaires Races locales à risque d'extinction Prélèvements en eau (ODD 6)	Nombre de jardins créés Surface de jardins Surface de terres protégées Surface de terres dégradées restaurées Valorisation d'espèces locales Litres d'eau réduits
ODD 4 	Participation des jeunes et des adultes à une formation Nombre d'écoles et d'établissements scolaires engagés dans une démarche globale de développement durable (label E3D)	Indicateurs de sensibilisation selon les publics Indicateurs de formation selon les publics Effets de la sensibilisation* <i>(transversal ou autres ODD en fonction des sujets)</i> *Nombre de jeux et supports pédagogiques créés <i>(pour les écoles et établissements scolaires)</i>
ODD 6 	Population alimentée par une eau non conforme Qualité des eaux de surface et souterraine Prélèvements en eau Consommation de produits phytosanitaires (ODD 2) État écologique des masses d'eaux littorales (ODD 14) Flux de nutriments à la mer (ODD 14) Sites dont les sols sont pollués (ODD 15)	Litres d'eau de pluie collectés <i>(pour toilettes, lave-linge)</i> Litres d'eau réduits <i>(à intégrer au regard des pratiques existantes : l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux toilettes)</i>
ODD 7 	Transports de voyageurs et de marchandises (ODD 9) Consommation d'énergie primaire et part des énergies fossiles	Réduction de la consommation d'énergie Consommation d'énergies via une production renouvelable
ODD 11 	Artificialisation des sols Déchets municipaux Population alimentée par une eau non conforme (ODD 6) Transports de voyageurs et de marchandises (ODD 9) Confiance de la population dans les institutions (ODD 16)	Kilos de déchets réduits par pesée Surface de terres protégées Surface de terres dégradées restaurées
ODD 12 	Consommation intérieure de matières Empreinte matières Déchets dangereux Pertes et gaspillages alimentaires	Kilos de déchets réduits par pesée Nombre de composts mis en place Litres d'eau de pluie collectés <i>(pour toilettes, lave-linge)</i> Kilos de déchets triés et valorisés Litres d'eau réduits <i>(à intégrer au regard des pratiques existantes : développer plus d'indicateurs sur la « production durable »)</i>

Indicateurs nationaux utilisés pour le suivi de l'Agenda 2030 - INSEE		Indicateurs utilisés dans le volontariat et contributifs à l'Agenda 2030 et réponses des questionnaires pour les SA
ODD 13 	Événements naturels très graves Communes faisant l'objet d'un plan de prévention des risques naturels approuvé Empreinte carbone Émissions de gaz à effet de serre Indemnités versées au titre des catastrophes naturelles Incapacité à maintenir son logement à bonne température (ODD 7) Émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée (ODD 9) Taux de boisement (ODD 15)	Tonnes CO ₂
ODD 14 	Récifs coralliens État d'avancement d'une approche écosystémique Aires marines protégées	Surfaces protégées Suivi des animaux Nombre de mangroves restaurées Nombre d'espèces répertoriées
ODD 15 	Taux de boisement État de conservation des habitats naturels Écosystèmes peu anthropisés Sites dont les sols sont pollués Aires terrestres protégées Population d'oiseaux communs spécialistes Espèces exotiques envahissantes	Nombre d'arbres plantés Surface en ha reforestée Nombre de jardins créés Surface de jardins Surface de terres protégées Surface de terres dégradées restaurées Valorisation d'espèces locales Augmentation de plantations par rapport à l'écosystème existant (<i>régénération</i>) Nombre de mangroves restaurées Nombre d'espèces répertoriées Augmentation des espèces répertoriées Suivi des animaux
ODD 17 	Aide publique au développement (APD) totale équivalent-don Aide publique au développement (APD) bilatérale	Accords de partenariats institutionnels (ex : les accords de partenariat qu'établit France Volontaires avec des ministères, des agences nationales de volontariat, etc.) Part de l'APD consacrée au V.I.E.S

TABLEAU N° 10 – Comparatif entre les indicateurs nationaux de suivi et ceux trouvés dans les questionnaires

La commission climat et développement de Coordination Sud a produit un travail de recensement et de comparaison d'indicateurs existants en lien avec les enjeux environnementaux à mettre en œuvre dans le cadre d'un projet. Ils sont présentés ici.

3.4 La formation des volontaires accroît les résultats positifs de leurs missions

Il ressort de l'enquête que lors de la préparation au départ, la formation relative à l'environnement dispensée par France Volontaires est la plus courante. Au cours de leur mission, de nombreux volontaires reçoivent également une formation au sein de leur structure d'accueil pour approfondir leurs connaissances sur les défis environnementaux spécifiques à leur contexte local, ce qui peut inclure des techniques comme la gestion des déchets, l'agriculture durable ou la préservation de la biodiversité (recensement, cartographie...). La variété des formations prodiguées peut avoir un impact significatif sur l'efficacité des missions.

Les volontaires mieux formés aux enjeux environnementaux sont probablement plus compétents et plus confiants dans leurs actions, obtenant ainsi de meilleurs résultats. Les structures d'accueil sont 71 % à attacher de l'importance à la formation, à la motivation et à l'expérience des volontaires sur ces enjeux. Pour les missions de longue durée, les plus motivés par les valeurs environnementales sont plus susceptibles de participer à des actions parallèles en faveur de l'environnement, renforçant ainsi l'impact global de leur mission.

78 % des structures estiment que des outils et des formations adéquates sont essentiels pour répondre au besoin de connaissances ou de techniques exprimé et soutenir les volontaires afin qu'ils puissent agir efficacement.

Avant ou pendant la mission, les volontaires :	Selon les structures d'accueil	Selon les volontaires
ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux (informations, prise de conscience, atelier ODD)	59,6 %	47,2 %
ont été initiés / formés à des techniques et/ou des outils pour agir sur l'environnement	14,5 %	12,8 %
n'ont reçu ni formation ni sensibilisation	25,9 %	39,9 %

TABLEAU N° 11 – Questionnaire structures d'accueil et volontaires

39,9 % des volontaires répondant à l'étude déclarent n'avoir reçu ni formation ni sensibilisation aux enjeux environnementaux. Pourtant, bon nombre de volontaires estiment qu'une préparation à ces enjeux serait souhaitable : 62,2 % pour gérer un projet de façon écoresponsable, 58 % pour comprendre leurs impacts et changer de comportements, 56 % pour sensibiliser les publics lors de leurs missions ou encore 35,5 % pour porter des actions de plaidoyer. Seuls 6,1 % des volontaires n'en ressentent pas le besoin.

Ainsi, la formation sur les enjeux environnementaux est perçue comme particulièrement utile, avec trois niveaux d'attentes :

- **Un besoin de technicité** pour mener à bien des activités importantes telles que la gestion de l'eau, la transition énergétique ou la conservation de la

biodiversité. Même si toutes les missions ne traitent pas de ces sujets spécifiques, 62,2 % des répondants estiment qu'il est essentiel de savoir gérer un projet de manière écoresponsable, révélant une forte prise de conscience de l'importance d'intégrer des pratiques durables.

- Un besoin de repères plus globaux pour faire mûrir leur engagement. 58 % des volontaires interrogés souhaitent comprendre leurs impacts et changer de comportements, avec un désir d'amélioration personnelle et collective.
- Un besoin d'outils pour évaluer la mission et son impact.

Il est également nécessaire de rappeler l'importance de la phase de recrutement pour savoir dans quelle mesure le profil des volontaires et la mission sont en adéquation.

Selon les structures d'accueil, l'importance accordée à la formation et à l'expérience en matière d'environnement lors de la sélection des volontaires, ce qui compte c'est :

leur motivation à agir pour l'environnement dans le cadre de leur mission	88	53 %
l'engagement dont ils ont témoigné dans des activités citoyennes	72	43,4 %
les compétences pédagogiques / techniques acquises lors de précédentes expériences	56	33,7 %
le diplôme	15	9 %
Autre	2	1,2 %

TABLEAU N° 12 – Questionnaire structures d'accueil

Conformément à ce qui est attendu dans le cadre d'un volontariat, la démarche des structures d'accueil demeure inclusive, généreuse, et répond aux attentes d'expérience interculturelle. Ainsi, elles accordent en premier lieu **une importance à la motivation (53 %) et à l'engagement citoyen lors de la sélection des volontaires (43,4 %)**. Dans une moindre mesure, elles s'intéressent aux compétences acquises lors de précédentes expériences (33,7 %) et du diplôme (9 %). Elles peuvent ainsi s'assurer de mobiliser des volontaires plus impliqués tout au long de leur mission, voire dans des actions parallèles.

L'enjeu de ces formations réside moins dans leur systématisation que dans un souci de cohérence. Mal préparés alors que leur mission est fortement axée sur ces questions, les volontaires se sentiraient alors moins efficaces. Cependant, cette cohérence peut également émerger de l'observation par les volontaires de leur environnement et de sa vulnérabilité.

Je suis déjà formée à ces enjeux, à travers un regard de psychologue sociale (donc plus axé sur le volet comportemental), mais ma mission m'a permis d'avoir une expérience directe des conséquences de nos modes de production et de consommation sur le climat, avec une incidence plus marquée sur les pays du Sud. Cela se concrétisait notamment par le dérèglement des saisons (la saison des pluies est arrivée un mois après la période prévue, et les pluies étaient beaucoup moins intenses que la normale). Cela avait un impact direct sur les productions maraîchères du centre Abel, qui dépendent en grande partie des températures. Le planning de mise en terre doit être entièrement repensé en fonction de ça, c'est donc aussi la saisonnalité des fruits et des légumes qui change.

Service civique, mission de moins de six mois en Côte d'Ivoire, 2024

3.5 Des volontaires engagés après leur retour

3.5.1 Un volontariat structurant pour l'engagement professionnel environnemental

Les volontaires continuent souvent à s'engager après leur retour, leur expérience de volontariat influençant leurs choix professionnels. Cet engagement est souvent motivé par une recherche de sens ou par le stress lié à l'éco-anxiété, qui touche de nombreux jeunes. Selon une étude de l'ADEME¹³ parue le 15 avril 2025, 33 % des 15-24 ans et 25 % des 25-34 ans souffrent d'éco-anxiété. Les engagements environnementaux des missions influencent les choix professionnels des volontaires.

Près de 7 volontaires sur 10 (68 %) considèrent que leur expérience renforce leur engagement envers les enjeux environnementaux. Plus précisément, 50,6 % affirment que **leur expérience de volontariat a eu une incidence directe sur leur choix professionnel en lien avec l'environnement.** Pour ceux qui ont été sensibilisés à l'environnement, 49,2 % rapportent une influence sur leur choix professionnel.

Quand ils ont été initiés à des techniques ou des outils liés à l'environnement, l'impact est plus fort : 55,2 % d'entre eux affirment que cela a influencé leur orientation professionnelle.

Votre expérience de volontariat international a-t-elle déterminé ou aura-t-elle une incidence directe sur votre orientation professionnelle vers des secteurs ou des métiers (chargé de mission climat, RSE, agriculteur...) en lien avec l'environnement ?

	Nombre de volontaires	Oui, tout à fait et relativement (regroupement de réponses)	Oui, tout à fait
Tout volontaire	521	50,6 %	26,3 %
Volontaires ayant été initiés à des techniques ou des outils	67	55,2 %	35,8 %
Volontaires ayant été sensibilisés	246	49,2 %	21,9 %
Ni formés, ni sensibilisés à l'environnement	208	33,7 %	10,5 %

TABEAU N° 13 – Questionnaire volontaires

Je suis chargée de mission pour la réalisation d'un diagnostic sur la gestion des déchets. Cette expérience a effectivement eu une incidence sur mon orientation professionnelle car je me suis rendu compte que j'adorais la gestion de projets. Je suis une personne très engagée dans la protection de l'environnement, j'essaie de soigner mes écogestes au quotidien, ainsi que de sensibiliser. Cependant, seules, ces actions restent parfois très difficiles à accomplir et à instaurer.

Volontaire en VSI, mission en cours au Brésil

Parmi ces volontaires qui souhaitent poursuivre une carrière professionnelle dans l'environnement, 70,7 % ont une expérience de VSI, 28 % de SCI et 1,3 % de VEC (contre 50,6 % pour l'ensemble des volontaires). Ces

résultats montrent qu'une expérience de volontariat liée aux enjeux environnementaux est un tremplin vers des carrières dans des domaines comme la gestion des ressources naturelles, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou l'agriculture durable.

Cette première expérience internationale en ONG m'a confirmé dans ma volonté d'évoluer professionnellement dans ce secteur.

Service civique, formée initialement en droit, Pérou, 2023

À la question « votre expérience de volontariat vous permet-elle d'avoir une compréhension interculturelle des urgences et des réponses ? », plus de la moitié des volontaires (52 %) répondent « tout à fait ». **Ils ressortent**

13 <https://reporterre.net/L-ecoanxiete-ce-mal-qui-ronge-4-2-millions-de-Francais>

de leur expérience avec des éléments de compréhension, étant exposés à des problématiques écologiques variées et à des réponses adaptées dans différents contextes culturels.

Ce n'est pas directement la mission en elle-même qui m'a influencé mais plus la situation environnementale critique en Indonésie. Il y a très peu de systèmes collectifs mis en place pour permettre à chaque individu d'agir en s'appuyant sur une infrastructure de traitement des déchets. Mais, d'un autre côté, des associations s'investissent pour trouver des alternatives et revaloriser les déchets.

Service civique français en mission en Indonésie, 2022

En filigrane, un autre potentiel se dessine dans les échanges entre volontaires : la création de liens avec d'autres personnes partageant des valeurs similaires, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté engagée pour la protection de l'environnement. Ces connexions peuvent également mener à des collaborations futures pour des projets écologiques, ou ancrer le volontaire dans le territoire qu'il a découvert au cours de sa mission.

Je travaille désormais pour l'Institut de recherche pour le développement.

Volontaire en Service Civique international au Cambodge, 2022

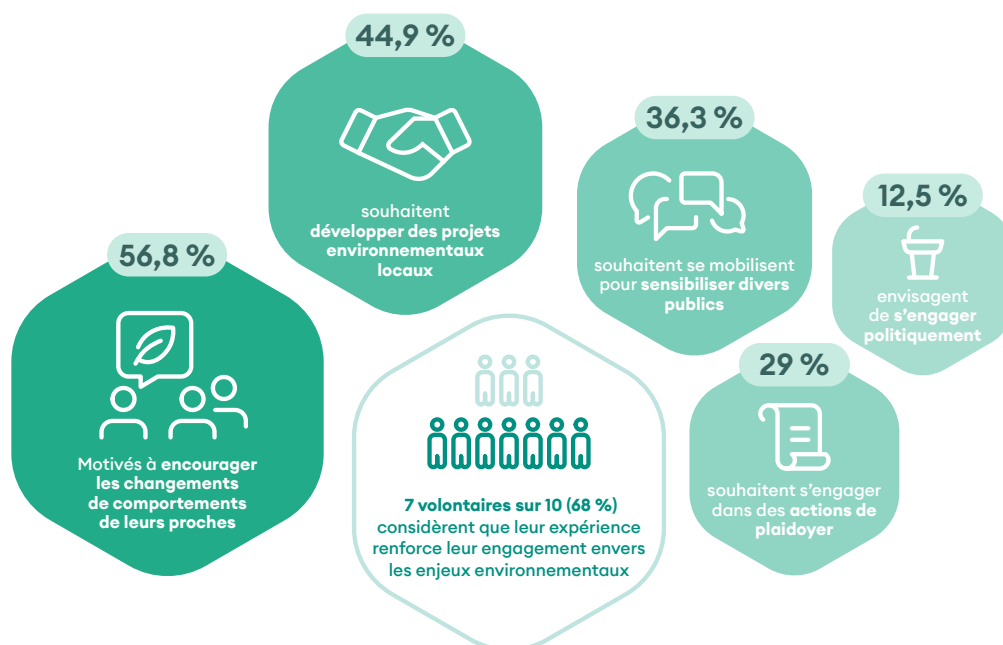
En tant qu'assistant technique en gestion des déchets, je projette des recherches approfondies sur l'évaluation environnementale (GES, quantité de polluants dans l'eau, air, sol) des mauvaises pratiques en matière de gestion des déchets.

VSI du Togo, en mission à Madagascar

3.5.2 Un engagement accru des volontaires au retour de mission pour des effets multiplicateurs

Forts de leur engagement, les volontaires aspirent à sensibiliser et agir largement sur les enjeux environnementaux, tant dans leur sphère personnelle qu'à une échelle plus vaste. Ils souhaitent informer leurs proches,

leur communauté, et mener des actions de plaidoyer au niveau public. Cela démontre que l'impact du volontariat dépasse largement les seuls acteurs de l'écosystème.



GRAPHIQUE N° 7 – « Après votre volontariat, êtes-vous motivé à poursuivre votre engagement citoyen (bénévolat, volontariat, militantisme...) pour contribuer aux enjeux environnementaux ? », questionnaire auprès des volontaires

Plusieurs études ont montré que les volontaires étaient d'ores et déjà un public particulièrement engagé avant leur mission. Cependant, **l'enquête a révélé une envie**

d'engagement accrue après une mission liée aux enjeux environnementaux. Ainsi, 29 % ont exprimé le souhait de s'engager au sein d'associations qui développent des

actions de plaidoyer pour influencer les politiques environnementales et défendre des causes écologiques. De plus, 44,9 % se disent motivés à contribuer au développement de projets environnementaux locaux témoignant d'une forte volonté d'agir directement dans leur communauté, en mettant en œuvre des solutions concrètes pour répondre aux enjeux. Alors que 36,3 % souhaitent sensibiliser différents publics aux enjeux environnementaux, poursuivant l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement, 56,8 % se disent motivés à encourager les changements de comportements de leurs proches, et ainsi engager un effet multiplicateur sur les actions en faveur de l'environnement. Enfin, 12,5 % envisagent de s'engager politiquement.

J'aimerais renforcer mon parcours vers la gouvernance environnementale, mais en ayant aussi une approche de gestion de projet plus proche du terrain. C'est ce qui manque selon moi à mon expérience de volontariat.

Volontaire en VSI à Trinidad et Tobago, 2023

Grâce à cette mission, je suis actuellement très intéressé de mettre en place une ferme agroécologique dans ma région.

Volontaire en VSI du Tchad en mission au Sénégal, 2023

Oui, maintenant j'applique la sobriété énergétique en diminuant le chauffage électrique et en optant à la place pour des bouillottes, des ponchos et des sous-pulls. Sur l'alimentation, j'apprends beaucoup à intégrer la nourriture végétarienne, bio et locale, ce qui n'était pas dans mes habitudes. Concernant mes déplacements, j'utilise beaucoup plus de vélo et de train. J'ai aussi été formé sur la fresque des frontières planétaires et là je suis vraiment content de mon expérience de volontariat en France et continuerai à m'engager sur ça à mon retour du Sénégal.

Volontaire sénégalais en service civique en France, 2024

3.5.3 Un besoin d'accompagnement face à l'éco-anxiété malgré l'action

Bien que 34 % des volontaires estiment que leur expérience les aide à répondre à leur éco-anxiété, près de 7 répondants sur 10 (66 %) ne ressentent pas cet effet. Si le volontariat peut renforcer le pouvoir d'agir en permettant la réalisation d'actions concrètes, cela ne suffit pas toujours à apaiser les inquiétudes face à la crise environnementale.

D'où l'importance d'accompagner les volontaires avec des outils qui leur permettent d'agir, mais aussi avec une gestion de l'anxiété et du soutien psychologique comme il est prévu dans leur préparation au départ.

Je compte faire un master complémentaire en transition écologique. Je pense que ça me permettra de mettre davantage en pratique ce que j'apprends au cours de cette mission.

Volontaire en VSI au Bénin en mission en France

J'ai pour projet de postuler de nouveau à un Volontariat de solidarité internationale mais sur une mission 100 % environnement cette fois ci.

V.I.E.S en mission en Colombie

3.6 Changements de comportements

Pour près de deux tiers des volontaires (64,7 %), l'expérience de volontariat les a incités à **adopter des comportements plus durables dans leur vie quotidienne**, comme le recyclage, la réduction de leur empreinte carbone ou encore la participation à des initiatives locales de protection de l'environnement.

Vous êtes attentif :	
à éviter de gaspiller eau, énergie...	55,3 %
à moins jeter, plus recycler, réparer	52 %
à une alimentation en circuit-court, issue du bio/de l'agroécologie et/ou avec moins de viande	45,1 %
à éviter la fast fashion, le synthétique ou à acheter des vêtements en seconde main	44,5 %
à l'impact de vos transports	38,2 %
Autre	1,7 %
Non répondu	35,3 %

TABLEAU N° 14 – Questionnaire volontaires

L'impact du voyage en avion est cité au même titre que d'autres attentions apportées au changement de comportement. En effet, selon les données disponibles (GIEC, ADEME...), le secteur aérien génère entre 2 et 3 % des émissions de gaz à effet de serre. Ce constat incite à limiter considérablement l'usage de l'avion, notamment à des fins récréatives. Toutefois, un usage raisonné de l'avion n'est pas en soi impossible. Ainsi l'ingénieur Jean-Marc Jancovici a-t-il plaidé en novembre 2022 pour une limite de quatre vols par vie, rejoignant la proposition de plusieurs acteurs de la lutte contre le changement climatique. Si cette proposition ne fait pas l'objet d'un consensus scientifique, elle appelle plutôt à une stricte limitation du nombre de vols dans une vie plutôt qu'à une interdiction complète de l'usage de l'avion. En utilisant un vol pour se rendre en mission, un volontaire utilise donc une part de son « quota » dans une démarche qualitative, en poursuivant un objectif solidaire et responsable.

Conjointement, le secteur du V.I.E.S continue de réfléchir à ses pratiques afin de garantir que la contribution globale du volontariat international aux enjeux environnementaux équilibre les effets positifs inhérents avec une empreinte carbone encore plus raisonnée.

Par exemple, certaines organisations du secteur initient une réflexion autour des déplacements en avion, fortement émetteurs de GES, pour insuffler une évolution des pratiques telles que :

- S'appuyer davantage sur les équipes locales et les partenaires locaux pour la mise en place et le suivi des actions à l'international.
- Les réunions en visioconférence qui facilitent les échanges.
- Lorsque les déplacements en avion sont indispensables et ne peuvent être remplacés par des mobilités douces (comme le train), il est préférable de favoriser les trajets en avion sans escale.
- Sur le terrain, il convient de privilégier les mobilités douces et le covoiturage.
- La traversée de la Méditerranée est aussi possible en bateau, mais là encore des questions d'empreintes

(calculs et comparaison sur l'ensemble du trajet) se posent.

- Un calcul sur l'ensemble de la mission, les émissions évitées au quotidien au regard de l'impact du voyage.

C'est dans ce sens que France Volontaires mène **des travaux en lien avec la Transition écologique du V.I.E.S** et a publié en décembre 2023 une **boîte à outils** pour accompagner les acteurs dans l'évolution de leurs pratiques vers des modes d'action encore plus durables.

Conjointement, certaines structures d'envoi ont amorcé d'autres réflexions. À titre d'exemples :

Fidesco



Une récente étude menée par Fidesco indique que l'impact carbone d'un volontaire en mission est inférieur à celle d'une personne demeurant en France. Chaque année, un volontaire en mission émet environ 38 % de CO₂ de moins que s'il était resté en France. Avec environ 200 volontaires

sur le terrain par an, Fidesco permet une réduction de 560 tonnes de CO₂ par an. Ainsi, là où un Français émet en moyenne dix tonnes de CO₂ par an, un volontaire sur le terrain n'en émet que six, grâce à son mode de vie plus simple.

Planète Urgence



L'organisation développe de nombreux projets de préservation des forêts et de la biodiversité, essentiellement portés par des acteurs locaux. Afin de répondre à sa mission de renforcement de capacités, elle est prête à reconsidérer des missions par rapport à l'empreinte des déplacements qu'elles représentent. La logique sous-tendue cherche davantage à calculer l'engagement et tout ce que le volontaire apporte et met en œuvre pour l'environnement

en comparaison de l'impact écologique de son trajet en avion plutôt que de réduire ou compenser ce dernier. Si une mission est qualitative, le coût climatique du volontaire est moindre que les résultats positifs attendus sur le terrain. La réflexion est là, non aboutie quant aux critères ou outils de mesure des effets des missions. Cette approche apporte une première méthodologie sur la contribution du volontariat.

3.6.1 Impact du rôle du volontaire sur les structures d'accueil

Le volontariat international a un impact sur le fonctionnement des structures d'accueil au regard des enjeux environnementaux dans leur quotidien, dans les pratiques et dans la stratégie, notamment par une

approche interculturelle. Si 33,7 % des structures d'accueil évoluent sur les enjeux environnementaux indépendamment du V.I.E.S, les organisations interrogées s'appuient grandement sur ces dispositifs et les partenariats induits pour changer opérationnellement (61,5 % leurs pratiques quotidiennes) mais aussi dans leurs stratégies (pour 45,2 %) et projets (pour 37,9 %).

Relativement à votre expérience d'accueil de volontaires, comment le volontariat international impacte-t-il le fonctionnement de votre structure au regard des enjeux environnementaux ?		
Au quotidien, il renforce des bonnes pratiques inspirées des échanges interculturels (<i>déchets, alimentation, consommation...</i>)	102	61,5 %
Stratégiquement, il renforce votre engagement vis-à-vis enjeux globaux	75	45,2 %
Rationnellement, il favorise des approches transversales : les enjeux environnementaux s'intègrent à vos projets	63	37,9 %
Vos actions sur les enjeux environnementaux évoluent indépendamment du volontariat	56	33,7 %
Opérationnellement, il interroge sur l'impact des émissions de gaz à effet de serre (<i>au quotidien, transports internationaux...</i>)	28	16,9 %
Autre : renforcement de partenariat avec sa région d'origine, renforce la prise de conscience	7	4,2 %

TABEAU N° 15 – Questionnaire structures d'accueil

3.7 Focus Sénégal : formation

Les structures d'envoi telles que France Volontaires, le Service de coopération au développement (SCD), certains autres membres de France Volontaires intervenant au Sénégal et d'autres organismes partenaires jouent un rôle fondamental dans la réussite des missions de volontariat international. Leur responsabilité commence bien avant le déploiement des volontaires. Après la mise en place des projets, il s'opère une sélection rigoureuse des candidats pour les différentes missions. Les structures d'envoi veillent à ce que les profils des volontaires soient alignés sur les compétences requises et sur les attentes des communautés locales et des organisations d'accueil.

Un des piliers essentiels de leur soutien est la formation préalable des volontaires. Celle-ci inclut généralement une préparation technique et culturelle destinée à une meilleure compréhension des enjeux pouvant faciliter l'intégration des volontaires dans leurs contextes d'intervention. Sur le plan technique, les formations portent sur des sujets variés. Les techniques de gestion des écosystèmes, la sensibilisation aux pratiques durables

ou encore la conception et la mise en œuvre de projets communautaires peuvent faire partie des formations mais ces thématiques ne sont pas systématiquement abordées. Ces formations permettent aux volontaires de mieux comprendre les enjeux locaux et de proposer des solutions adaptées. L'Espace Volontariats contribue aussi à ces formations une fois que les volontaires sont au Sénégal.

Sur le plan culturel et de l'interculturalité, les structures d'accueil offrent aussi des ateliers sur les différences interculturelles, les codes sociaux et les traditions des communautés hôtes. Ces sessions jouent un rôle clé pour prévenir les malentendus culturels et garantir une collaboration harmonieuse entre les volontaires et les populations locales.

Cependant, malgré ces efforts, des améliorations sont possibles selon les propos des participants aux focus-groupes. Les formations spécifiques sur les enjeux environnementaux tels que la gestion de l'eau,

la transition énergétique ou encore la conservation de la biodiversité sont encore insuffisamment intégrées dans les programmes de préparation au départ. De nombreux volontaires se retrouvent ainsi face à des défis techniques qu'ils ne maîtrisent pas complètement. Pour combler ces lacunes, il serait pertinent de développer des modules de formation spécialisés, basés sur des cas pratiques et adaptés aux contextes spécifiques des missions. Ces modules pourraient inclure des ateliers sur les diagnostics environnementaux, l'utilisation d'outils technologiques pour le suivi des projets, ou encore les méthodes de mobilisation communautaire pour des initiatives durables.

3.8 Focus Océan

3.8.1 L'océan, un écosystème vital en danger

L'océan fait partie intégrante de notre vie sur terre. Répartis sur trois quarts de la surface de la terre, les océans et les mers contiennent 97 % de l'eau de la planète et représentent 99 % de l'espace vital global en volume. Ils fournissent des ressources naturelles essentielles : aliments, médicaments... Ils constituent également le plus grand puits de carbone de la planète. Les écosystèmes côtiers protègent des tempêtes. Cependant, la pollution marine atteint des niveaux extrêmes, avec plus de 17 millions de tonnes de déchets qui encombraient l'océan en 2021, un chiffre qui devrait doubler ou tripler d'ici à 2040. Le plastique est le plus nocif pour l'océan. Actuellement, l'océan est 30 % plus acide qu'à l'ère préindustrielle, ce qui menace la survie de la vie marine, perturbe le réseau alimentaire et compromet les services vitaux fournis par l'océan.

En septembre 2024, le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK) annonçait qu'une septième limite¹⁵ planétaire (sur neuf), celle de l'acidification des océans, était en passe d'être franchie. Si le franchissement de ce nouveau seuil n'est pas synonyme de changements « radicaux » immédiats, il marque « l'entrée dans un périmètre de risque croissant », en venant s'ajouter à l'ensemble des limites planétaires d'ores et déjà dépassées. Combinés, ces « sept phénomènes montrent une tendance à l'augmentation de la pression, de sorte que

Compte tenu de la rapidité des changements climatiques, il serait pertinent de tirer parti de l'expérience de l'agence de volontariat australienne Australian Aid. Celle-ci a mis au point un guide de sensibilisation destiné aux volontaires, soulignant que le changement climatique est une problématique transversale impactant toutes les missions de volontariat.¹⁴ Enfin, le rôle des structures d'accueil ne s'arrête pas à la formation avant le départ. Elles assurent également un accompagnement continu des volontaires en fournissant un soutien logistique, émotionnel, et humain tout au long de leur mission. Cela inclut la mise à disposition de ressources matérielles telles que des équipements ou des logements, ainsi qu'une assistance en cas de difficultés personnelles ou professionnelles. Ce soutien contribue à renforcer la résilience des volontaires face aux défis rencontrés sur le terrain.

nous verrons bientôt la majorité des paramètres du bilan de santé planétaire dans la zone à haut risque », avance dans un communiqué Johan Rockström.

3.8.2 Une mobilisation internationale nécessaire pour protéger l'océan

Pour enrayer ces tendances, l'Agenda 2030 vise à conduire une action mondiale rapide et coordonnée. Il faut pour cela accroître le financement des sciences océaniques, intensifier les efforts de conservation, faire progresser les solutions fondées sur la nature et les écosystèmes, s'attaquer aux interconnexions et aux répercussions des pressions anthropiques, et inverser de toute urgence le cours des changements climatiques pour sauvegarder le plus grand écosystème de la planète. Co-organisée par les gouvernements de la France et du Costa Rica, la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) se tient à Nice en France du 9 au 13 juin 2025 sur le thème « Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan ». L'UNOC 3 lancera des groupes de travail multi-acteurs sur des questions précises posées par les États ou acteurs de terrain, reposant sur des expertises en sciences sociales pour animer ces espaces et faire émerger des recommandations co-construites. C'est le cas d'une initiative au Costa Rica : des volontaires pourraient coordonner ces espaces.

14 Climate Change and the Australian Volunteers Program, Australian Aid, Australie, après 2020

15 Acidification des océans : vers le dépassement « inévitable » d'une 7^e limite planétaire

L'ODD 14 vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines à des fins de développement durable. Il souligne l'état d'urgence : l'eutrophisation, l'acidification, le réchauffement et la pollution plastique nuisent à la santé des écosystèmes marins. La tendance alarmante à la surpêche persiste, entraînant l'épuisement de plus d'un tiers des stocks mondiaux de poissons. Bien que l'expansion des aires marines protégées, la lutte contre la pêche illicite et le soutien aux petits pêcheurs aient progressé, les mesures n'avancent pas à la vitesse ou à l'échelle requises pour atteindre l'objectif 14.

3.8.3 Le rôle du volontariat dans la protection des océans

Ces enjeux furent l'objet d'un focus groupe organisé dans le cadre de cette étude, rassemblant à la fois des acteurs du volontariat déjà engagés pour l'océan et des professionnels du monde marin susceptibles de s'y investir, mais n'ayant pas encore franchi le pas. Il ressort cinq points principaux de ces discussions :

- **Les échanges de bonnes pratiques** sont nécessaires à l'échelle locale ou régionale. Au cours du groupe focal thématique, Surfrider au Maroc a fait part de son besoin d'échange avec l'université régionale pour installer des processus de surveillance de la qualité des eaux de baignades pendant la saison estivale. Ce seraient des pratiques accessibles à des personnes engagées dans des missions de volontariat requérant des compétences scientifiques au préalable. Lorsque ce travail est étendu en collaboration avec des municipalités, une université, une ingénierie technique, des instituts de recherche, des groupements de pêcheurs locaux..., cela favorise l'intégration du volontaire dans l'écosystème institutionnel. Cela suppose une approche stratégique sur plusieurs années, avec des missions planifiées bien en amont et sur le long terme, rapporte une ancienne volontaire. Le Réseau MIAR des petits pêcheurs à Madagascar a besoin d'animer des échanges et pourrait s'appuyer sur un VSI. L'expérience vécue avec un volontaire possédant un double master en environnement et anthropologie a déjà été très utile pour **réaliser des diagnostics d'acteurs précis** : cartographie participative ou ateliers d'identification des besoins.
- Les participants font état du **besoin de formation** dans le cadre de la prise en main de leur mission. L'enjeu environnemental océan semble parfois éloigné des préoccupations des volontaires internationaux, ils sont intéressés mais manquent d'outils pour agir. Dans cette perspective, Génération Mer initie des actions et des outils de sensibilisation (fresques océanes, guide pratique avec des listes d'outils, d'experts thématiques...) les participants aux groupes de travail devant veiller à trouver un équilibre entre un socle de connaissance généraliste et des connaissances et actions locales, voire spécifiques à un secteur (par exemple océan et écotourisme). Ces formations d'initiation semblent aussi nécessaires pour les bénévoles locaux.
- Quels que soient les échelles ou les pays, une conclusion partagée par les participants est d'assurer que le lancement ou l'animation de tels dialogues, notamment scientifiques, bénéficient aux acteurs locaux et que la dimension internationale du V.I.E.S s'intègre dans l'interculturalité, voire nécessite **une initiation à la langue et aux codes culturels locaux**.
- Enfin, au sein de France Volontaires, **l'approche Programme** encadre des cohortes de volontaires sur des thématiques particulières (ex : V-Forêts). Des webinaires spécifiques commencent à être développés. Cela permet de travailler par thématique. Il y a aussi la piste de créer des espaces d'échanges entre volontaires sur des pratiques croisées (par exemple entre Congo et Amazonie). Ces démarches font écho aux enjeux et besoins tenus lors de ce focus groupe.

The background is a solid dark green. Overlaid on this are several large, overlapping organic shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes resemble stylized hills or large leaves. Scattered throughout the composition are smaller, stylized plant elements: some are simple pointed leaves, others are more complex, multi-lobed shapes, and some resemble small ferns or sprouts. The overall aesthetic is clean, modern, and nature-inspired.

4. Analyse et recommandations co-construites

L'étude et les résultats présentés dans ce rapport ont permis **de réfléchir à la reconnaissance de la contribution du V.I.E.S aux enjeux environnementaux, dans une approche prospective**. Afin de favoriser l'engagement citoyen français et d'encourager les synergies, France Volontaires veille à ce que ces dispositifs soient reconnus et pris en compte par les décideurs publics dans les instruments de la politique française de partenariats internationaux, y compris la coopération décentralisée. Ainsi, France Volontaires évalue l'impact et l'utilité sociale du volontariat comme levier de développement et son apport aux priorités thématiques et géographiques de la politique de coopération de l'État. France Volontaires assure la capitalisation et la bonne appropriation de ces études par l'ensemble de ses membres et partenaires.

Cette approche prospective a débouché sur des recommandations à plusieurs niveaux, co-construites avec les membres et partenaires de France Volontaires. En mars 2025, un atelier a été organisé pour renforcer la dimension apprenante et participative, et pour

permettre aux participants de se positionner sur les recommandations formulées à l'issue de la phase d'analyse. Ces recommandations comprennent des pistes de réflexions stratégiques et opérationnelles formulées par les consultants chargés de cette étude.

1

Élaborer un cadre commun d'analyse applicable à l'ensemble des acteurs du V.I.E.S permettant de mieux mesurer la contribution aux enjeux environnementaux

2

Développer des outils de collecte de données à différents niveaux d'action, notamment le **Radar des ODD**, et accompagner leur appropriation par les acteurs du secteur et les volontaires

3

Développer une offre de formation spécialisée sur les enjeux environnementaux adaptée aux contextes locaux et aux contenus des missions

4

Accompagner les volontaires, pendant et après leur mission, à la mise en place d'initiatives en lien avec les enjeux environnementaux, notamment à travers des réseaux d'échanges

5

Poursuivre et approfondir **les réflexions en cours sur l'empreinte environnementale et la transition écologique** du secteur du V.I.E.S

6

Renforcer le **rôle des Antennes de France Volontaires et des Espaces Volontariats comme plateformes de dialogue multi-acteurs** autour des enjeux environnementaux

7

Profiter de l'agenda international environnemental et de ses « Momentums » pour lancer des initiatives stratégiques, tout en renforçant la voix des volontaires dans ces espaces internationaux

8

Intégrer le V.I.E.S comme levier systématique des politiques publiques françaises de développement durable et mobiliser les financements nécessaires à son déploiement

ANALYSE 1

Identification de 45 pratiques de volontariat agissant directement sur les enjeux environnementaux

Une première identification des pratiques a été réalisée à partir de la revue de littérature et des premiers entretiens, puis consolidée avec le groupe de travail. Ainsi, 45 activités ont été identifiées et peuvent constituer une nomenclature partagée sur les pratiques du volontariat contribuant aux enjeux environnementaux.

L'étude apporte une clarification au terme générique d'enjeux environnementaux, qui concerne autant **les raisons que les moyens**.

- D'une part, **les enjeux environnementaux sont des défis globaux**, éclairés grâce aux limites planétaires. **Ce sont les raisons de l'action.**
- D'autre part, **les activités du volontariat** contribuent à répondre à ces défis globaux. Ce sont les moyens d'action, identifiés au travers des ODD.

La sensibilisation est clairement au cœur des missions des volontaires (40,9 %), et le renforcement de capacités (montrant une volonté d'accompagner les individus dans un changement de comportement) représente 16,2 % des activités. L'accompagnement technique représente 21,9 % des activités (projets de préservation de la biodiversité, recherche de partenariat ou de synergie pour une approche intégrée qui combine agriculture durable et conservation de la nature, gestion des déchets, et l'économie circulaire pour réduire le gaspillage au sein des structures d'accueil et encourager la réutilisation des ressources).

RECOMMANDATION 1

élaborer un cadre commun applicable à l'ensemble des acteurs du V.I.E.S permettant de mieux mesurer la contribution aux enjeux environnementaux

Il est essentiel de poursuivre les travaux commencés dans le cadre de l'étude et de constituer une base de référence partagée entre les différents acteurs concernant les pratiques de volontariat qui contribuent aux enjeux environnementaux et aux autres ODD.

Utiliser et diffuser des référentiels communs permet de déployer et de mesurer la contribution aux enjeux environnementaux. Le V.I.E.S offre l'opportunité de sensibiliser les acteurs de l'écosystème du volontariat à

l'Agenda 2030 et à ses ODD, ainsi qu'à l'approche des limites planétaires, afin de renforcer la compréhension de ces cadres du niveau local au niveau international. Ces cadres constituent une référence au sein de la communauté internationale et offrent des opportunités de redevabilité cohérente vis-à-vis de tous les acteurs impliqués dans l'écosystème du volontariat.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

Les ODD constituent un cadre de référence commun aux différents acteurs du Volontariat International, pour les pays d'envoi comme les pays d'accueil. France Volontaires est donc légitime pour inciter tous les acteurs et partenaires de l'écosystème à renforcer les engagements concernant ce référentiel du local à l'international. Comme le propose l'étude, cette boussole générale (l'Agenda 2030) peut être utilement renforcée par l'approche largement partagée dans les milieux environnementaux des neuf limites planétaires. Porté proactivement par le groupe de travail de France Volontaires sur les enjeux environnementaux, cet engagement formel pourrait être renforcé par une déclaration officielle à l'occasion d'une prochaine réunion des instances de France Volontaires.

Pistes d'action

Grâce à l'outil Radar des ODD, un lien direct est établi entre les pratiques des volontaires dans le cadre de leurs missions et le cadre de référence des ODD. France Volontaires contribue ainsi à la diffusion et à la sensibilisation de cet « Agenda » auprès des différents acteurs de l'écosystème du volontariat.

- Promouvoir l'outil **Radar des ODD**.
- Intégrer continuellement les ODD dans les **formations de départ** proposées aux volontaires.
- Compléter le socle de connaissances forgé tout au long de ce travail commun grâce aux données et informations sur les neuf limites planétaires et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 publiées par Le Commissariat général au développement durable (CGDD).
- Associer à ces initiatives les Espaces Volontariats de France Volontaires, qui jouent déjà un rôle spécifique de sensibilisation aux ODD dans les pays où ils sont présents.

ANALYSE 2

La collecte de données et la valorisation des actions de terrains sont essentielles pour mesurer la contribution du volontariat

La transparence et la communication des résultats sont cruciales pour renforcer la crédibilité et l'impact des initiatives. Parmi les structures d'accueil ayant répondu au questionnaire, 62 % d'entre elles utilisent des diagnostics. Plus de 80 % des volontaires interrogés déclarent avoir contribué aux enjeux environnementaux dans le cadre de leur mission. Ce résultat démontre la pertinence des indications fournies par les ODD pour offrir une photographie plus précise de l'impact de l'action des volontaires.

Toutefois, seules 14 structures ont indiqué les faire réaliser aux volontaires et 17 volontaires relatent en avoir réalisé. Les profils de ces volontaires sont divers, que ce soit pour leur formation, la durée de cette formation ou leurs années d'expériences. Cette activité relève des outils et des compétences internes à la structure d'accueil, ou d'outils ou de formations qui pourraient être dispensés en amont et pendant la mission. Ces faibles résultats traduisent l'usage marginal des diagnostics dans le cadre des missions de volontariat actuellement, alors même que les besoins sont importants aux yeux des structures d'accueil. Près des trois quarts (72 %) jugent importantes la collecte de données et la valorisation des actions de terrain, et les volontaires possèdent le plus souvent les compétences suffisantes pour s'approprier les techniques de diagnostics participatifs.

RECOMMANDATION 2

Développer des outils de collecte de données à différents niveaux d'action, et accompagner leur appropriation par les acteurs du secteur et les volontaires

Compléter le Radar des ODD par des indicateurs comme un outil à disposition des volontaires et des structures pour renforcer leurs capacités à appréhender les effets (résultats, impacts) du V.I.E.S aux questions environnementales, dans une perspective de capitalisation ou de suivi-évaluation. Utiliser le Radar des ODD comme une contribution spécifique lors de l'élaboration de projets ou de programmes afin d'évaluer la cohérence du dispositif. Enfin, sensibiliser et outiller les volontaires afin de mener des diagnostics environnementaux au niveau local avec les communautés concernées et les associations locales. Les diagnostics, notamment participatifs, peuvent intégrer des indicateurs autres que qualitatifs, l'enjeu étant de pouvoir en valoriser et partager l'usage.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

Le groupe de travail de France Volontaires sur les enjeux environnementaux et les structures d'envoi, en lien étroit avec les structures et partenaires chargés de l'accueil des volontaires.

Pistes d'action

Ce processus peut se réaliser à travers les retours d'expérience des volontaires, les bilans périodiques de mission, l'échange de bonnes pratiques et le dialogue entre les différents acteurs sur ces pratiques de terrain.

- Repartir de la **liste des pratiques** sélectionnées dans le cadre de la présente étude, **la compléter** avec quelques structures d'envoi, d'accueil et volontaires et **les incorporer dans le Radar des ODD**.
- **Diffuser l'outil Radar des ODD** auprès d'un groupe d'acteurs qui se portent volontaires pour **l'expérimenter** sur une durée d'un an.
- Verser les résultats et les leçons apprises de l'expérimentation au **groupe de travail** de France Volontaires sur les enjeux environnementaux afin d'actualiser les différents outils.
- Étendre l'expérimentation à travers un **plan de diffusion** en plusieurs phases qui implique un nombre croissant d'acteurs. Si les retours sont concluants, cette démarche pourrait déboucher sur le **développement d'un référentiel « qualité »** proposé et contrôlé à plus grande échelle (à terme par tous les volontaires et toutes les structures d'accueil).
- Proposer aux acteurs de l'écosystème **d'intégrer la question des diagnostics environnementaux** aux formations des volontaires (dans une approche interculturelle).
- **Encourager les structures d'accueil à partager leurs bonnes pratiques et à développer cette pratique** chaque fois que nécessaire.

- **Organiser un service d'appui**, via le service programmes ou la référente outils et méthodes, **accessible aux volontaires actifs concernant les diagnostics locaux**. Ce service pourrait être rendu à travers un groupe d'anciens volontaires expérimentés et formés

à ces pratiques. S'assurer que ces compétences sont toujours partagées sur le terrain avec des bénévoles et des équipes présentes localement dans les structures d'accueil et/ou auprès des communautés ou des institutions et collectivités locales.

ANALYSE 3

Des formations pour les volontaires particulièrement utiles mais encore insuffisantes

La formation sur les enjeux environnementaux est perçue comme particulièrement utile pour plusieurs activités. La majorité des répondants, soit 62,2 %, estime qu'il est essentiel de savoir gérer un projet de manière écoresponsable, ce qui témoigne d'une forte prise de conscience de l'importance d'intégrer des pratiques durables dans la gestion de projets. Ensuite, 58 % des participants souhaitent comprendre leurs impacts et changer de comportements, en lien avec un désir d'amélioration.

En outre, au vu de la diversité des missions de volontariat, chacune de ces dimensions mérite d'être abordée dans le cadre d'un module ou d'un contenu spécifique lors des formations proposées avant et pendant la mission. En effet, les savoirs et les pratiques liés aux enjeux environnementaux existent dans des contextes distincts et locaux, qui ouvrent et nourrissent le dialogue interculturel. La formation est à ce titre un levier intéressant.

Malgré les efforts engagés par les différents acteurs de l'écosystème « volontariat », des lacunes persistent. Les formations spécifiques telles que la gestion de l'eau, la transition énergétique ou encore la conservation de la biodiversité sont insuffisamment intégrées dans les programmes de préparation au départ. Les volontaires se retrouvent ainsi face à des défis techniques qu'ils ne maîtrisent pas complètement.

RECOMMANDATION 3

Développer une offre de formation spécialisée sur les enjeux environnementaux adaptée aux contextes locaux et aux contenus des missions

Développer et proposer des modules de formation spécialisés sur les enjeux environnementaux. Ces modules doivent être basés sur des cas pratiques et adaptés aux contextes spécifiques des missions. L'objectif est de former les volontaires et de les doter d'outils qui renforcent leurs capacités d'agir.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

La formation des volontaires est assurée à plusieurs niveaux et à différentes périodes des missions. France Volontaires, les structures d'envoi et les structures d'accueil proposent diverses formations. Ces trois acteurs, individuellement et collectivement, sont les mieux placés pour prendre des initiatives en lien avec cette recommandation. France Volontaires pourrait, par exemple, créer un module adapté en collaboration avec des partenaires spécialisés dans les enjeux environnementaux.

Pistes d'action

- **Concevoir sur mesure de nouveaux contenus de formation**, quand cela est pertinent, en tenant compte des réalités de terrain et des conditions locales.
- Créer une plateforme partagée et un processus pour répertorier les contenus et les outils de formation déjà existants sur les enjeux environnementaux.
- **Organiser un temps de formation spécifique quelques semaines après le début des missions**, au sein de la structure d'accueil ou entre plusieurs acteurs locaux ou régionaux. Cela permettrait de mieux adapter les connaissances et outils acquis avant le départ au contexte spécifique du territoire concerné, y compris les ODD.
- Constituer une boîte à outils par – et propre à – chaque volontaire, incluant des photos, des documents de références, des réflexions ou analyses opérationnelles, afin de renforcer la transmission d'expériences et de connaissances entre les volontaires successifs au sein d'une même mission.

ANALYSE 4

L'expérience de volontariat renforce l'engagement des volontaires envers les enjeux environnementaux et peut influencer leur parcours professionnel et citoyen

Les volontaires sont largement conscients des enjeux environnementaux et leur engagement peut perdurer après leur retour, influençant même leurs choix professionnels futurs. Cet engagement répond souvent à une recherche de sens ou à un stress externe, comme l'éco-anxiété qui touche un nombre important de jeunes.

Près de 7 volontaires sur 10 (68 %) considèrent que **leur expérience renforce leur engagement global envers les enjeux environnementaux**.

Dans la sphère professionnelle, 51 % affirment que **leur expérience de volontariat a eu une incidence directe sur une orientation de carrière davantage en lien avec l'environnement**. L'impact est plus élevé (55 %) pour ceux qui ont été initiés à des techniques ou des outils liés à l'environnement, contre 49 % pour ceux qui ont été seulement sensibilisés.

Concernant la poursuite de l'engagement citoyen après la mission de volontariat, les structures d'accueil qui offrent un environnement positif et formateur peuvent renforcer l'engagement des volontaires sur le long terme. **Les programmes, les outils de formation, la valorisation des actions et les partenariats sont perçus comme des leviers pour maximiser les effets du volontariat en faveur des enjeux environnementaux.**

RECOMMANDATION 4

Accompagner les volontaires, pendant et après leur mission, à la mise en place d'initiatives en lien avec les enjeux environnementaux, notamment à travers des réseaux d'échanges

Encourager les espaces d'autonomie, valoriser les initiatives prises par les volontaires et créer des espaces adaptés d'échanges et des réseaux entre volontaires avant, pendant et après les missions.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

France Volontaires et les structures d'envoi des volontaires sont les plus à même de prendre des initiatives collectives liées à cette recommandation. Cependant, la participation active des structures d'accueil reste primordiale pour transformer les intentions en bonnes pratiques concrètes lors de la mission des volontaires.

Pistes d'action

Les acteurs de l'écosystème du volontariat placent le volontaire au centre des dispositifs existants. L'objectif de cette recommandation est de créer les conditions pour renforcer les espaces d'initiatives de chaque volontaire autour des enjeux environnementaux dans le cadre de sa mission, tout en offrant des espaces de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre volontaires, en ligne comme en présentiel. Dans le cadre d'une mission impliquant plusieurs volontaires successifs, il s'agit de :

- **Favoriser les échanges et les contacts** entre ces différentes personnes, au-delà de la seule période initiale de transition entre deux volontaires.
- **Établir un réseau d'échanges professionnels distinct et un autre pour les échanges personnels**, permettant aux volontaires actifs de rester en contact.
- **Favoriser les échanges entre pairs**, incluant des volontaires internationaux et des bénévoles locaux. **S'appuyer sur les initiatives existantes ou lancer un réseau ou une association d'anciens volontaires internationaux**, notamment le réseau des anciens volontaires que France Volontaires est en train de lancer.
- Proposer des activités de **mentorat entre volontaires** actifs et anciens volontaires.
- **Mettre davantage en valeur les passerelles entre les différentes formes d'engagement**, y compris celles en dehors du V.I.E.S, à travers les rapports de mission et les portraits de volontaires régulièrement réalisés et diffusés.
- **Dialoguer avec les Espaces Volontariats** sur la mise en œuvre de cette recommandation.
- **Renforcer les dispositifs de suivi des volontaires après leur retour** pour favoriser les passerelles et accompagner les éventuels changements d'orientation liés aux enjeux environnementaux.

ANALYSE 5

La question de l’empreinte environnementale des missions de volontariat, en lien avec leur contribution aux enjeux environnementaux, suscite débats et réflexions au sein du secteur du V.I.E.S

Bien que ce ne soit pas le sujet principal de l’étude, l’empreinte environnementale des missions de volontariat, notamment en raison des déplacements aériens internationaux qu’elles impliquent souvent, a été fréquemment évoquée au cours de l’étude. Des témoignages attestent que certains candidats au V.I.E.S expriment leur préoccupation auprès des structures d’envois. En conséquence, certains acteurs craignent que ce sujet puisse discréditer l’ensemble des dispositifs, soulignant ainsi l’importance de ne pas négliger le risque pour la réputation.

En parallèle, France Volontaires a lancé en novembre 2022 un groupe de travail sur la transition écologique du secteur du V.I.E.S, réunissant une vingtaine de membres et partenaires de la plateforme pour une réflexion collective. Les premiers travaux ont abouti à l’élaboration d’une boîte à outils proposant, autour de cinq leviers d’actions opérationnels, des initiatives inspirantes pour le secteur et des recommandations pour la mise en place de solutions concrètes afin de renforcer leur engagement environnemental. Deux fiches thématiques ont également été élaborées : l’une pour mieux comprendre le(s) changement(s) climatique(s), l’autre présentant le V.I.E.S comme un outil au service de la transition écologique.

Le groupe de travail « transition écologique » de France Volontaires a abordé de manière spécifique le sujet complexe et technique du bilan et des empreintes carbone, qui s’étendent également aux autres limites planétaires. Bien que cette étude n’ait pas approfondi cette problématique, elle ouvre la voie à une approche combinant les effets positifs du volontariat sur les enjeux environnementaux avec les impacts carbone et climatique.

RECOMMANDATION 5

Poursuivre et approfondir les réflexions en cours sur l’empreinte environnementale et la transition écologique du secteur du V.I.E.S

Poursuivre les réflexions sur les émissions à effets de serre, l’empreinte écologique et les transitions environnementales pour promouvoir des pratiques plus vertueuses et contributives au sein de l’écosystème V.I.E.S.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

France Volontaires et le groupe de travail Transition Écologique du V.I.E.S

Pistes d’action

Compte tenu de la complexité de cette question et des outils nécessaires pour la mesurer, ainsi que de la multiplicité des approches et des difficultés à trouver un consensus entre toutes les parties prenantes, **le groupe de travail Transition Écologique est encouragé à poursuivre les discussions internes**, à inviter des experts spécialisés sur ces questions **afin de co-construire une approche partagée**. Les volontaires, notamment ceux qui sont engagés sur les enjeux environnementaux, pourraient également être mis à contribution.

Le réseau de France Volontaires est un atout pour mobiliser différents acteurs et parties prenantes

De nombreux acteurs internationaux et nationaux sont engagés dans un même pays ou territoire autour des questions de volontariat. Les Espaces Volontariats, représentant France Volontaires à l'international, ainsi que les Antennes, représentant France Volontaires en France métropolitaine et dans les Outre-mer, constituent des lieux uniques où se rencontrent des acteurs institutionnels et de la société civile. Grâce aux divers événements qu'ils organisent, ils sensibilisent les volontaires et les partenaires locaux aux enjeux environnementaux.

Les groupes focaux organisés à l'Espace Volontariats au Sénégal et le retour d'expérience de l'Espace Volontariats au Congo ont montré l'intérêt d'engager des initiatives de dialogue au niveau national, en croisant une « thématique sectorielle » et le « volontariat ». Dans le cadre des questions environnementales, les participants ont remarqué que les acteurs institutionnels impliqués dans ces questions ne comprennent pas encore pleinement les dispositifs de V.I.E.S et leur contribution potentielle au secteur de l'environnement. À l'inverse, les professionnels du volontariat international connaissent peu les besoins spécifiques des acteurs environnementaux. Les discussions ont souligné que les Espaces Volontariats pouvaient faciliter des espaces « pluri-acteurs » autour des enjeux environnementaux, comme ce fut le cas lors de l'organisation des deux groupes focaux de l'étude. Il est à noter que les ambassades de France dans certains pays partenaires jouent un rôle actif dans ces concertations au niveau national.

Plusieurs programmes de France Volontaires offrent aussi des opportunités pour renforcer l'interconnaissance et la sensibilisation, notamment sur les enjeux environnementaux. Le programme Volontaires pour la Grande Muraille Verte au Sahel et le programme V-Forêts s'appuient sur les Espaces Volontariats pour instaurer un espace de dialogue et de partage entre les différentes parties prenantes.

RECOMMANDATION 6

Renforcer le rôle des Antennes de France Volontaires et des Espaces Volontariats comme plateformes de dialogue multi-acteurs autour des enjeux environnementaux

Formuler une stratégie de mobilisation territoriale à travers les Espaces Volontariats et les Antennes de France Volontaires, afin de positionner durablement ces structures comme catalyseurs de concertation entre acteurs du volontariat, de l'environnement, de la société civile et des institutions locales.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

France Volontaires, en lien avec les équipes des Espaces Volontariats et des Antennes, avec l'appui des ambassades de France, des collectivités territoriales partenaires et des organisations de la société civile locales.

Pistes d'action

- **Valoriser et diffuser largement les résultats de l'étude** auprès des acteurs institutionnels, des organisations environnementales et des partenaires techniques et financiers, afin de renforcer la reconnaissance du V.I.E.S comme un levier concret d'action environnementale. Cette diffusion doit permettre de susciter l'intérêt de nouveaux partenaires, notamment du secteur de l'environnement, et d'encourager leur participation active aux espaces de dialogue et de co-construction animés par France Volontaires.
- **Formaliser un cadre méthodologique** pour organiser des dialogues pluri-acteurs autour des enjeux environnementaux.
- **Organiser des événements multi-acteurs** (ateliers, séminaires, forums thématiques) au sein des Espaces Volontariats pour favoriser l'interconnaissance, la co-construction de projets et la diffusion de bonnes pratiques autour des enjeux environnementaux,

comme à l'occasion de la Journée du volontariat français (JVF) au mois d'octobre.

- **Impliquer les ambassades de France** et les services de coopération dans ces dynamiques territoriales afin de légitimer et renforcer les synergies entre volontariat et coopération environnementale.
- **Intégrer systématiquement dans les accords de partenariats**, notamment bilatéraux, le V.I.E.S comme réponse aux enjeux environnementaux.

ANALYSE 7

L'agenda international représente des opportunités pour concevoir des projets et des programmes spécifiques dont l'échelle et l'impact potentiel sont importants

Depuis plus d'une décennie, des initiatives internationales ont été mises en place pour protéger les forêts dans le monde, notamment les bassins forestiers du Congo et de l'Amazonie. Financé par la Commission européenne, le programme Initiative des Volontaires de l'Aide de l'Union européenne (EUAV) a été géré par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Il réunissait des volontaires spécialisés et des organisations de différents pays pour renforcer les capacités de résilience des communautés face aux catastrophes, dans des situations de prévention de crises et de récupération post-crise.

Lancé en décembre 2019, le projet **EU Aid Volunteers Forests** (EUAV Forests) était piloté par France Volontaires, en collaboration avec ESI LABS, le SRD (Vietnam) et les antennes nationales de France Volontaires au Congo, en Guinée, au Ghana, au Cameroun et au Vietnam. L'objectif était de préserver les écosystèmes forestiers et de réduire la vulnérabilité des populations locales. Deux suites ont été créées à partir de ce programme : V-Forêts dans le bassin du Congo, élaboré dans le cadre du One Forest Summit par les jeunes africaines et européennes avec le soutien de France Volontaires et V-Forêts Amazonie. Cet exemple montre comment l'agenda international peut être un levier pour de nouvelles initiatives de programmes.

Dans le même esprit, l'agenda international de l'**Océan** gagne en visibilité depuis plusieurs années. L'océan est une composante importante des enjeux environnementaux globaux et du climat, tout comme la forêt. En réponse à l'atteinte de la limite planétaire « océan » fin 2024, la France a déclaré 2025 comme « année de la mer ». De nombreux volontaires, sensibilisés et intéressés par ces questions, sont impliqués dans des structures d'accueil actives sur les zones côtières. Ces réalités de terrain, combinées aux initiatives institutionnelles en

- **Favoriser l'intégration des priorités environnementales locales** dans les projets et programmes de volontariat en s'appuyant sur les besoins identifiés au sein de ces dialogues, afin d'aligner les missions avec les stratégies nationales de développement durable ou les politiques environnementales locales.

France, représentent une opportunité pour lancer une initiative spécifique sur l'océan en 2025 ou 2026.

L'ambassade de France aux Philippines et en Micronésie a sélectionné dix propositions de projets qui seront financés par le Fonds Équipe France-Organisations de la Société Civile (FEF-OSC) intitulé « Jeunesse et Océans » dans le cadre de son initiative Blue Nations. Trois services civiques seront déployés en réciprocité sur une durée de sept mois pour des missions autour de l'océan, notamment dans la région PACA, en lien avec la préparation de la conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC) prévue en juin 2025 à Nice.

RECOMMANDATION 7

Profiter de l'agenda international environnemental et de ses « Momentums » pour lancer des initiatives stratégiques tout en renforçant la voix des volontaires dans ces espaces internationaux.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

France Volontaires, ses membres et ses partenaires institutionnels et financiers.

Pistes d'action

- **S'appuyer sur les conférences et sommets internationaux** à venir pour mobiliser et sensibiliser des acteurs clés de l'écosystème du volontariat à se lancer dans une initiative conjointe en faveur de l'agenda Océan.
- Continuer à porter la voix du volontariat en **participant activement aux réunions internationales, notamment en lien avec l'Agenda 2030** et les ODD, en s'appuyant sur les résultats de cette étude.
- **Encourager l'inclusion de programmes concrets de volontariat en lien avec ces** rendez-vous internationaux, combinant différents types de volontariat (national, régional, international) et de mobilités croisées.
- **Faire connaître la valeur ajoutée du volontariat et les bonnes pratiques existantes** au sein des membres de France Volontaires auprès des acteurs engagés directement dans ces agendas internationaux.
- **Impliquer les partenaires institutionnels de France Volontaires** en amont de ces échéances. Il est nécessaire de systématiser cette démarche en développant des programmes qui pourraient s'appuyer sur l'actualité des agendas internationaux, constituant de véritables opportunités.

ANALYSE 8

Le climat et l'environnement constituent des priorités de la politique française des partenariats internationaux, offrant des opportunités pour des initiatives et des partenariats innovants

Malgré les nombreux défis auxquels fait face l'Aide publique au développement (APD) française (baisse récente des engagements, concurrence entre thématiques, entre modes de financements et types d'acteurs) depuis 2015, date de la Conférence de Paris pour le climat, une part conséquente de l'APD reste orientée sur l'agenda climat.

En dehors de la conjoncture de restriction budgétaire en France et de l'interruption de l'aide des États-Unis, l'APD¹⁶ a connu une augmentation régulière au niveau international depuis plus d'une décennie, même si elle demeure inférieure à l'engagement initial de 0,7 % du PIB des pays de l'OCDE. La prise de conscience croissante des enjeux environnementaux et de la crise climatique a conduit les pays donateurs à prendre de nouveaux engagements de financements, malgré une base budgétaire qui n'augmente que trop lentement. Cette situation engendre depuis plusieurs années une concurrence croissante entre différents domaines de coopération internationale. Dans ce contexte, les enjeux environnementaux restent une priorité pour de nombreux donateurs, qui orientent une part importante de la politique française des partenariats internationaux sur ces secteurs. La France, fortement impliquée dans l'accord de Paris sur les changements climatiques, illustre bien cette tendance avec des objectifs d'engagements pour le climat représentant six milliards d'euros auxquels s'ajoutent un milliard d'euros pour la biodiversité, soit un peu plus de

la moitié de l'APD annuelle totale. Le développement de nouveaux programmes par France Volontaires et ses membres sur les enjeux environnementaux (comme le programme V-Forêts ou Volontaires pour la Grande Muraille Verte) offre des opportunités pour aligner initiatives institutionnelles, financement, engagement et dimension territoriale, incluant la consultation des populations et la réalisation de diagnostics en amont et la mobilisation d'anciens comme de nouveaux acteurs.

Les enjeux environnementaux sont également prioritaires **pour des acteurs décentralisés et locaux** comme les **collectivités territoriales** dans le cadre de la coopération décentralisée, les **fondations philanthropiques**, et un nombre croissant **d'entreprises**, que ce soit dans des démarches de responsabilité sociale (RSE) ou d'entreprises à mission.

Dans ce contexte, le volontariat international, y compris dans le cadre de la réciprocité, doit démontrer sa valeur ajoutée à ces initiatives environnementales souvent

16 Vers un rebond durable de l'aide publique au développement ? | Banque de France

locales. Il permet de mobiliser des compétences spécifiques reliant l'action locale, les acteurs régionaux et les niveaux nationaux et internationaux (Partenariats multi-acteurs et changement d'échelle notamment). Cela a été illustré lors des discussions au sein des deux groupes focaux au Sénégal réunissant les volontaires et les structures d'accueil, comme à travers le programme V-GMV de France Volontaires dont l'évaluation a été réalisée en parallèle de la présente étude.

Le secteur privé est aussi engagé sur ces questions environnementales à travers le Volontariat d'échanges et de compétences (VEC), car les salariés recherchent des missions qui donnent un sens à leur engagement tout en valorisant leurs compétences techniques et leurs métiers. Les enjeux environnementaux permettent de mobiliser des compétences très diverses : technologiques, informationnelles, de gestion, académiques, dans les domaines des sciences de la terre, en diagnostics, etc.

L'expérience de la plateforme Aides-Territoires, hébergée par le ministère de la Transition écologique et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales depuis 2018, est un mécanisme innovant en faveur d'initiatives pluri-acteurs en France. France Volontaires de son côté a développé un programme spécifique pour impliquer davantage de collectivités territoriales dans l'accueil et l'envoi de volontaires à travers le programme Territoires Volontaires.

RECOMMANDATION 8

Intégrer le V.I.E.S comme levier systématique des politiques publiques françaises de développement durable et mobiliser les financements nécessaires à son déploiement

Positionner le V.I.E.S comme un marqueur distinctif des politiques françaises de partenariats internationaux et de transition écologique, en l'incluant systématiquement dans les appels à projets, les dispositifs de coopération (bilatéraux, multilatéraux, décentralisés) et les stratégies thématiques (climat, biodiversité, ODD). Ce positionnement affirmé doit s'accompagner d'une mobilisation

renforcée des financements publics et privés pour permettre une extension des opportunités de mission, en ligne avec le désir d'engagement des Français sur ces thématiques.

Conformément à l'esprit de l'ODD 17, explorer ou renforcer les collaborations avec le secteur privé (en particulier par le biais de la RSE et du mécénat de compétences), le monde académique et les médias spécialisés.

Responsabilité principale de la mise en œuvre

France Volontaires, en concertation avec les ministères concernés (MEAE, MTECT, etc.), les opérateurs de l'APD (AFD, Expertise France), et les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale.

Pistes d'action

- **Poursuivre la production d'éléments de référence et de documentation** démontrant la valeur ajoutée du V.I.E.S dans les projets environnementaux, à destination des décideurs et financeurs publics.
- **Identifier les points de convergence** entre les politiques publiques environnementales (climat, biodiversité, ODD) et les dispositifs d'envoi de volontaires.
- **Proposer l'intégration du V.I.E.S comme modalité de mise en œuvre dans les cahiers des charges et appels à projets environnementaux et de coopération décentralisée** (par exemple, accorder un bonus aux projets intégrant des volontaires).
- **Développer une stratégie de financement multi-acteurs**, en mobilisant à la fois les financements publics (AFD, collectivités, ministères), les fonds environnementaux internationaux (Fonds Vert, etc.) et les partenariats avec le secteur privé ou les fondations, dans la continuité de l'approche programme développée par France Volontaires.
- **Renforcer la communication** afin de faire reconnaître le V.I.E.S comme un marqueur fort de l'engagement de la France pour l'environnement, en mettant en avant les effets concrets sur le terrain et la mobilisation des jeunes.



5. Annexes



1 Liste des activités mises en œuvre dans les structures d'accueil et contribuant aux ODD au regard des volontaires et des structures d'accueil

- Liste au regard des volontaires
- Liste au regard des structures d'accueil

2 Bibliographie

3 Questionnaires

- Questionnaire auprès des volontaires
- Questionnaire auprès des structures d'accueil

1 LISTE DES PRATIQUES SELON LES VOLONTAIRES

S = sensibilisation · **R** = renforcement de capacité · **G** = gestion de projets et partenariat

P = plaidoyer et participation · **A** = Assistance technique

ODD	Activité	Fonction
4	Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...)	Sensibilisation
4	Promouvoir des modes de vie durables et accompagner le changement de comportement : atelier potager, recyclage, mobilité douce	Renforcement Capacité
4	Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux	Renforcement Capacité
15	Développer des projets pour préserver la biodiversité	Gestion Projets & Partenariats
4	Développer des actions de plaidoyer pour la participation des jeunes dans les processus décisionnels liés aux enjeux environnementaux	Plaidoyer & Participation
2	Contribuer au développement de fermes agroécologiques	Assistance Technique
13	Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques	Renforcement Capacité
2	Permettre une consommation bio et locale en circuit court	Assistance Technique
6	Sensibiliser pour la réduction des maladies transmises par l'eau (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)	Sensibilisation
11	Accompagner les habitants pour leur participation aux politiques liées à la qualité de l'air, à la gestion des déchets	Renforcement Capacité
15	Développer des actions de plaidoyer pour la gestion durable des forêts	Plaidoyer & Participation
2	Sensibiliser à la préservation de la diversité des semences et des espèces	Sensibilisation
12	Contribuer à l'organisation d'actions d'économie circulaire	Assistance Technique
17	Renforcer les partenariats opérationnels locaux, régionaux et internationaux pour l'atteinte des Objectifs de développement durable	Gestion Projets & Partenariats
2	Contribuer au développement de potagers urbains	Renforcement Capacité
11	Sensibiliser à la préservation du patrimoine culturel et naturel local et mondial	Sensibilisation
14	Animer des activités pour réduire la pollution marine	Sensibilisation
15	Inciter la société civile à participer aux décisions publiques concernant les enjeux environnementaux	Renforcement Capacité
15	Contribuer à la dépollution des sols dégradés	Assistance Technique
13	Réaliser des diagnostics territoriaux (climatiques, hydrologiques, écosystémiques...)	Assistance Technique
7	Sensibiliser à la gestion de l'énergie	Sensibilisation

13	Cartographier les impacts climatiques locaux, développer un bilan carbone	Assistance Technique
6	Contribuer à la mise en œuvre de services favorisant l'accès à l'eau	Assistance Technique
12	Sensibiliser au gaspillage (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)	Sensibilisation
7	Développer des actions de plaidoyer pour les énergies renouvelables	Plaidoyer & Participation
17	Mobiliser des ressources financières supplémentaires	Renforcement Capacité
4	Intégrer des critères environnementaux dans les formations	Gestion Projets & Partenariats
6	Développer des actions de plaidoyer sur les risques liés à la pollution chimique de l'eau	Plaidoyer & Participation
11	Sensibiliser aux mobilités douces (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)	Sensibilisation
12	Accompagner, former sur les bonnes pratiques pour un tourisme durable	Renforcement Capacité
12	Contribuer à la structuration de réseaux économiques respectueux de l'environnement et du bien-être humain	Renforcement Capacité
14	Développer des actions de plaidoyer en faveur des zones marines protégées	Plaidoyer & Participation
17	Promouvoir des collaborations scientifiques multi-pays sur l'environnement	Renforcement Capacité
11	Contribuer à des actions de restauration du patrimoine local et mondial	Assistance Technique
12	Développer des actions de plaidoyer pour les innovations au service de l'environnement	Plaidoyer & Participation
7	Sensibiliser pour l'efficacité énergétique (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)	Sensibilisation
6	Contribuer à des projets d'ingénierie pour l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène	Assistance Technique
6	Sensibiliser les populations pour réduire la pollution de l'eau (rejets des eaux usées, pollution des rivières...)	Sensibilisation
14	Coopérer avec des professionnels de la mer pour lutter contre la surpêche et la pêche illicite	Gestion Projets & Partenariats
12	Réaliser des diagnostics sur l'accès aux ressources et leur gestion durable (production durable, chaîne de valeur...)	Assistance Technique
6	Animer des ateliers de recyclage et la réutilisation de l'eau selon des critères de santé	Sensibilisation
6	Développer des actions de plaidoyer pour l'accès à l'eau potable	Plaidoyer & Participation
11	Développer des actions de plaidoyer pour la qualité de l'air	Plaidoyer & Participation
12	Sensibiliser à l'ESS	Sensibilisation

2 LISTES DES PRATIQUES SELON LES STRUCTURES D'ACCUEIL

S = sensibilisation · **R** = renforcement de capacité · **G** = gestion de projets et partenariat

P = plaidoyer et participation · **A** = Assistance technique

ODD 4	Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...)	44,58 %	S
ODD 4	Promouvoir des modes de vie durables et accompagner le changement de comportement : atelier potager, recyclage, mobilité douce	37,95 %	S
ODD 4	Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux	29,52 %	R
ODD 15	Développer des projets pour préserver la biodiversité	25,90 %	G
ODD 2	Contribuer au développement de fermes agroécologiques	19,28 %	A
ODD 2	Permettre une consommation bio et locale en circuit court	15,06 %	R
ODD 6	Sensibiliser pour la réduction des maladies transmises par l'eau (conférences, ateliers, animations scolaires...)	14,46 %	S
ODD 15	Développer des actions de plaidoyer pour la gestion durable des forêts	12,65 %	P
ODD 2	Sensibiliser à la préservation de la diversité des semences et des espèces	11,45 %	S
ODD 11	Accompagner les habitants pour leur participation aux politiques liées à la qualité de l'air, à la gestion des déchets	10,24 %	R
ODD 17	Renforcer les partenariats opérationnels locaux, régionaux et internationaux pour l'atteinte des ODD	9,64 %	R
ODD 2	Contribuer au développement de potagers urbains	9,04 %	A
ODD 11	Sensibiliser à la préservation du patrimoine culturel et naturel local et mondial	9,04 %	S
ODD 4	Développer des actions de plaidoyer pour la participation des jeunes dans les processus décisionnels liés aux enjeux environnementaux	8,43 %	P
ODD 14	Animer des activités pour réduire la pollution marine	8,43 %	A
ODD 17	Encourager la société civile à participer aux décisions publiques concernant les enjeux environnementaux	8,43 %	P
ODD 15	Contribuer à la dépollution des sols dégradés	8,43 %	A
ODD 12	Sensibiliser à la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets	8,43 %	S
ODD 13	Cartographier les impacts climatiques locaux, développer un bilan carbone	7,23 %	A
ODD 6	Contribuer à la mise en œuvre de services favorisant l'accès à l'eau	6,63 %	G
ODD 12	Sensibiliser au gaspillage (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)	6,63 %	S
ODD 17	Mobiliser des ressources financières supplémentaires	6,02 %	G
ODD 13	Réaliser des diagnostics territoriaux (climatiques, hydrologiques, écosystémiques...)	5,42 %	A

ODD 4	Intégrer des critères environnementaux dans les formations	5,42 %	R
ODD 6	Développer des actions de plaidoyer sur les risques liés à la pollution chimique de l'eau	4,82 %	P
ODD 7	Développer des actions de plaidoyer pour les énergies renouvelables	4,22 %	P
ODD 12	Accompagner, former sur les bonnes pratiques pour un tourisme durable	4,22 %	R
ODD 12	Contribuer à la structuration de réseaux économiques respectueux de l'environnement et du bien-être humain	4,22 %	G
ODD 14	Développer des actions de plaidoyer en faveur des zones marines protégées	4,22 %	P
ODD 17	Promouvoir des collaborations scientifiques multi-pays sur l'environnement	4,22 %	G
ODD 13	Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques	3,61 %	R
ODD 12	Contribuer à l'organisation d'actions d'économie circulaire	3,61 %	A
ODD 11	Contribuer à des actions de restauration du patrimoine local et mondial	3,61 %	A
ODD 12	Développer des actions de plaidoyer pour les innovations au service de l'environnement	3,61 %	P
ODD 7	Sensibiliser à l'efficacité énergétique (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)	3,61 %	S
ODD 13	Réaliser des diagnostics territoriaux (climatiques, hydrologiques, écosystémiques...)	3,01 %	A
ODD 6	Contribuer à des projets d'ingénierie pour l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène	3,01 %	A
ODD 6	Sensibiliser les populations à réduire la pollution de l'eau (rejets des eaux usées, pollution des rivières...)	3,01 %	S
ODD 12	Réaliser des diagnostics sur l'accès aux ressources et leur gestion durable (production durable, chaîne de valeur...)	3,01 %	A
ODD 11	Sensibiliser aux mobilités douces (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)	2,41 %	S
ODD 14	Coopérer avec des professionnels de la mer pour lutter contre la surpêche, la pêche illicite	2,41 %	G
ODD 7	Développer des actions de plaidoyer pour les énergies renouvelables	1,81 %	P
ODD 6	Animer des ateliers sur le recyclage et la réutilisation de l'eau selon des critères de santé	1,81 %	R
ODD 6	Développer des actions de plaidoyer pour l'accès à l'eau potable	1,2 %	P
ODD 11	Développer des actions de plaidoyer pour la qualité de l'air (AO04)	1,2 %	P

3 BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques, rapports et études

- Environmental Sustainability and Volunteerism : Considerations for post-2015 Development Agenda, UNV, International, 2014
- Understanding the Impact of Volunteering on pro-environmental behavioural Change, Valentine Seymour, Mike King and Roberta Antonaci, Voluntary Sector Review, 9(1), pp. 73-88, Royaume-Uni, 2018
- Volunteering for Climate Action, Cliff Allum, Peter Devereux, Benjamin Lough et Rebecca Tiessen, IVCO Pacific 2020, International, 2020
- Volunteering for Climate Action, Perspectives from a Survey of Volunteer involving Organisations, Cliff Allum, Peter Devereux, Benjamin Lough et Rebecca Tiessen, Ivco Pacific 2020, International, 2020
- Youth Climate Advocacy, South African Institute of International Affairs, Afrique du Sud, 2020
- Volontariat et objectifs de développement durable : études et expériences de Planète Urgence, France, 2021
- Volontariat international d'échange et de solidarité, quelle contribution à l'Agenda 2030 ? Étude expérimentale - Focus ODD 4, France Volontaires, France, 2021
- Volunteering for Development and Responding to Climate Change IVCO 2022 Think Piece, Cliff Allum, Peter Devereux, Rebecca Tiessen et Benjamin Lough, International, 2022
- We Need to Talk – Hosting Conversations on Climate Change and Unsustainability IVCO 2022 Think Piece, Chris O'Connell et Sive Bresnihan, international, 2022
- Document d'orientation stratégique société civile et engagement citoyen 2023-2027, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2023
- Rapport sur les objectifs de développement durable 2023, UN, International 2023
- The Contribution of Volunteering to Climate Action and Community Resilience, Jane Feeney, UNV, 2024

Évaluations et capitalisations

- Capitalisation : mesurer la contribution des projets à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques, Coordination Sud, France, février 2022
- Termes de référence – Projet Scouts et guides engagé.es pour les ODD – Phase 2 septembre 2020 – Août 2023 – évaluation externe, SGDF, France, 2023

Guides et fiches pratiques

- Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030, le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe ECSI AFD, France, 2020
- Climate Change and the Australian Volunteers program, Australian Aid, Australie, après 2020
- Boîte à outils : Mobiliser et accompagner le secteur du VIES dans la transition écologique, France Volontaires, France, 2023
- Fiche-outil 4 : pour des jeunes actrices des projets et des ODD, AFD, France, 2023
- Livre blanc - Le Volontariat d'entreprise : s'engager et se transformer, France Volontaires, MEAE et Planète Urgence, France, 2023

Articles d'actualité

- Revue nationale volontaire de la France 2017-2022, Site Internet du Gouvernement, France
- Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023, Site Internet de France Volontaires, France, 2023
- Volontariat international et nouvelles orientations de la politique de coopération internationale de l'aide publique au développement, Site Internet de France Volontaires, France, 2023
- Restitution du Rapport du Groupe de travail « Jeunesses et Développement » du Conseil national du développement et de la solidarité internationale, Site Internet de France Volontaires, France, 2024

Documents à venir (2025-2026)

- Évaluation Service Civique écologique
- Évaluation V-GMV, ACK International, 2025
- Argumentaire ECSI et Volontariat

Focus Sénégal

- FRANCE VOLONTAIRES
« France Volontaires au Sénégal : une relation bilatérale solide et durable », France, [en ligne]
France Volontaires au Sénégal : une relation bilatérale solide et durable - France-Volontaires, 2023
- FRANCE VOLONTAIRES
« Signature d'un accord de siège entre le gouvernement de la République du Sénégal et France Volontaires », France, [en ligne]
Signature d'un accord de siège entre le gouvernement de la République du Sénégal et France Volontaires – France Volontaires, 2022
- FRANCE VOLONTAIRES
« Journée du Volontariat Français 2022 & 50 ans de présence au Sénégal : de nouvelles ambitions pour le volontariat français au Sénégal », France, [en ligne]
<https://france-volontaires.org/actualite/journee-du-volontariat-francais-2022-senegal/>, 2022
- LA GUILDE
France, [en ligne]
Cartographie de nos actions – La Guilde (la-gilde.org), 2024
- REPUBLIQUE DU SENEGAL
« revue nationale volontaire », Sénégal, [en ligne]
19253Rapport_national_volontaire_Snegal_versionn_finale_juin_2018_FPHN2.pdf (un.org), 2018
- FRANCE VOLONTAIRES SENEGAL
« Rapport annuel d'activités », Sénégal, [en ligne]
RAPPORT ANNUEL 2023- EV Sénégal (france-volontaires.org), 2023

Volontariat international et enjeux environnementaux du point de vue des structures d'accueil

Bonjour,

Vous accueillez ou avez accueilli des volontaires internationaux. Votre expérience nous est précieuse !

Chaque année, des milliers de volontaires s'engagent pour contribuer à des projets solidaires à travers le monde. Avec ses membres et partenaires, la plateforme **France Volontaires** poursuit une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du Volontariat international d'échange et de solidarité (V.I.E.S).

Dans le cadre d'un vaste travail d'étude sur les liens entre **volontariat et enjeux environnementaux**, nous menons actuellement une enquête auprès de structures qui accueillent ou ont accueilli des volontaires en :

- Volontariat de solidarité internationale (VSI)
- Service Civique international (SCI)
- Volontariat d'échanges et de compétences (VEC)

Cette enquête ne prend qu'une dizaine de minutes. Les réponses seront traitées de façon anonyme par des consultants extérieurs.

Votre participation est essentielle pour progresser collectivement ! Concrètement, les résultats de ce questionnaire nous permettront entre autres de **valoriser les actions de volontariat, de renforcer la qualité des missions et de développer de nouvelles opportunités de volontariat**.

Merci par avance pour votre contribution,

Bien cordialement,

Le questionnaire est disponible en trois langues, français, espagnol et anglais du fait d'une traduction automatique.

Nous reconnaissons la diversité et l'égalité des sexes et nous nous efforçons d'utiliser un langage neutre qui ne fait pas de discrimination ou de différence entre eux. Toutefois, afin d'éviter une surcharge graphique, nous avons choisi dans certains cas d'utiliser le terme masculin représentant tous les genres. Les données sont anonymes et leur analyse respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Il y a 31 questions dans ce questionnaire.

1 • Informations générales

1 Dans quel pays êtes-vous basé et accueillez-vous des volontaires-?*¹

(Si votre organisation est située dans plusieurs pays, vous pouvez demander aux encadrants des volontaires dans la délégation, l'antenne ou le service concerné, de répondre via un autre questionnaire)

Veillez écrire votre réponse ici :

2 Quels sont vos principaux partenaires d'envoi de volontaires ? (une à plusieurs réponses possibles) :

Veillez écrire votre(vos) réponse(s) ici :

3 À travers quel(s) dispositif(s) les volontaires que vous accueillez sont-ils mobilisés ?*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Volontaire de solidarité internationale (VSI)
- ☐ Service Civique international (SCI)
- ☐ Volontaire d'échanges et de compétences (VEC)
- ☐ Autre :

4 Combien de volontaires accueillez-vous par an en moyenne ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ 1
- ☐ 2
- ☐ 3
- ☐ 4
- ☐ 5 à 9
- ☐ 10 à 14
- ☐ 15 et plus

5 Dans le cadre de ces dispositifs, à quels domaines d'activités les missions des volontaires contribuent-elles dans votre structure ?*

Cochez tout ce qui s'applique. Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Éducation - formation
- ☐ Santé - éducation sanitaire et sociale
- ☐ Enfance - jeunesse - social
- ☐ Société civile - gouvernance
- ☐ Secteur productif, artisanat, tourisme, soutien à la création d'activité
- ☐ Agriculture, élevage, sécurité alimentaire
- ☐ Développement local et territorial, logistique
- ☐ Environnement et développement durable
- ☐ Hydraulique - assainissement - génie civil
- ☐ Culture - patrimoine
- ☐ Infrastructure et développement urbain
- ☐ Autre :

2 - Votre engagement pour les enjeux environnementaux

6 Quels enjeux environnementaux affectent vos activités ? Ces enjeux sont extraits du référentiel des neuf limites planétaires, utilisé pour évaluer l'impact des activités humaines sur la planète. Ici, quelques-unes de ces limites.*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

¹ Les astérisques signalent une question obligatoire.

	Ne vous affectent pas	Vous interrogez, mais ne modifiez pas vos activités	Vous anticipez des impacts futurs sur vos activités	Vous affectent et vous modifiez vos activités en conséquence
Les dérèglements climatiques (catastrophes naturelles...)				
La perte de biodiversité				
Le changement d'usage des sols (déforestation, urbanisation, dégradation des sols...)				
L'acidification de l'océan (liée au réchauffement climatique, aux pollutions, à la surpêche...)				
La perturbation du cycle de l'eau douce (inondation, sécheresses, crues...)				
L'augmentation des substances chimiques (plastiques, médicaments, pesticides, OGM...) dans les écosystèmes				

7 Si vous souhaitez nous en dire plus :

Veillez écrire votre réponse ici :

8 Dans le périmètre de votre action, disposez-vous de diagnostics qui prennent en compte l'évolution :

Cochez tout ce qui s'applique. Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ du climat
- ☐ de la biodiversité
- ☐ des sols
- ☐ de la santé de l'océan
- ☐ du cycle de l'eau douce : sécheresses, crues...
- ☐ des pollutions chimiques (plastiques, médicaments, pesticides, OGM...) dans les écosystèmes, les milieux
- ☐ Autre :

9 Ce ou ces diagnostics sont établis à partir de :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies.

Cochez tout ce qui s'applique. Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ données scientifiques (GIEC, IPBES, outils de prévisions...)
- ☐ partenariat de recherche établi avec des universités ou laboratoires à proximité
- ☐ plans nationaux ou locaux établis par les pouvoirs publics
- ☐ participation des citoyens et communautés (savoir traditionnel...)
- ☐ Autre :

10 Comment les enjeux environnementaux s'intègrent-ils dans les missions des volontaires que vous accueillez dans votre structure ?

Cochez tout ce qui s'applique. Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Ils définissent les objectifs de la fiche de mission
- ☐ Vos financeurs flèchent ces enjeux et vous les reliez aux missions des volontaires
- ☐ Ils ne sont pas au cœur de leur mission
- ☐ Les phénomènes (sécheresses, espèces menacées...) compliquent leurs missions sur le terrain et vous devez les adapter
- ☐ Autre :

11 Votre organisation intègre-t-elle des enjeux environnementaux dans ses objectifs stratégiques ?*

Cochez tout ce qui s'applique. Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Oui, c'est sa mission première
- ☐ Oui, elle intègre des pratiques écoresponsables de manière transversale (ex : intégration des risques climatiques pour une mission liée à l'agriculture...)
- ☐ Oui, de manière ponctuelle pour répondre aux attentes des bailleurs
- ☐ Oui, pour s'adapter aux politiques locales ou à la réglementation
- ☐ Oui, l'intention est là, mais on doit progresser
- ☐ Non, pas du tout
- ☐ Autre :

12 Éducation - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...)
- ☐ Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux
- ☐ Promouvoir des modes de vie durables et accompagner le changement de comportement : atelier potager, recyclage, mobilité douce
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la participation des jeunes dans les processus décisionnels liés aux enjeux environnementaux
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

○ 13 Agriculture - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Contribuer au développement de fermes agroécologiques
- ☐ Permettre une consommation bio et locale en circuit court
- ☐ Contribuer au développement de potagers urbains
- ☐ Sensibiliser à la préservation de la diversité des semences et des espèces
- ☐ Réaliser des diagnostics territoriaux (climatiques, hydrologiques, écosystémiques...)
- ☐ Autre :

14 Environnement - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la gestion durable des forêts
- ☐ Contribuer à la dépollution des sols dégradés
- ☐ Développer des projets pour préserver la biodiversité
- ☐ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques (canicule, grand froid, inondations...)
- ☐ Cartographier les impacts climatiques locaux, développer un bilan carbone
- ☐ Animer des activités pour réduire la pollution marine
- ☐ Coopérer avec des professionnels de la mer pour lutter contre la surpêche, la pêche illicite
- ☐ Développer des actions de plaidoyer en faveur des zones marines protégées
- ☐ Autre :

15 Hydrologie - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour l'accès à l'eau potable
- ☐ Contribuer à des projets d'ingénierie pour l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène
- ☐ Sensibiliser les populations pour réduire la pollution de l'eau (rejets des eaux usées, pollution des rivières...)
- ☐ Animer des ateliers de recyclage et la réutilisation de l'eau selon des critères de santé
- ☐ Autre :

16 Patrimoine - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser à la préservation du patrimoine culturel et naturel local et mondial
- ☐ Contribuer à des actions de restauration du patrimoine local et mondial
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

17 Dév. local - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour les énergies renouvelables
- ☐ Sensibiliser pour l'efficacité énergétique (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Sensibiliser aux mobilités douces (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Contribuer à la structuration de réseaux économiques respectueux de l'environnement et du bien-être humain
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour les innovations au service de l'environnement

- ☐ Réaliser des diagnostics territoriaux (climatiques, hydrologiques, écosystémiques...)
- ☐ Sensibiliser à la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

18 Santé - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer sur les risques liés à la pollution chimique de l'eau
- ☐ Sensibiliser pour la réduction des maladies transmises par l'eau (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Contribuer à la mise en œuvre de services favorisant l'accès à l'eau
- ☐ Accompagner les habitants pour leur participation aux politiques liées à la qualité de l'air, à la gestion des déchets
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

19 Société civile - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Promouvoir des collaborations scientifiques multi-pays sur l'environnement
- ☐ Mobiliser des ressources financières supplémentaires
- ☐ Renforcer les partenariats opérationnels locaux, régionaux et internationaux pour l'atteinte des objectifs de développement durable
- ☐ Appuyer la société civile à participer aux décisions publiques concernant les enjeux environnementaux
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

20 Enfance - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...)
- ☐ Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux
- ☐ Promouvoir des modes de vie durables et accompagner le changement de comportement : atelier potager, recyclage, mobilité douce
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la participation des jeunes dans les processus décisionnels liés aux enjeux environnementaux
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

21 Infrastructure - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux mobilités douces (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques
- ☐ Contribuer à l'organisation d'actions d'économie circulaire
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la qualité de l'air
- ☐ Accompagner les habitants pour leur participation aux politiques liées à la qualité de l'air, à la gestion des déchets
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour les énergies renouvelables
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

22 Production - Dans le cadre de leur mission, les volontaires mettent-ils en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser au gaspillage (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Contribuer à l'organisation d'actions d'économie circulaire (réduire, réparer, recycler, réutiliser)
- ☐ Réaliser des diagnostics sur l'accès aux ressources et leur gestion durable (production durable, chaîne de valeur...)
- ☐ Accompagner, former sur les bonnes pratiques pour un tourisme durable
- ☐ Intégrer des critères environnementaux dans les formations
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

3 - L'accompagnement des volontaires et les effets de leur mission sur les enjeux environnementaux

23 Dans le cadre de leur mission les volontaires sont principalement :*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Sans formation ni sensibilisation aux enjeux environnementaux
- ☐ Sensibilisés aux enjeux environnementaux : informations, prise de conscience, atelier ODD...
- ☐ Formés à des techniques et/ou des outils pour agir sur l'environnement

24 La formation leur est délivrée par :*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ France Volontaires et ses Espaces Volontariats lors de la préparation au départ
- ☐ France Volontaires et ses Espaces Volontariats pendant la mission
- ☐ L'organisme d'envoi lors du stage de préparation au départ
- ☐ L'organisme d'envoi lors d'une formation complémentaire
- ☐ Au sein de votre structure d'accueil
- ☐ Autre :

25 Attachez-vous une importance à une formation une motivation ou une expérience sur les enjeux environnementaux pour sélectionner les volontaires ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, totalement
- ☐ Oui, relativement
- ☐ Non, pas vraiment
- ☐ Non, pas du tout

26 Oui, car ce qui compte, c'est :*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était « Oui, relativement » ou « Oui, totalement » à la question précédente.

Cochez tout ce qui s'applique.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ le diplôme
- ☐ les compétences pédagogiques / techniques acquises lors de précédentes expériences
- ☐ l'engagement dont ils ont témoigné dans des activités citoyennes
- ☐ leur motivation à agir pour l'environnement dans le cadre de leur mission
- ☐ Autre :

27 Les missions de volontariat sont généralement évaluées qualitativement et quantitativement au regard de leurs réalisations et résultats. Ces évaluations sont principalement :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ internes
- ☐ externes
- ☐ aucune évaluation n'est réalisée
- ☐ Autre :

28 Utilisez-vous des indicateurs permettant de mesurer les résultats ou impacts des missions des volontaires sur les enjeux environnementaux ? Vous pouvez cocher le(s) objectif(s) que vous évaluez et préciser l'indicateur dans le champ libre :

Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laisser un commentaire :

- ☐ Nombre de personnes informées des enjeux environnementaux
- ☐ Nombre de personnes formées pour agir face aux enjeux environnementaux
- ☐ Nombre d'outils ou méthodes créés pour renforcer les capacités des publics
- ☐ Données liées à l'amélioration d'écosystèmes (ex : qualité de l'eau, reforestation, % mangroves protégées, surface gérée en mode durable...)
- ☐ Données liées à des espèces / semences (ex : tortues, acacias...)
- ☐ Données liées à des flux (énergie, eau, déchets...)
- ☐ Objectifs de développement durable (ODD)
- ☐ Aucun
- ☐ Autre :

29 Selon vous, avec les mêmes moyens humains et financiers, comment les missions de vos volontaires peuvent-elles créer des effets positifs et durables sur l'environnement ?*

Cochez tout ce qui s'applique. Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ En s'inscrivant dans des projets de long terme
- ☐ En s'inscrivant dans un programme multi-acteurs de volontariat
- ☐ En s'appuyant sur des outils spécifiques aux enjeux environnementaux développés pour le volontariat
- ☐ En formant les parties prenantes du volontariat aux enjeux environnementaux
- ☐ En mesurant et valorisant les résultats du volontariat pour les enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

4 - La contribution du volontariat

30 Relativement à votre expérience d'accueil de volontaires, comment le volontariat international impacte-t-il le fonctionnement de votre structure au regard des enjeux environnementaux ?*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Stratégiquement, il renforce votre engagement vis-à-vis des enjeux globaux
- ☐ Opérationnellement, il interroge sur l'impact des émissions de gaz à effet de serre (au quotidien, transports internationaux...)
- ☐ Au quotidien, il renforce des bonnes pratiques inspirées des échanges interculturels (déchets, alimentation, consommation...)
- ☐ Rationnellement, il favorise des approches transversales : les enjeux environnementaux s'intègrent à vos projets
- ☐ Vos actions sur les enjeux environnementaux évoluent indépendamment du volontariat
- ☐ Autre :

31 Quels sont les leviers du volontariat international pour renforcer votre contribution aux enjeux environnementaux ?*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui, totalement	Oui, relativement	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Les programmes : ils réunissent plusieurs projets et dispositifs complémentaires de volontariat pour plus d'impact				
Les outils et formations dans l'accompagnement des volontaires sur ces sujets				
Les données et la valorisation des actions mises en place pour l'environnement				
Les partenariats multi-acteurs locaux et internationaux				

Volontariat international et enjeux environnementaux

Bonjour, vous avez participé ou participez actuellement à une mission de Volontariat international d'échange et de solidarité. Dans le cadre d'un vaste travail d'étude sur les liens entre volontariat et enjeux environnementaux, France Volontaires souhaite mieux comprendre votre appréhension et votre engagement à ce sujet. Nous vous invitons à répondre à cette enquête d'une dizaine de minutes. Les réponses seront traitées de façon anonyme, par des consultants extérieurs.

Votre participation est essentielle pour progresser collectivement ! Concrètement, les résultats de ce questionnaire nous permettront, entre autres, de valoriser les actions des volontaires, de renforcer la qualité des missions et de développer de nouvelles opportunités de volontariat.

Nous reconnaissons la diversité et l'égalité des sexes et nous nous efforçons d'utiliser un langage neutre qui ne fait pas de discrimination ou de différence entre eux. Toutefois, afin d'éviter une surcharge graphique, nous avons choisi dans certains cas d'utiliser le terme masculin représentant tous les genres. Les données sont anonymes et leur analyse respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Il y a 49 questions dans ce questionnaire.

1 • Informations générales

1 Vous avez :*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Moins de 20 ans
- ☐ De 20 à 25 ans
- ☐ De 26 à 35 ans
- ☐ De 36 à 45 ans
- ☐ De 46 à 60 ans
- ☐ Plus de 60 ans

2 Avant votre mission, vous étiez :*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Étudiant
- ☐ En emploi
- ☐ En recherche d'emploi
- ☐ À la retraite
- ☐ Autre

3 Quel est votre niveau de formation ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Inférieur au BEPC (VI)
- ☐ BEPC/PB (V)
- ☐ Niveau Bac (IV)
- ☐ Bac + 2 (III)
- ☐ Diplôme du 2^e et 3^e cycle universitaire (I et II)
- ☐ Autre

4 Dans quel domaine de formation avez-vous principalement étudié ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Arts, lettres, langues
- ☐ Droit, économie, gestion
- ☐ Sciences humaines et sociales
- ☐ Sciences, technologies, santé
- ☐ Autre

5 Quelle est ou était la durée de votre mission ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ 6 mois et moins
- ☐ De plus de 6 mois à un an
- ☐ De plus d'un an à 18 mois
- ☐ De plus de 18 mois à 2 ans
- ☐ Plus de 2 ans

6 Quelle était l'année du début de votre mission ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ 2024
- ☐ 2023
- ☐ 2022
- ☐ Avant 2022

7 Vous êtes parti en tant que :*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Volontaire de solidarité internationale (VSI)
- ☐ Service Civique international (SCI)
- ☐ Volontaire d'échanges et de compétences (VEC)

8 Quel est le pays de votre mission ?*

Veillez écrire votre réponse ici :

9 La ville ou région de la mission ?

Veillez écrire votre réponse ici :

10 Quel est votre pays de résidence habituel ?*

Veillez écrire votre réponse ici :

11 Vous êtes :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Une femme
- ☐ Un homme

2 · Votre mission et vos motivations au regard des enjeux environnementaux

12 En lien avec plusieurs des neuf limites planétaires, qui permettent d'évaluer l'impact des activités humaines sur la planète, nous aimerions connaître votre relation aux différents enjeux environnementaux suivants.*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Je ne me sens pas concerné	Je m'informe, suis ouvert pour en savoir plus	Je compte agir	J'agis déjà	Autre, précisez ci-dessous
Les dérèglements climatiques					
La perte de biodiversité					
Le changement d'usage des sols (la déforestation ou la conversion d'espaces naturels et agricoles en espaces urbanisés)					
L'acidification de l'océan (liée au réchauffement climatique, aux pollutions, surpêche...)					
La perturbation du cycle de l'eau douce : sécheresses, crues...					
L'augmentation des substances chimiques (plastiques, médicaments, pesticides, OGM...) dans les écosystèmes, les organismes vivants					
Autre					

13 Si vous avez répondu autre, vous pouvez nous en dire plus, ici :

Veillez écrire votre réponse ici :

14 La raison principale qui vous a conduit à accepter cette mission était de :*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ contribuer aux enjeux globaux (solidarité, développement durable...)
- ☐ vivre une expérience interculturelle
- ☐ acquérir une expérience dans un secteur qui vous intéresse
- ☐ marquer une pause dans votre parcours (période de césure)
- ☐ Autre :

15 À quel domaine d'activités votre mission de volontariat est-elle identifiée ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Éducation - formation
- ☐ Santé - éducation sanitaire et sociale
- ☐ Enfance - jeunesse - social
- ☐ Société civile - gouvernance
- ☐ Secteur productif, artisanat, tourisme, soutien à la création d'activité
- ☐ Agriculture, élevage, sécurité alimentaire
- ☐ Développement local et territorial, logistique
- ☐ Environnement et développement durable
- ☐ Hydraulique - assainissement - génie civil

- ☐ Culture - patrimoine
- ☐ Infrastructure et développement urbain
- ☐ Autre :

16 Éducation - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...)
- ☐ Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux
- ☐ Promouvoir des modes de vie durables et accompagner le changement de comportement : atelier potager, recyclage, mobilité douce
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la participation des jeunes dans les processus décisionnels liés aux enjeux environnementaux
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

17 Santé - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Contribuer au développement de fermes agroécologiques
- ☐ Permettre une consommation bio et locale en circuit court
- ☐ Contribuer au développement de potagers urbains
- ☐ Sensibiliser à la préservation de la diversité des semences et des espèces
- ☐ Réaliser des diagnostics territoriaux (climatiques, hydrologiques, écosystémiques...)
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

18 Enfance - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la gestion durable des forêts
- ☐ Contribuer à la dépollution des sols dégradés
- ☐ Développer des projets pour préserver la biodiversité
- ☐ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques (canicule, grand froid, inondations...)
- ☐ Cartographier les impacts climatiques locaux, développer un bilan carbone
- ☐ Animer des activités pour réduire la pollution marine
- ☐ Coopérer avec des professionnels de la mer pour lutter contre la surpêche, la pêche illicite
- ☐ Développer des actions de plaidoyer en faveur des zones marines protégées
- ☐ Autre :

19 Société civile - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour l'accès à l'eau potable
- ☐ Contribuer à des projets d'ingénierie pour l'accès à des services d'assainissement et d'hygiène
- ☐ Sensibiliser les populations pour réduire la pollution de l'eau (rejets des eaux usées, pollution des rivières...)
- ☐ Animer des ateliers de recyclage et la réutilisation de l'eau selon des critères de santé
- ☐ Autre :

20 Secteur productif - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser à la préservation du patrimoine culturel et naturel local et mondial
- ☐ Contribuer à des actions de restauration du patrimoine local et mondial
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

21 Agriculture - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour les énergies renouvelables
- ☐ Sensibiliser pour l'efficacité énergétique (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Sensibiliser aux mobilités douces (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Contribuer à la structuration de réseaux économiques respectueux de l'environnement et du bien-être humain
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour les innovations au service de l'environnement
- ☐ Réaliser des diagnostics territoriaux (climatiques, hydrologiques, écosystémiques...)
- ☐ Sensibiliser à la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

22 Développement local et territorial - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Développer des actions de plaidoyer sur les risques liés à la pollution chimique de l'eau
- ☐ Sensibiliser pour la réduction des maladies transmises par l'eau (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Contribuer à la mise en œuvre de services favorisant l'accès à l'eau
- ☐ Accompagner les habitants pour leur participation aux politiques liées à la qualité de l'air, à la gestion des déchets
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

23 Environnement - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Promouvoir des collaborations scientifiques multi-pays sur l'environnement
- ☐ Mobiliser des ressources financières supplémentaires
- ☐ Renforcer les partenariats opérationnels locaux, régionaux et internationaux pour l'atteinte des objectifs de développement durable
- ☐ Appuyer la société civile à participer aux décisions publiques concernant les enjeux environnementaux
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

24 Hydraulique - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux enjeux environnementaux (rencontres, conférences, ateliers, lectures, animations scolaires...)
- ☐ Développer des outils ou animer des formations pour des projets environnementaux
- ☐ Promouvoir des modes de vie durables et accompagner le changement de comportement : atelier potager, recyclage, mobilité douce
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la participation des jeunes dans les processus décisionnels liés aux enjeux environnementaux
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

25 Culture - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux mobilités douces (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques
- ☐ Contribuer à l'organisation d'actions d'économie circulaire
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour la qualité de l'air
- ☐ Accompagner les habitants pour leur participation aux politiques liées à la qualité de l'air, à la gestion des déchets
- ☐ Développer des actions de plaidoyer pour les énergies renouvelables
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

26 Infrastructure - Dans le cadre de votre mission principale, mettez-vous en œuvre l'une ou plusieurs de ces actions liées aux enjeux environnementaux ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser au gaspillage (rencontres, conférences, ateliers, animations scolaires...)
- ☐ Contribuer à l'organisation d'actions d'économie circulaire (réduire, réparer, recycler, réutiliser)
- ☐ Réaliser des diagnostics sur l'accès aux ressources et leur gestion durable (production durable, chaîne de valeur...)
- ☐ Accompagner, former sur les bonnes pratiques pour un tourisme durable
- ☐ Intégrer des critères environnementaux dans les formations
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

27 En parallèle de votre mission, au sein de votre structure, avez-vous contribué à certaines de ces actions en lien avec les enjeux environnementaux ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux enjeux environnementaux
- ☐ Supprimer les produits chimiques
- ☐ Appliquer une économie circulaire (réduire, réparer, recycler, réutiliser)
- ☐ Développer des potagers urbains
- ☐ Favoriser le vélo, le transport en commun
- ☐ Développer un bilan carbone
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux
- ☐ Autre :

28 À titre individuel, hors du cadre de votre mission, avez-vous contribué à certaines de ces actions en lien avec les enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser aux enjeux environnementaux
- ☐ Supprimer les produits chimiques
- ☐ Appliquer une économie circulaire (réduire, réparer, recycler, réutiliser)
- ☐ Développer des potagers urbains
- ☐ Favoriser le vélo, le transport en commun
- ☐ Développer un bilan carbone
- ☐ Aucune action liée aux enjeux environnementaux

3 · Votre regard sur l'accompagnement pendant votre volontariat

29 Avant ou pendant votre mission, vous avez :*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ été sensibilisé aux enjeux environnementaux : informations, prise de conscience, atelier ODD
- ☐ été initié/ formé à des techniques et/ou des outils pour agir sur l'environnement
- ☐ reçu ni formation ni sensibilisation

30 La formation vous a été délivrée par :*

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ France Volontaires et ses Espaces Volontariats lors de la préparation au départ
- ☐ France Volontaires et ses Espaces Volontariats pendant la mission
- ☐ L'organisme d'envoi lors du stage de préparation au départ
- ☐ La structure d'accueil de la mission
- ☐ L'organisme d'envoi lors d'une formation complémentaire
- ☐ Autre :

31 Estimez-vous que la formation délivrée par France Volontaires (y compris ses Espaces Volontariats), lors de la préparation au départ, vous a été utile ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, totalement
- ☐ Oui, relativement
- ☐ Non, pas vraiment
- ☐ Non, pas du tout

32 Estimez-vous que la formation délivrée par France Volontaires (y compris ses Espaces Volontariats), pendant la mission, vous a été utile ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, totalement
- ☐ Oui, relativement
- ☐ Non, pas vraiment
- ☐ Non, pas du tout

33 Estimez-vous que la formation délivrée par l'organisme d'envoi vous a été utile ?*

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, totalement
- ☐ Oui, relativement
- ☐ Non, pas vraiment
- ☐ Non, pas du tout

34 Estimez-vous que la formation délivrée par la structure d'accueil vous a été utile ?*

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, totalement
- ☐ Oui, relativement
- ☐ Non, pas vraiment
- ☐ Non, pas du tout

35 Pour quelle(s) activité(s) une formation sur les enjeux environnementaux vous semble-t-elle utile ?

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Sensibiliser les publics lors de votre mission
- ☐ Réaliser des diagnostics territoriaux (climat, eau...)
- ☐ Gérer un projet de façon écoresponsable
- ☐ Porter des actions de plaidoyer sur ces enjeux
- ☐ Comprendre vos impacts et changer de comportement
- ☐ Vous n'en ressentez pas le besoin
- ☐ Autre :

4 • Les effets de votre mission sur les enjeux environnementaux

36 Votre structure d'accueil intègre-t-elle les enjeux environnementaux dans ses activités ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ C'est sa mission première de terrain : Ils sont complètement intégrés dans une démarche transversale de justice sociale et environnementale (genre, jeunesse, inégalités sociales...)
- ☐ C'est mentionné : l'intention est là, mais insuffisante
- ☐ Non, pas du tout
- ☐ Autre

37 Votre structure d'accueil intègre-t-elle des pratiques éco-responsables en interne ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Pas assez	Non, pas du tout
Achats de fournitures, d'équipements, de produits d'entretiens...				
Alimentation				
Attention pour les émissions des déplacements				
Autre				

38 Si autre, précisez :

Veillez écrire votre réponse ici :

39 Certains objectifs de votre mission étaient-ils directement liés à des enjeux environnementaux ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, exclusivement
- ☐ Oui, transversalement à d'autres enjeux
- ☐ Non, seulement évoqués sans effet sur la mission
- ☐ Non, pas du tout

40 À quels autres enjeux les objectifs environnementaux de votre mission sont-ils transversaux ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Égalité des genres
- ☐ Éducation, alphabétisation
- ☐ Justice sociale
- ☐ Accès à une alimentation saine
- ☐ Santé
- ☐ Autre

41 Avez-vous pu observer des résultats sur les enjeux environnementaux ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui
- ☐ Non

42 Quels résultats sur les enjeux environnementaux aimeriez-vous mettre en avant ? (200 caractères max)

Veillez écrire votre réponse ici :

5 • Votre engagement au quotidien

43 En matière d'environnement, votre expérience de volontariat international vous permet...*

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui, totalement	Oui, relativement	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
de renforcer votre engagement pour ces enjeux				
d'avoir une compréhension inter-culturelle des urgences et des réponses				
de répondre à votre éco-anxiété, car des actions sont engagées sur le terrain				

44 Votre expérience de volontariat international a-t-elle déterminé ou aura-t-elle une incidence directe sur votre orientation professionnelle vers des secteurs ou des métiers (chargé de mission climat, RSE, agriculteur...) en lien avec l'environnement ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, tout à fait
- ☐ Oui, partiellement
- ☐ Non, pas vraiment
- ☐ Non, pas du tout

45 Vous souhaitez nous en dire plus ?

Veillez écrire votre réponse ici :

46 À titre personnel, votre expérience de volontariat vous a-t-elle amené à changer vos comportements ?*

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- ☐ Oui, tout à fait
- ☐ Oui, partiellement
- ☐ Non, pas vraiment
- ☐ Non, pas du tout

47 Vous êtes attentif :

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ à l'impact de vos transports
- ☐ à une alimentation en circuit court, issues du bio/de l'agro-écologie et/ou avec moins de viande
- ☐ à éviter la fast fashion, le synthétique ou à acheter des vêtements en seconde main
- ☐ à moins jeter, plus recycler, réparer
- ☐ à éviter de gaspiller eau, énergie...
- ☐ Autre :

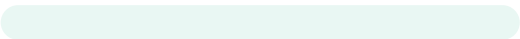
48 Après votre volontariat, êtes-vous motivé à poursuivre votre engagement citoyen (bénévolat, volontariat, militantisme...) pour contribuer aux enjeux environnementaux ?

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- ☐ Au sein d'une association qui développe des actions de plaidoyer
- ☐ En contribuant au développement de projets environnementaux locaux
- ☐ En sensibilisant des publics
- ☐ En encourageant les changements de comportements de vos proches
- ☐ En m'engageant politiquement
- ☐ Autre :

49 Si vous souhaitez nous en dire plus sur votre engagement :

Veillez écrire votre réponse ici :





www.france-volontaires.org

6, rue Truillot
94200 Ivry-sur-Seine

Soutenue
par



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
